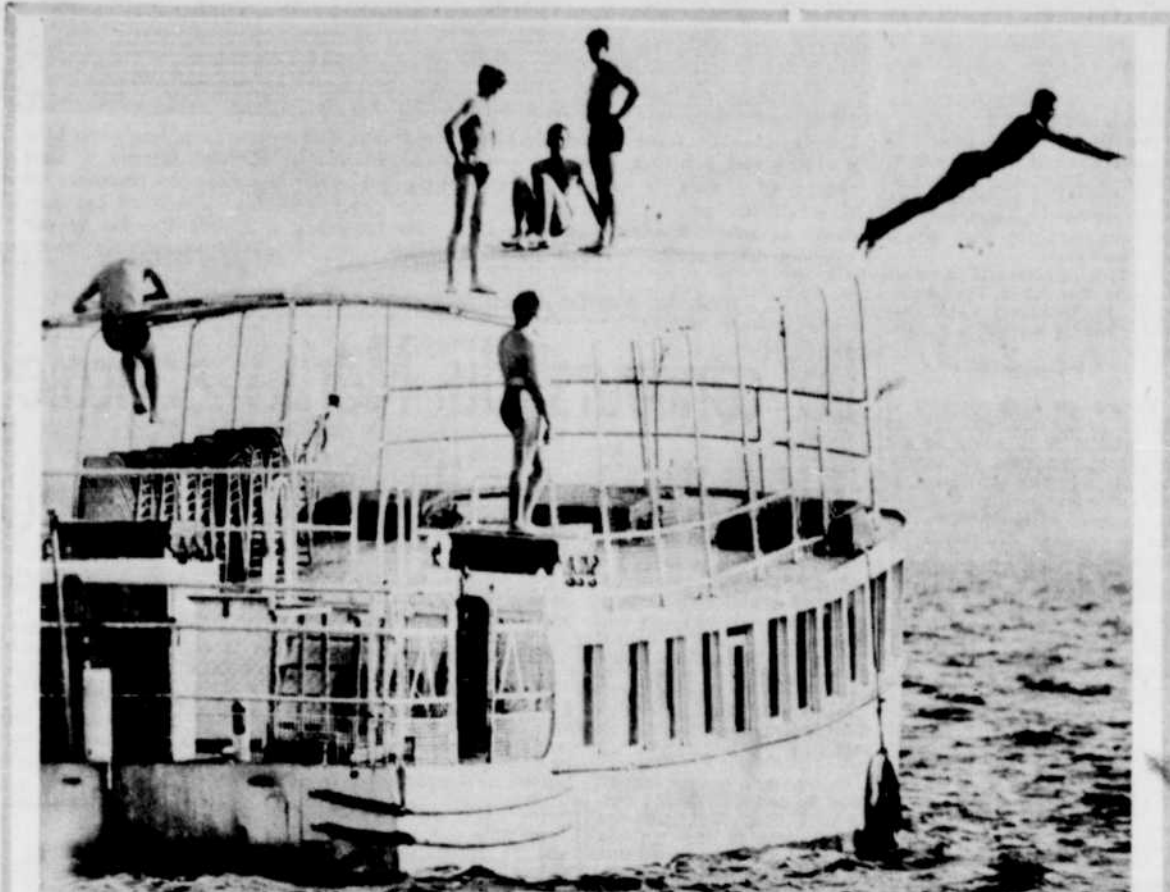


Recommandation (à titre temporaire) du comité de la fonction publique

Professeurs: pas de droit de grève



Quand "L'AVEVENTURE" est ancré à Magog — Le soleil brille... l'air est pur... l'eau est "bonne". Les baigneurs en profitent alors pour se rafraîchir. Ainsi, à Magog, quand le bateau-croisière "L'AVEVENTURE" est ancré au soleil. L'idée n'est pas si mauvaise!

QUEBEC, (PC) — Le comité parlementaire spécial des relations du travail dans la fonction et le secteur publics, recommandera à l'Assemblée législative le maintien, à titre temporaire, du statu quo dans la législation régissant les employés du secteur scolaire.

● Ce statu quo durera le temps de laisser à un comité conjoint représentatif de l'administration gouvernementale, des administrateurs et employés scolaires et d'autres secteurs de la société intéressée à la question, le soin d'élaborer un nouveau régime pour le début de la prochaine session. Ce comité serait constitué au cours des prochaines semaines, de façon à pouvoir terminer son travail en fin d'automne ou au début de l'hiver.

Les représentants catholiques et protestants des commissions scolaires et du personnel enseignant ont exprimé en fin d'après-midi au ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, leur accord à la proposition qu'il avait fait accepter unanimement quelques heures plus tôt par le comité parlementaire spécial.

● En deux occasions, le membre du cabinet a insisté sur le caractère temporaire du statu quo maintenu. Il a précisé qu'il ne faut nullement voir une concession aux commissions scolaires qui le réclament, ou un refus aux enseignants qui exigent la levée des dispositions d'exception qui leur interdisent la grève, mais simplement l'expression du souci du gouvernement d'admettre les parties intéressées aux délibérations que le comité parlementaire a menées seul, après auditions publiques et consultation d'experts, dans le cas des fonctionnaires et des employés des secteurs hospitalier et municipal.

● Il s'agissait, pour le comité parlementaire présidé par Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre d'État, de sa 36e et dernière séance. Dans le cas des fonctionnaires, il a déjà recommandé une loi distincte du Code du travail; dans celui des employés d'hôpitaux, des négociations à l'échelle provinciale avec participation gouvernementale; et, dans celui des em-

ployés de municipalités, le statu quo, analogue à celui qui régit le secteur scolaire.

Au cours d'une brève apparition au comité, le premier ministre a exprimé l'intention du gouvernement de remettre copie de la version définitive du Code du travail aux députés avant la fin de la semaine et sollicité en mesure d'en aborder l'étude durant la semaine suivante. M. Lesage devait réaffirmer à la fois l'importance d'adopter le bill M avant la fin de la session et son souhait de voir la session finir avec juillet.

Les trois députés de l'Union nationale membres du comité, qui avaient déjà réclamé l'application de la loi générale à tous les secteurs, se sont ralliés à la proposition après s'être assurés de son caractère temporaire.

● Se rendant aux vœux exprimés par M. Gérin-Lajoie, le comité parlementaire s'est dit d'avis "qu'il n'a pas épuisé l'analyse de toutes les implications des diverses propositions qui sont été formulées au cours de ses délibérations".

Le ministre avait auparavant rappelé les solutions diamétralement opposées qui avaient été soumises en vue du règlement du problème du secteur scolaire. Entre le statu quo et l'application de la loi générale, il a mentionné d'autres suggestions ayant trait à la négociation à l'échelle provinciale ou régionale.

Ils sont prêts à lui faire la lutte dans leur propre comté

Cinq ministres relèvent le défi d'une élection, lancé en Chambre par Johnson

QUEBEC, (PC) — Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a vu jeudi soir cinq ministres relever le défi d'une élection qu'il venait de lancer à trois membres du cabinet.

Le débat sur la liquidation des coopératives d'électricité ayant soulevé le souvenir des élections de 1962, dont le thème avait été la nationalisation de l'électricité, le chef de l'Union nationale a répondu à une taquinerie du ministre des Transports et Communications, M. Gérard Cournoyer, en parlant de sa formule magique et discrète pour gagner une élection.

M. Cournoyer a répliqué en disant que le comté de Bagot pouvait être appelé à disparaître.

M. Johnson a répliqué que c'était là un moyen comme un autre de se débarrasser du député de Bagot. Il a aussitôt demandé où les ministériels préféraient le voir se représenter, dans Richelieu, St-Hyacinthe ou Drummond, trois comtés représentés par les ministres Cournoyer, René St-Pierre et Bernard Pinard.

"Quel ministre veut se faire battre?", d'insister le chef de l'opposition.

Le député de Bagot n'avait pas fini sa phrase que M. Emilien Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-Être social, antagoniste régulier de M. Johnson en Chambre et député de Richmond, comté assez près de Bagot, avait déjà

levé la main, suivi de près par le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy, député d'Abithibi-Ouest, à l'autre extrémité de la province.

M. René Lévesque a ramené le débat aux crédits de son ministère des Richesses naturelles, non sans avoir souligné qu'à la veille de son dernier match, Sonny Liston était lui aussi sûr de la victoire.

Prêts fédéraux aux étudiants

Les droits provinciaux seront tous respectés

(Maurice Lamontagne)

OTTAWA, (PC) — Le secrétaire d'État a fait savoir hier que le projet de loi qui sera soumis aux Communes relativement aux prêts fédéraux aux étudiants "respectera tous les droits provinciaux".

M. Maurice Lamontagne répondait alors à M. Léon Balcer PC-Trois-Rivières qui demandait au ministre s'il avait pris connaissance de l'opposition des étudiants d'universités du Québec à ces prêts fédéraux qui, selon eux, constituent un empiètement du gouvernement fédéral dans le domaine provincial.

M. Lamontagne a précisé que "quand l'honorable député verra ce projet de loi, au début de la semaine prochaine, il verra que tous les droits provinciaux sont sauvegardés".

M. T. C. Douglas NPD-Burnaby-Coquitlam a demandé au leader de la Chambre, M. Guy Favreau, de bien préciser quand cette législation sera présentée.

"Au tout début de la semaine prochaine", a fait savoir le ministre.

"Le premier ministre suppléant nous avait dit que cette mesure serait soumise dès vendredi, a repris le chef néo-démocrate en nous signalant que c'était une mesure prioritaire". M. Douglas a reproché au gouvernement de trop attendre pour présenter ces mesures qu'il juge essentielles". Le gouvernement accuse ensuite l'opposition de retarder les travaux du Parlement. Quelles sont les raisons de ce retard?"

Chaleureux applaudissements des délégués africains

Egalité raciale: une question de vie ou de mort (Pearson)

LONDRES (PC, AFP et Reuter) — Dans un discours qui lui attira les applaudissements chaleureux des délégués africains, le premier ministre Pearson a déclaré à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, jeudi, que l'égalité raciale était une question de vie ou de mort pour le Commonwealth.

● Le nouveau Commonwealth doit avoir pour base une entière égalité raciale sans discrimination d'aucune espèce, selon ce que fait dire à M. Pearson, Stewart MacLeod, correspondant de la Presse Canadienne.

Le premier ministre du Canada n'a pas cité de cas particuliers. Il n'a pas fait mention de la Rhodésie du Sud au cours de son vaste exposé de la situation mondiale.

La loi sur les allocations familiales

Sabotage des droits provinciaux (Balcer)

OTTAWA, (PC) — Le chef des conservateurs du Québec a accusé hier le gouvernement de fausser la Confédération et de saboter les droits provinciaux par sa loi sur les allocations familiales, adoptée cette semaine aux Communes.

M. Léon Balcer PC-Trois-Rivières a souligné que "le noeud des difficultés fiscales, constitutionnelles et législatives qui existent entre le gouvernement central et les provinces, porte sur la violation de la constitution canadienne et sur le refus du gouvernement Pearson de remettre aux provinces, qui le désirent leurs pouvoirs et leurs champs de taxation".

M. Balcer ajoute, dans un communiqué remis à la presse, qu'en 1867, les domaines de nature locale, régionale, civile, sociale, familiale, professionnelle et éducative ont été attribués aux provinces.

"A l'occasion des guerres et des crises économiques, poursuit M. Balcer, Ottawa a reçu des provinces la permission de s'occuper de ces domaines, en promettant de s'en retirer après la dissipation des conflits".

Le député accuse maintenant Ottawa de s'être "implanté en permanence dans des domaines de juridiction exclusivement provinciale et d'avoir mis en avant le principe contraire à l'autonomie provinciale et relatif au contrôle de l'économie par la fiscalité sous prétexte qu'il fallait établir de l'uniformité au pays par le truchement de normes nationales".

"C'est cette mentalité que la province de Québec, au nom de l'autonomie et de la souveraineté des droits provinciaux, ne veut pas accepter et ne saurait épouser".

Accident de travail, humour, et autres...

Nouvelles de Québec

(voir page 11)



Politique internationale, agriculture, et autres

Nouvelles d'Ottawa

(voir page 20)

● La question raciale, dans laquelle la plupart des observateurs à la conférence voient l'obstacle le plus difficile que la conférence aura à surmonter, sera débattue pour de bon par les représentants des 18 membres du Commonwealth, vendredi.

Les délégués en sont encore au premier article du programme, soit une récapitulation des problèmes politiques mondiaux.

● La question raciale n'a été qu'effleurée au cours des deux premiers jours de la conférence. Le premier ministre Albert Margal, du Sierra Leone, a reproché jeudi aux plus anciens membres du Commonwealth de ne pas avoir appuyé l'imposition de sanctions économiques à l'Afrique du Sud.

Sous le joug

● Il ne saurait exister de paix durable dans le monde, dit-il, tant qu'une partie considérable des peuples sera tenue sous le joug.

M. Pearson déclara par la suite à la conférence qu'il doutait qu'il fût sage d'expulser l'Afrique du Sud des organismes des Nations unies. Il aurait affirmé qu'il serait plus

Autres nouvelles sur la conférence des premiers ministres du Commonwealth

(voir page 19)

utile de conserver l'Afrique du Sud dans ces organismes afin que ses délégués puissent prendre connaissance des critiques formulées à l'endroit de leur pays.

● Suivant certains milieux, le premier ministre canadien s'est étendu sur les problèmes mondiaux et fait connaître le point de vue canadien sur plusieurs des questions soulevées en diverses parties du monde.

La lutte contre le cancer

Un des buts poursuivis par ceux qui luttent contre le cancer est de mettre au point des moyens de prévenir cette maladie chez l'homme. La Tribune publie aujourd'hui le dernier d'une série de trois articles dans lequel on explique ce qui se passe aux États-Unis dans ce domaine.

(voir page 12)

DANS LA TRIBUNE

pages	pages
annonces classées	Finance 7
16-17-18-19	Horoscope 10
Bridge 10	Mots croisés 10
Comiques 10	Nouvelles d'Ottawa 20
Décès et funérailles 19	Nouvelles de Québec 11
Editorial 6	Pages régionales 2-4-5
Féminine 8	Radio, TV et arts 9
Feuilleton 10	Sherbrooke et région 2-3-5
	Sports 13-14-15



Il mord la poussière. — Ce "cowboy" a fait une chute spectaculaire quand sa monture s'est soudainement arrêtée. C'est le cas de dire qu'il a mordu la poussière! La scène se passe au Stampede de Calgary. (Téléphoto UPI)

Un grand-père l'affirme en Cour

Des enfants mangent comme des chiens, même à Drummondville!

DRUMMONDVILLE. — "Ils sont nourris comme des chiens". C'est le témoignage qu'a fourni un grand-père aux cheuvs blancs, à propos des enfants de son garçon, demeurant à Drummondville. "Lui et elle se méritaient pas de garder leurs enfants..."

Un bébé de Beebe perd la vie

BEEBE, (DNC) — Un jeune homme de Beebe Plain, 16 ans, a été tué par un camion de ciment qui a capoté vers 8 heures, hier soir, sur la route de St-Élie d'Orford.

Il se rendra au zoo

de Québec L'échevin Pinard veut obtenir des informations sur les oiseaux

SHERBROOKE. — L'échevin Antonio Pinard et des fonctionnaires de l'hôtel de ville de Sherbrooke feront un voyage d'informations cet été à la section d'ornithologie du jardin zoologique de Québec.

Le président de la commission des parcs et de la récréation, qui a annoncé cette nouvelle hier, a expliqué qu'il veut obtenir des informations sur la section des oiseaux du jardin.

M. Pinard projette de faire construire, à Sherbrooke, "un sanctuaire d'oiseaux" pour le bénéfice des citoyens et des visiteurs.

Si le projet du représentant du quartier ouest se réalisait, le sanctuaire d'oiseaux pourrait attirer de nombreux touristes chaque année.

M. Pinard est d'opinion qu'un sanctuaire d'oiseaux, à Sherbrooke, constituerait une grande attraction.

Il sera accompagné pendant son voyage par M. Gaston Lebrun, surintendant du service des parcs, et M. Tony Mikolaj, du service des serres municipales.

Une enquête auprès de M. Tout le Monde

Si vous étiez élu échevin, quelle serait votre première suggestion ?

SHERBROOKE. — Quelques citoyens de Sherbrooke ont donné leur opinion lors d'une conversation téléphonique. La question posée était la suivante: "Si vous étiez élu échevin demain, quelle serait la première suggestion que vous feriez en arrivant à la table du conseil?"

Voici les réponses obtenues: Gérard Breton, du 716, rue King George, croit que l'hôtel de ville devrait engager les gens de Sherbrooke avant les gens de l'extérieur.

De plus, M. Breton s'élève contre le fait que les gens travaillant à Sherbrooke, mais demeurant à l'extérieur, ne paient pas de taxes.

André Carboneau, du 903, rue Fabre, a déclaré que les autorités municipales devraient baisser les taxes. Il trouve que les dernières sont trop élevées et que le rôle d'évaluation lui-même est trop élevé.

Réginald Fortier, du 429, 9e Avenue sud, considère que le département de la Voirie municipale est très mal organisé. "Il y a autant de surveillants que de travailleurs. C'est un non-sens et je proposerais une enquête".

Paul Lepage, du 1959, rue Galt ouest, se déclare très satisfait de la présente situation. Mais M. Lepage croit qu'il serait logique d'installer le système de chauffage dans toutes les piscines de la ville et de le couvrir d'un toit.

"Je crois que le projet serait rentable à la longue, car les piscines ne sont pas solvables pour deux mois, mais le seraient pour 12 mois. De plus, pendant l'hiver, les piscines se détériorent après cinq ans, elles ne valent plus rien".

Yves Martin, du 1537, rue Prospect, pense qu'il y aurait des améliorations à apporter à l'état des rues et à l'organisation de la voirie.

"Du fait que les charges sont mal distribuées, qu'il y a un manque de compétence ou un refus de reconnaître l'état des rues, il en résulte que ces dernières sont mal entretenues".

Un bébé de Beebe perd la vie

BEEBE, (DNC) — Un jeune homme de Beebe Plain, 16 ans, a été tué par un camion de ciment qui a capoté vers 8 heures, hier soir, sur la route de St-Élie d'Orford.

Il se rendra au zoo

de Québec L'échevin Pinard veut obtenir des informations sur les oiseaux

SHERBROOKE. — L'échevin Antonio Pinard et des fonctionnaires de l'hôtel de ville de Sherbrooke feront un voyage d'informations cet été à la section d'ornithologie du jardin zoologique de Québec.

Le président de la commission des parcs et de la récréation, qui a annoncé cette nouvelle hier, a expliqué qu'il veut obtenir des informations sur la section des oiseaux du jardin.

M. Pinard projette de faire construire, à Sherbrooke, "un sanctuaire d'oiseaux" pour le bénéfice des citoyens et des visiteurs.

Si le projet du représentant du quartier ouest se réalisait, le sanctuaire d'oiseaux pourrait attirer de nombreux touristes chaque année.

M. Pinard est d'opinion qu'un sanctuaire d'oiseaux, à Sherbrooke, constituerait une grande attraction.

Un piéton s'en est tiré avec une bosse à la tête hier après qu'une enseigne d'autobus lui eût tombé sur la tête à l'intersection des rues Dufferin et Abénakis, à Sherbrooke.

Une bosse... et beaucoup de curieux

L'homme, âgé d'une quarantaine d'années, a perdu conscience et s'est écroulé.

Les autres piétons, fort intéressés à cette scène, ont failli "rater" leur autobus.

"Le plaisir de l'un c'est de voir l'autre se casser le cou" dirait Félix Leclerc.

Les \$20 deviennent la "peste noire"

Certains magasins du centre des affaires de Sherbrooke craignent les découpages de \$20 comme "la peste noire" à la suite de la mise en circulation de faux billets.

Un établissement commercial de la rue Wellington nord, au moins, a refusé hier d'accepter un billet de \$20 qui lui avait présenté une cliente.

Comme il s'agissait d'un billet véritable, c'est maintenant la cliente qui fera ce magasin comme "la peste noire".

Deux enseignes au lieu de pancartes

L'hôtel de ville de Sherbrooke a décidé de faire installer deux enseignes en bordure de la route no 1 pour indiquer l'emplacement de l'aéroport municipal.

Ces deux enseignes remplaceront les "pancartes" actuelles que les automobilistes ne semblent pas voir.

Le conseil municipal de Coaticook décide de contester une réclamation d'un Sherbrookois, arrêté par la police

COATICOOK. — La ville de Coaticook, qui a été mise en demeure de payer les dommages intérêts à un citoyen de Sherbrooke, arrêté le 23 juin dernier, par un constable de Coaticook, a décidé de contester son arrêt et de le défendre devant les tribunaux.

La mise en demeure a été signifiée à la ville par l'entremise d'une étude juridique de Sherbrooke, représentant M. Pierre-Paul Bourrassa, de cette même ville. Ce dernier, qui a fait l'objet d'une arrestation effectuée par le constable Yvon Robert, le semaine dernière, réclame le montant de \$175 pour dommages à sa motocyclette et comme compensation pour ce qu'il décrit comme une arrestation illégale.

La mise en demeure. Dans sa mise en demeure, M. P.-P. Bourrassa déclare qu'il a été arrêté "sans droit, par un constable qui n'était pas en devoir, ne portant aucune plaque d'identification, l'a bousculé et endommagé sa motocyclette, en plus de pointer sur lui son revolver".

Le demandeur réclame \$75.80 pour dommages à sa moto ainsi qu'une somme de \$100 pour dommages à sa réputation résultant de son arrestation.

Autre son de cloche. Le rapport, présenté au conseil par le chef de police et corroboré par le constable et deux témoins, donne cependant une autre version de l'incident.

Selon ce rapport, le constable concerné était en devoir puisqu'il exécutait, avec son propre véhicule, de la surveillance continue, selon les recommandations du conseil municipal, dans le but de faire la guerre aux amateurs de vitesse excessive.

Le rapport précise qu'à un certain moment le constable a pris en chasse deux motocyclistes, Michel Lallier et J. Langlois, de Sherbrooke, et qu'après les avoir interceptés il fut rejoint par M. Bourrassa.

Intervention. Le constable aurait alors averti M. Bourrassa de ne pas intervenir, mais ce dernier passa outre aux recommandations du policier pour conseiller aux deux motocyclistes de repartir en direction de Sherbrooke sans plus s'en faire et s'opposer à leur arrestation.

Après cette intervention, le policier demanda à M. Bourrassa de rester là, lui aussi, en attendant l'arrivée de la patrouille qu'il avait fait appeler par deux jeunes filles qui se trouvaient dans son véhicule et qui furent témoins de l'affaire.

Cependant, poursuit le rapport, M. Bourrassa démarra quand même et voulut se diriger vers Sherbrooke; mais le constable l'arrêta par le bras, au passage, et c'est à ce moment que la motocyclette a été endommagée.

Les trois jeunes furent par la suite conduits à la station de police où Bourrassa a signé une confession de jugement et un plaidoyer de culpabilité en plus de faire un dépôt pour garantir l'amende.

Le 27 juin, alors que la cause fut entendue par le Juge municipal, M. Bourrassa n'était pas présent et fut condamné par défaut.

Du support. Devant ces deux rapports et devant le fait que deux témoins ont assisté à la scène et ont corroboré les dires du constable, les échevins ont décidé de supporter leur policier dans cette cause et de le défendre même si la chose est portée devant les tribunaux.

Il a été expliqué que le constable obéissait alors aux ordres du conseil concernant la lutte aux amateurs de vitesse et que de ce fait il était réellement en devoir.

Le de liqueur d'un format plus petit et payer l'autobus, ce qui reviendrait à un prix dérisoire".

Pour compenser ce gain, M. Mullin croit qu'il serait logique que les autorités municipales encouragent les corps musicaux de la ville et l'embellissement en général le site.

Endre Parenteau, du 1091, rue Lacombe, trouve que l'administration de l'hôtel de ville est excellente. Mais il proposerait que toutes les rues de la ville soient pavées.

M. Parenteau désirerait également que la ville installe des lumières rondes dans toutes les rues, car plusieurs rues sont éclairées par des lumières en forme d'assiette.

Jacques Préfontaine, du 51, rue Argyle, croit que l'hôtel de ville devrait changer d'emplacement et déménager en face du King George, sur le terrain acheté par la ville.

"L'ancien hôtel de ville se fait vieux". Préfontaine considère que les membres du Conseil devraient faire des pressions auprès du ministère du Transport pour que ce dernier établisse un meilleur système de transport en commun dans la ville. Il trouve que les tracés sont mal dirigés.

"Je proposerais une étude approfondie sur les heures de pointe en particulier".

Guy Roy, du 155, Alexandre, considère que l'eau potable demeure encore le problème le plus urgent.

"Il faut absolument remédier à la meilleure solution serait de faire venir l'eau du lac Memphrémagog, mais à la longue, ce dernier projet serait moins onéreux en plus de fournir un meilleur rendement".

M. Samson serait également définitivement en faveur que la ville achète le terrain de l'exposition et y érige une salle de concert, un centre civique et une arena, tel que suggéré par Me Armand Nadeau depuis quelques années.

Emmanuel Samson, du 1228, rue MacManamy, partage le même avis que M. Roy. Il ajoute qu'installer un filtre coûterait moins cher à la base que faire venir l'eau du lac Memphrémagog.

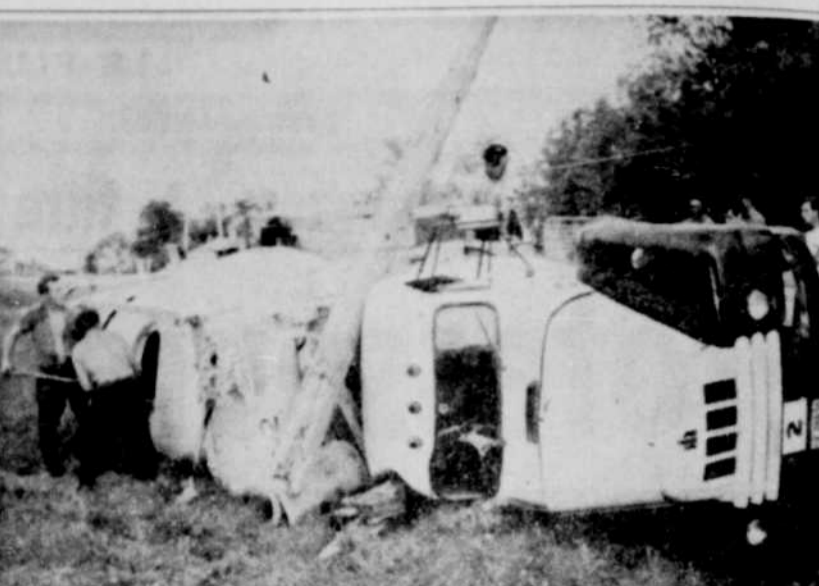
Si les pluies continuent Le foin sera de pauvre qualité

SHERBROOKE. Si la production laitière s'améliore dans la région des Cantons de l'Est par suite des pluies, on ne peut en dire autant de la condition du foin qui sera de pauvre qualité si les pluies continuent. La qualité du foin de première année est très bonne, mais celle du foin de deuxième, troisième et quatrième années est moyenne et si les pluies continuent, le foin sera de très pauvre qualité car les tiges commencent à durcir.

Normalement, la période des foins devrait se terminer entre le 15 et le 20 juillet, mais cette année, ce sera beaucoup plus tard, car on n'arrive pas à couper et à engranger.

On note aussi dans la région que la croissance des plantes en général demeure lente à cause des nuits trop froides. Depuis quelque temps, pour la majorité des nuits, on a enregistré des températures au-dessous de 60. Pour le maïs surtout, il faudrait des nuits plus chaudes et on a enregistré plusieurs fois jusqu'ici, des températures de 40 et 45 degrés.

L'humidité. Autour du premier jour de juillet, on a manqué d'humidité mais les pluies récentes ont permis au foin de pousser et aux pâturages de repousser. Maintenant, les pluies fréquentes retardent la récolte du foin et l'ensilage n'est même pas terminé.



Capotage. — Un lourd camion de ciment de la compagnie Aimé Côté Ready-Mix Ltée a capoté vers 8 heures, hier soir, sur la route de St-Élie d'Orford. Comme il était chargé de ciment, le poteau d'électricité n'a pas offert beaucoup de résistance. Il en est résulté que les habitations de ce secteur ont été privées d'électricité une partie de la soirée. Avant de remettre le camion sur roues, il a fallu le vider de son contenu. Le chauffeur n'a subi aucune blessure. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

A la Ferme expérimentale de Lennoxville

Le concours du Mérite agricole juvénile aura lieu le 14 juillet

SHERBROOKE. — Le concours du Mérite agricole juvénile provincial, qui ne faut pas confondre avec le tournoi provincial des jeunes juges de bovins, aura lieu mardi, le 14 juillet à la Ferme expérimentale de Lennoxville, de huit heures à dix heures du soir.

Ce concours, qui est institué pour la deuxième année consécutive dans la région des Cantons de l'Est à l'échelon régional et qui constitue en quelque sorte une élimination par rapport au provincial, consistera à répondre à un questionnaire préparé par des experts du Service de l'enseignement agricole. A la fin de ce concours, huit jeunes représenteront la région agricole No 3 au grand concours du Mérite agricole juvénile provincial.

Le programme du 14. Le programme du jeudi 14, à Lennoxville comporte la bienvenue par le régisseur de la Ferme expérimentale, M. Paul-Emile Sylvestre, à huit heures, les examens à huit heures et 15 et à dix heures, la proclamation des gagnants à deux par classe pour un total de huit. Le responsable est M. Fernand Martel et la surveillance, M. E. Glasson. Les correcteurs seront MM. L. Lachance, Emile Ouellette et Dionis Dampousse et les responsables de la réception, MM. Gaspard Lalonde et J. Matteau.

Voici les prévisions de la météo: Régions de Montréal et d'Ottawa: ensoleillé et chaud. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal 60 et 80, Ottawa 60 et 85.

Régions de Québec, Laurentides et Cantons de l'Est: généralement ensoleillé et plus chaud avec orages dispersés. Vents légers. Minimum et maximum à Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe 55 et 80.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: généralement ensoleillé et plus chaud avec averse dispersées dans l'après-midi et orages en soirée. Vents légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Îles 50 et 70.

A l'échelon local. Ce concours est terminé depuis le 24 juin et le choix des candidats pour chacune des classes a été fait par le cercle et plus spécialement par le bureau de direction.

A l'échelon semi-régional ou de territoire, quatre jeunes, un garçon et une fille porteuses de diplômes et un garçon et une fille non porteuses de diplômes, représenteront leur région ou territoire. Ces examens ont eu lieu avant le 1er jour de juillet. Les responsables ont préparé eux-mêmes les examens.

Pour les fins de ce concours, les Cantons de l'Est sont divisés en six catégories, soit Mégantic, Arthabaska et Wolfe; Nicolet, Drummond et York.

ANNONCE CLASSÉE DANS LA TRIBUNE, TÉLÉPHONEZ 569-9331

PLAZA Spécial 3 POUR \$10.

CHEMISES POUR HOMMES. Une autre primeur de Laliberté. ENCOLURES: 14 A 17 AVEC COLS RÉGULIERS OU À POINTES. Confectionnées spécialement pour Laliberté. leo laliberté & fils ltée 101 Nord, rue Wellington — Sherbrooke

PLANTEZ CE QUE VOUS VOULEZ MAIS PROTÉGEZ-LE AVEC Niagara. Pour vous assurer que tout ce que vous plantez croisse en vigueur, Niagara possède les produits qu'il faut pour soigner les parterres et les jardins.

Carnet King-Wellington. La guerre des prix de l'essence reprend. Un guide, SVP, pour trouver le campus. Une bosse... et beaucoup de curieux. Les \$20 deviennent la "peste noire". Deux enseignes au lieu de pancartes. AUBAINE. LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MEILLEUR

PISCINES SERVICE VENTES. PISCINES croteau 567-7413. ROCK FOREST CHEMIN ST-ÉLIE ESTIMÉS GRATUITS

La météo... Voici les prévisions de la météo: Régions de Montréal et d'Ottawa: ensoleillé et chaud. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal 60 et 80, Ottawa 60 et 85.

ISOLATION MINERAL ISOLATION. G. JACQUES, prop. 133, rue Des Grandes Fourches — Tél.: 562-3158 — Sherbrooke

COMPTABLE Homme âgé de 28 ans ou plus, entièrement bilingue et ayant complété cours secondaire ou équivalent. Certaines connaissances de l'assurance générale peuvent être utiles mais ne sont pas essentielles. Le développement rapide de la compagnie offre des possibilités intéressantes pour promotions. Termes à discuter. La Compagnie d'Assurance Stanstead & Sherbrooke 291, avenue Dufferin — Sherbrooke, P. Qué. Téléphone: 567-5294

Stationnement entre les rues St-François et Bowen

Les enseignes sont là menaçantes mais les automobilistes, la police et le conseil ne bougent pas

SHERBROOKE. — Un an après l'acceptation d'un règlement pour défendre le stationnement pendant les heures d'affluence sur la rue King est, entre le pont Aylmer et la rue Bowen, il est encore question de statu quo.

A ce moment, soit le 15 juillet 1963, on avait précisé que cette mesure entrerait en vigueur dès que les enseignes de stationnement seraient installées.

Pourtant, les enseignes sont bel et bien en place (et illégales le soir) et il ne semble pas qu'on ait l'intention d'appliquer le règlement.



Inutiles. — Les affiches de ce genre disposées sur la rue King est, entre le pont Aylmer et la rue Bowen sont inutiles parce que ce règlement n'est pas en vigueur. Par ailleurs, on ignore quand il le sera.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Il est à se demander pourquoi des affiches indiquent cet endroit qu'il est défendu de stationner entre 11 heures a.m. et 2 heures p.m., et entre 4 heures p.m. et 6 heures p.m.

Bonne question

Comme la circulation et le stationnement relèvent plus particulièrement du département de police, le journaliste s'est adressé en premier au chef de police pour lui demander ce qui se passait à ce sujet.

Et M. Edouard Moreau de répondre: "C'est une bonne question, mais ne me posez pas ça à moi."

A qui poser la question alors. Il ne restait qu'une issue, les échevins de ce quartier.

M. Gauthier

Selon M. Robert Gauthier, la situation demeurera telle que présentement jusqu'à ce que la construction des ponts Grandes-Fourches et St-François soit terminée.

Il ignore cependant ce qui arrivera ensuite.

Malgré tout, il considère que la prohibition du stationnement pendant les heures d'affluence était une grosse amélioration. Mais, il a rappelé la requête des marchands qui trouvaient cela trop long, sans toutefois vouloir élaborer cet aspect.

Virage à gauche

Donnant son point de vue personnel sur le sujet, il a expliqué que l'une des causes principales du ralentissement de la circulation à cet endroit est le fait qu'on per-

mette les virages à gauche sur les rues St-François et Windsor, en direction de l'Est.

"Même si on enlevait complètement le stationnement, a-t-il dit, les virages à gauche continueront à causer des embouteillages. Sans cela, les automobiles pourraient filer directement jusqu'à la rue Bowen."

M. Thibault

L'échevin Félix Thibault a ensuite été interrogé.

Il croit que la restriction de trois heures, le midi, et de deux heures, le soir, est trop longue.

Personnellement, il estime qu'un délai d'une quinzaine de minutes pendant le plus fort de l'affluence serait amplement suffisant.

M. Thibault a ensuite déclaré que le statu quo persistera jusqu'à ce que la construction des ponts soit terminée.

"Il est difficile de se prononcer sur le sujet", a-t-il dit.

Ne voulant pas élaborer davantage sur le stationnement, il a mentionné qu'on devrait plutôt défendre les virages à gauche sur les rues St-François et Windsor. Tout comme son confrère, il prétend que c'est là une des principales causes du ralentissement de la circulation.

Manque de fermeté

Pourquoi le statu quo? En feuilletant les éditions précédentes des journaux, plus particulièrement un éditorial du 16 juillet '63 on peut retracer un passage qui pourrait peut-être servir de réponse.

Voici textuellement ce passage: "Le maire Armand Nadeau a admis qu'il existe des anomalies dans le système de circulation et a dit que le conseil avait peut-être manqué de fermeté en se laissant attendre par les représentations de divers organismes."

Situation

Pendant ce temps, les automobilistes continuent à tempêter sur l'heure du midi et du soir, et le vendredi soir, lorsqu'ils doivent emprunter le pont Aylmer pour se rendre dans l'Est.

A cause d'une dizaine d'espaces de stationnement, les autos, qui circulent en deux rangées sur le pont Aylmer, doivent effectuer un tour de force pour employer une seule voie jusqu'à la rue Bowen.

Pendant ce temps, le terrain municipal de stationnement, à proximité, est pratiquement toujours vide.



Stationnement St-François. — Tout comme le stationnement Bowen, le stationnement St-François, près du pont Aylmer, n'est pas tellement fréquent, et ce, au détriment des automobilistes qui empruntent la rue King est pour se rendre dans l'Est.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)



Stationnement municipal. — Cette affiche indique le stationnement municipal de la rue Bowen. Son installation devait amener la prohibition pendant les heures d'affluence du stationnement sur la rue King est, entre le pont Aylmer et la rue Bowen. On voit le pont en arrière-plan.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)



Stationnement Bowen. — Cette photo a été prise à 2 h. 15 de l'après-midi et l'on voit le stationnement municipal de la rue Bowen. Alors qu'une dizaine d'automobiles encombraient la rue King est, entre le pont Aylmer et la rue Bowen, il n'y avait que quatre automobiles à cet endroit.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)



Au pageant aérien. — Les personnes qui se rendront au pageant aérien, dimanche, à l'aéroport municipal de Sherbrooke, pourront voir des scènes de ce genre, et bien d'autres. Le spectacle aérien a été confié à la troupe Air Show USA.

Pour se rendre au pageant aérien

Les embouteillages éliminés

SHERBROOKE. — Les organisateurs du pageant aérien qui aura lieu dimanche à l'aéroport municipal ont pris toutes les mesures qui s'imposaient pour éviter que des embouteillages ne se produisent comme l'année dernière.

Le président du Club d'aviation de Sherbrooke, M. Florian Roy, a révélé qu'on était maintenant assuré de la coopération totale de la Sécurité provinciale et de l'Armée, pour diriger la circulation.

Six agents de la PP seront en devoir à proximité de l'aéroport, alors qu'il n'y en avait qu'un seul l'année dernière.

Sens unique

Par ailleurs, pour assurer une circulation continue et plus rapide, la route secondaire qui traverse la route régulière de l'aéroport sera à sens unique. Comme elle est pratiquement abandonnée depuis la construction de l'aéroport, elle sera nivelée avant le pageant.

Pour accélérer davantage l'entrée des automobiles sur le terrain, les billets sont en vente depuis quelques semaines, même si on pourra se les procurer sur le terrain.

L'année dernière

On se souvient que l'année dernière une longue file d'automobiles s'étendait de l'aéroport, près d'East Angus, jusqu'à proximité des limites de Sherbrooke. L'affluence était telle qu'il fallait presque deux heures pour effectuer le trajet à partir de Sherbrooke, soit une distance de 15 milles.

Il est cependant nécessaire de préciser que le pageant précédent était la première expérience du genre depuis l'ouverture de l'aéroport.

Cette année, les préparatifs ont débuté beaucoup plus à bonne heure et il était plus facile pour les dirigeants de s'orienter.

En somme, si tout fonctionne tel que prévu, il ne devrait pas y avoir de problèmes de circulation et d'embouteillage.



Dr E. Poisson, Dr Réal Lafond, Dr L.-P. Lejeune, Dr R.-L. DuBerger, Dr Jules Lemay

Elle est "sale, malpropre, polluée, terrible, pas belle à voir"

Les médecins: nécessité d'une meilleure qualité de l'eau

SHERBROOKE. — Plusieurs médecins locaux, qui ont été interrogés hier par La Tribune sur la qualité de l'eau potable, à Sherbrooke, ont exprimé l'opinion unanime que des améliorations s'imposent.

Ils croient que la qualité actuelle de l'eau est loin d'être la meilleure.

Le conseil municipal de Sherbrooke, on s'en souviendra, a décidé d'aménager une conduite d'adduction du lac Memphrémagog aux réservoirs de la cité pour solutionner le problème de l'eau.

Voici maintenant les opinions personnelles, exprimées par les médecins consultés:

Dr R.-L. DuBerger

Le Dr R.-L. DuBerger, gouverneur du Collège des médecins, a déclaré que la question de l'eau potable, à Sherbrooke, constitue une priorité.

Il a affirmé que l'eau actuelle, qui constitue un danger pour la santé publique, est désagréable au goût, sale et malpropre.

Le Dr DuBerger, qui puise son eau dans un puits artésien, a fait remarquer que l'eau de la rivière Magog laisse des dépôts dans les contenants et surtout dans les baignoires.

Il a mentionné que la cité de Sherbrooke tire de l'arrière dans le domaine de l'eau potable.

Le gouverneur du Collège des médecins a terminé en disant qu'il est en faveur de la solution proposée pour résoudre le problème de l'eau.

Dr J. Lemay

Le Dr Jules Lemay, orthodontiste et représentant de la Société dentaire des Cantons de l'Est, est aussi en faveur de l'amélioration de l'eau potable.

Il a mentionné que l'eau actuelle est relativement polluée et que cette question constitue un problème majeur.

Le Dr Lemay croit que plusieurs maladies peuvent être communiquées à l'homme par l'eau et qu'il est important qu'elle soit de bonne qualité.

Il a noté que l'eau actuelle laisse des dépôts dans les contenants, comme l'a souligné le Dr DuBerger.

Le représentant de la Société dentaire a révélé qu'il appuie la prise de position de la Chambre de commerce locale pour solutionner le problème de l'eau.

"Nous devons tenir compte de l'opinion des experts", a-t-il dit.

Le Dr Lemay a aussi émis l'opinion qu'il y aurait lieu un peu plus tard d'étudier la question de la fluoration de l'eau, qui réduit l'indice de carie des dents.

Dr Réal Lafond

Le Dr Réal Lafond, président du bureau médical de l'Hôtel-Dieu, est également en faveur de l'amélioration de l'eau potable à Sherbrooke.

Il a rapporté que plusieurs citoyens ont trouvé des vers et des sangues dans l'eau, qui est souvent vaseuse et dont le goût est douteux.

Le Dr Lafond a déclaré que plusieurs médecins recommandent à leurs patients de boire beaucoup d'eau, parce que c'est nécessaire à la vie, mais que les malades répondent que l'eau est "mauvaise", à Sherbrooke.

Il a affirmé qu'une amélioration de l'eau potable s'impose afin de la rendre meilleure.

Dr L.-P. Lejeune

Le Dr Louis-Philippe Lejeune, chirurgien et membre du comité de santé et de bien-être de la Chambre de commerce locale, souhaite aussi que la qualité de l'eau potable soit améliorée.

"L'eau actuelle est terrible", a-t-il dit.

Le Dr Lejeune a expliqué que l'eau actuelle présente une odeur nauséabonde et un goût de bois pourri et ce, particulièrement au printemps.

Il a mentionné que les chirurgiens doivent recommander à leurs patients de boire beaucoup d'eau, surtout après une intervention chirurgicale. Selon lui, plusieurs malades préfèrent boire de l'eau de Vichy à l'eau de Sherbrooke.

Le Dr Lejeune a dit qu'il endosse également la prise de position de la Chambre de commerce, en ce qui a trait à l'eau potable.

Il a de plus exprimé l'opinion que l'eau du lac Memphrémagog que l'hôtel de ville se propose d'aller chercher offre peu de risques de pollution.

Dr L. Langis

Le Dr Léo Langis, pédiatre, a déclaré que "l'eau de Sherbrooke n'est pas belle à voir ni agréable au goût."

Lui aussi, il est en faveur de l'amélioration de l'eau potable, à Sherbrooke.

Le Dr Langis a fait remarquer que l'eau, qui contient beaucoup de bactéries, peut causer des "troubles" intestinaux.

Il a terminé en disant qu'il faudrait faire bouillir l'eau consommée par les enfants.

Le Dr E. Poisson

Le Dr Emile Poisson, directeur de l'Unité sanitaire de Sherbrooke, s'est aussi montré favorable au projet d'améliorer l'eau potable.

Il a endossé la décision de l'hôtel de ville d'aménager une conduite d'adduction afin de puiser l'eau au lac Memphrémagog.

Le Dr Poisson a précisé que l'eau actuelle ne constitue pas un danger, mais qu'elle ne rencontre pas toutes les qualités requises.

Selon le directeur de l'Unité

Selon le capitaine Larrivée

Pas un problème de fermer la "Wellington" le vendredi soir

SHERBROOKE. — Le capitaine Georges Larrivée, en charge du service du trafic pour la police municipale de Sherbrooke, a déclaré que la fermeture de la rue Wellington nord, pendant la durée du Festival d'été de Sherbrooke, ne crée pas de problèmes majeurs, quant à la circulation.

C'est terrible

Le capitaine Larrivée a même déclaré qu'il serait à envisager de fermer la rue Wellington nord à la circulation, tous les vendredis soirs, alors que les voitures y avancent à peine à la circulation.

Il se agit de passer sur la rue Wellington nord, le vendredi soir, pour se rendre compte de la situation. Il peut être nécessaire, à certains moments, de rouler pendant 20 à 25 minutes avant de franchir la distance qui sépare la rue Frontenac de la rue King, en auto et ça, sans s'arrêter inutilement.

Que dire du piéton qui circule sur le trottoir, se fait bousculer et perd un temps précieux à suivre ceux qui sont moins pressés.

La fermeture de la rue, le vendredi soir, à toute circulation automobile permettrait aux piétons d'aller librement dans la rue, d'un côté à l'autre. Ce serait en quelque sorte une formule de plaza, seulement pour la fin de semaine.

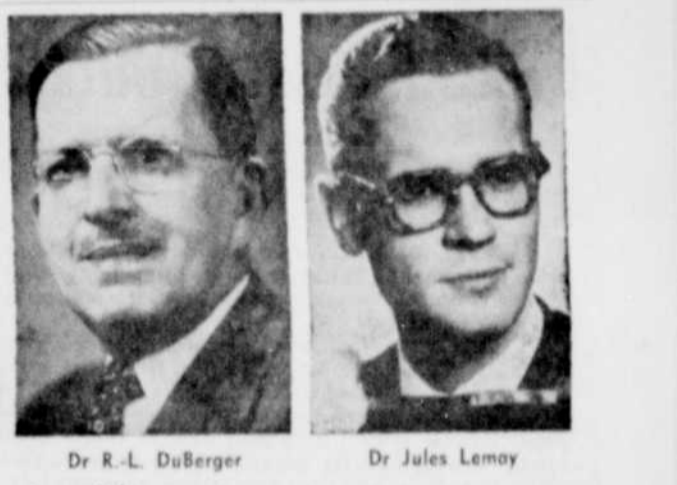
Par Grandes Fourches

Pour la durée de la Plaza Wellington, le trafic est détourné par la rue des Grandes Fourches, dans les deux sens.

Le capitaine Larrivée a fait remarquer que la circulation y est beaucoup plus rapide, probablement parce qu'il ne s'y trouve pas de vitrines de magasins.

Il arrive fréquemment que la circulation va au ralenti, sur la rue Wellington, parce que des au-

tomobilistes s'arrêtent presque complètement pour regarder ce qu'il y a dans les vitrines. D'autres s'arrêtent dans le milieu de la rue pour laisser monter et descendre des passagers, ce qui n'est pas sans retarder la circulation.



Pour M. Roland Lussier

Un poste permanent

SHERBROOKE. — Le président de la Fédération des instituteurs et institutrices du diocèse de Sherbrooke, M. Roland Lussier, deviendra permanent au sein du service académique de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec.

Il occupera le poste de président de la commission de l'enseignement secondaire. Cette nomination a été annoncée hier en même temps que celle de M. Adrien Roy, de Beauport, qui présidera la commission de l'enseignement élémentaire.

Le perfectionnement de la CEC vise à faciliter le perfectionnement du personnel enseignant et son intégration dans le système scolaire du Québec.

Il s'efforce d'accroître l'intérêt et de stimuler le dynamisme dans les questions pédagogiques, notamment par l'information régulière des enseignants sur l'évolution en éducation et l'organisation de cours de perfectionnement.

Accusé de faux

Examen psychiatrique

SHERBROOKE. — Le procureur de la couronne, Me Guy Blanchette, a demandé un examen psychiatrique dans le cas d'un Sherbrookeois. Le juge Benoît Turmel a accédé à sa demande.

Il semble évident que le prévenu, dans cette affaire, n'est pas en possession de toutes ses facultés.

L'acte d'accusation reproche à l'inculpé d'avoir tenté de refiler un faux chèque au montant de \$1,500.

Un jeune homme de Sherbrooke subira son enquête préliminaire le 15 juillet, à 2 heures p.m., sous l'accusation d'avoir volé une jeune Sherbrookeoise, dans la nuit du 21 au 25 juin, dans le Canton d'Ascot.

Le prévenu aurait utilisé les menaces et la crainte de lésions corporelles pour avoir des rapports sexuels avec sa victime.

SOLDE et VENTE D'ENTREPOT

SPECIAL EXTRAORDINAIRE TOUS LES JOURS

DE LA

PLAZA

KING-WELLINGTON

Levesque

1000, rue Wellington
Sherbrooke - 687-1111

Gerard Perreault

FOURRURES

- Remodelage
- Réparation
- Nettoyage
- Teinture
- Entretien

M. ALEXANDRE SHERBROOKE 342-1154

NO 1

A Sherbrooke

Premier congrès des patrouilleurs

SHERBROOKE. — La Compagnie no 2, district no 1, du Corps des patrouilleurs du Québec, tiendra un congrès à Sherbrooke, les 11 et 12 juillet courant.

C'est le premier congrès que le Corps des patrouilleurs du Québec tient depuis qu'il existe sous ce nom. Les organisateurs comptent sur ces deux jours, non seulement pour fraterniser, mais pour mettre en commun leurs efforts et leurs idées afin d'aider de l'avant.

Historique

Le corps des patrouilleurs du Québec a obtenu une charte provinciale, le 3 décembre 1963, à la suite d'une rupture des membres de la province de Québec avec les "Frontiersmen", dont le siège social est situé à Hamilton, en Ontario.

En effet, les officiers vétérans, ainsi que 12 compagnies sur 13, de la division du Corps des Imperial Frontiersmen, se sont dissociés des quartiers généraux de Hamilton pour continuer leurs activités au Québec sous ce nouveau nom.

Districts

Depuis l'incorporation, le corps des patrouilleurs du Québec compte quinze compagnies et son champ d'activités est réparti en trois districts. La zone no 1 comprend les villes du centre de la province, le no 2, les villes de la région du Lac St-Jean et du Saguenay, et le no 3, les villes du bas du fleuve.

Les buts

Les buts poursuivis par le Corps des patrouilleurs du Québec consistent à être au service de la province, en cas d'urgence; pratiquer et développer un entraînement semi-militaire, récréatif et éducatif; et assister les autorités civiles, religieuses, militaires et policières à maintenir l'observance de la loi et l'ordre à travers la province lorsque requis.

Il se veut un corps discipliné, prêt à servir la province et le public en tout temps. Sa devise est "Se donner pour mieux servir."

Montréal en bref

Les faux certificats

QUEBEC, (DNC) — Le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, s'est contenté de répliquer, hier, à Me Daniel Johnson, chef de l'opposition, qui l'interrogeait, sur son intention de donner suite à la requête réclamant une enquête royale sur l'affaire des faux certificats, que les tribunaux s'en occupent actuellement. Le scandale a connu des échos, depuis 1962, dans les comtés montréalais de Sainte-Marie et St-Jacques.

Un mandat de dix ans

L'hon. Bernard Pinard, titulaire du département de la Voirie provinciale, a réclamé, hier, du Parlement, qu'il sanctionne un mandat de dix ans dévolu au président de l'Office provincial des autoroutes, M. Guy Poliquin, de Montréal. En présentant le bill 29 qui modifie la loi des autoroutes, Me Pinard a également demandé l'approbation d'une réglementation touchant les affiches et enseignes installées le long des autoroutes et le droit de poursuivre les récalcitrants. Les honoraires de M. Poliquin se chiffrent à \$29,000, par année, depuis juillet 1963. Quant aux autres commissaires de l'Office, MM. Aimé Laurion, de Granby, Claude Rouleau, de Montréal, touchent chacun \$5,000 par année, en honoraires. Le projet de loi devait être adopté, sur division, en troisième lecture.

Promotions industrielles

Depuis 1960, plus de 2,000 entreprises industrielles et commerciales ont surgi au Québec, représentant un investissement de \$750 millions, des emplois nouveaux pour 35,000 personnes et l'élan continu. Parmi les principales acquisitions, est-il besoin de rappeler l'usine d'autos de la General Motors qui coûtera \$50 millions à Sainte-Thérèse de Blainville; une usine d'acier de 42 millions, installée à Sorel, par Atlas Steel Corp; une aciérie de zinc de \$18 millions, aménagée à Valleyfield par la Canadian Electric; l'agrandissement d'une papeterie par la Canadian International Paper, à La Tuque, au coût de 12 millions; une usine de carton de \$40 millions à New Richmond par la Bathurst Power and Paper; une usine de papier de 12 millions à Grand-Mère, par la Consolidated Paper Corp; une usine de textile de \$12 millions à St-Jean, par la Dominion Textile; une usine de papier de \$20 millions à Baie-Comeau, par la Québec North Shore Paper, et un investissement de \$6 millions dans de nouvelles mines à Matagami.

Quatre jeunes gens s'entuent

Une grande vitre en éclats chez Dupuis Frères

MONTREAL, (PC) — Une large vitre a volé en éclats au début de la journée au magasin à rayons Dupuis Frères. A la suite d'un désaccord entre les employés et le patron, ce magasin est fermé depuis le 15 juin. La police a fait savoir que quatre garçons ont été aperçus donnant des coups de pied dans la vitre. Dès que celle-ci s'est brisée, les jeunes malfaiteurs ont pris la fuite. La police n'a pas voulu relier cet incident à la fermeture du magasin. La direction de Dupuis Frères a fermé les portes de son magasin à rayons lorsque les négociations sur une nouvelle entente collective ont été rompues. Le syndicat des commis de magasin demandait des augmentations de salaire pour les 80 employés de Dupuis Frères.

Raid au Manège des Fusiliers Mont-Royal

Six armes volées n'ont pas été retrouvées

MONTREAL, (PC) — Un porte-parole du ministère de la Défense nationale a témoigné en Cour jeudi que six armes automatiques dérobées au cours du raid au Manège des Fusiliers Mont Royal en janvier dernier, n'ont pas encore été retrouvées. M. Paul Harvey, directeur régional du Centre de distribution d'armement du ministère, témoignait à l'enquête préliminaire de Hector Joseph Marcel LaLiberté. LaLiberté, 24 ans, avait été accusé d'avoir possédé une arme semi-automatique dans l'intention de mettre des vies en danger. Détenu sans cautionnement, il a été envoyé à son procès, qui aura lieu lors des Assises d'automne, sous une accusation modifiée de possession d'arme illégale. Dans son témoignage, M. Harvey a révélé que l'arme semi-automatique trouvée le 30 juin par la police chez LaLiberté était une de celle disparue du manège des FMR à la suite du raid par des hommes masqués. Six jeunes hommes membres de l'organisation terroriste de l'Armée de libération du Québec ont subi leur procès et été envoyés en prison pour avoir commis ce vol. M. Harvey a déclaré que les 13 armes qui n'ont pas été retrouvées sont 4 mitrailleuses Bren, cinq Sten et quatre pistolets semi-automatiques.

Octroi de \$419,710

Une annexe de 107 lits à l'institut de cardiologie

OTTAWA, (PC) — Le ministère de la Santé et du Bien-être fait part de deux octrois pour la construction d'hôpitaux dans Québec. Rivière-du-Loup reçoit \$808,796 pour un nouvel hôpital qui contiendra 229 lits pour grands malades, 24 lits pour malades mentaux, 41 lits d'enfants et installations pour l'enseignement du nursing. L'Institut de cardiologie de Montréal bénéficiera de \$419,710 pour construction d'une annexe abritant 107 lits, des laboratoires chirurgicaux et de recherches et le logement de six infirmières et de trois internes.

Demande faites au ministre du commerce

Prendre des mesures pour écouler un surplus de tabac

OTTAWA, (PC) — Le député progressiste-conservateur de Joliette - L'Assomption - Montcalm a demandé hier soir au ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, de prendre les mesures nécessaires pour permettre à la Société agricole de St-Jacques d'écouler un million de livres de tabac à cigare qu'elle a accumulées. M. Louis-Joseph Pigeon a demandé entre autre au ministre de hausser les tarifs douaniers afin d'empêcher les importations des tabacs du genre de ceux que le Québec peut produire. Le secrétaire parlementaire du ministre, M. Jean-Luc Pénin, a souligné que le ministère n'avait reçu aucune demande à ce sujet, mais que néanmoins il était prêt à étudier la situation pour réparer des injustices, s'il y en avait.

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous offrir cette année encore les services d'une maternelle des plus modernes, ainsi qu'une livre année avec professeur de grande expérience. Vous êtes donc invités à faire l'inscription de vos enfants au plus tôt. Visitez en tout temps sur rendez-vous

MATERNELLE STE-MARGUERITE
1470, rue Prunier — 569-2328

Sa superficie actuelle est d'environ 1,155 milles carrés
Le parc provincial du Mont-Tremblant est réduit de 235 milles carrés par Québec

QUEBEC, (PC) — L'Assemblée législative a adopté jeudi sur division, en deuxième et troisième lectures, un projet de loi qui diminue de 235 milles carrés l'étendue du parc provincial du Mont-Tremblant, dans les Laurentides, dont l'étendue actuelle est d'environ 1,155 milles carrés.

L'Assemblée a également adopté un projet de loi qui prolonge à dix ans le mandat du président de l'Office des autoroutes, responsabilité qui est actuellement assumée par M. Guy Poliquin.

Durant l'étude du projet de loi 28 concernant le parc du Mont-Tremblant, son parrain M. Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de Pêche, a expliqué que la mise en application de plans directeurs de développement des parcs dans la province nécessite la réduction du parc du Mont-Tremblant de 235 milles carrés.

M. Bertrand a fait état de lots qui ont été concédés, au cours des vingt dernières années à l'intérieur du parc et il a rappelé qu'il y a deux ans, le parc avait été réduit d'environ 206 milles carrés pour cette raison. Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a ajouté que les nouvelles limites que le projet de loi 28 prévoit pour le parc du Mont-Tremblant correspondent mieux à des bornes naturelles. Il a dit que dans le passé, des chasseurs circulant dans le parc et transportant des armes s'exposaient à commettre des infractions du fait qu'ils ne pouvaient pas savoir où se trouvaient les frontières du parc.

Opposition

Cet argument n'a pas convaincu M. Johnson, qui a dit que c'est une bonne raison, celle des bornes naturelles de réduire le parc Mont-Tremblant mais insuffisante. Selon M. Johnson, qui a entraîné son parti à voter contre le projet de loi, cette raison, quoique bonne, ne justifie pas de supprimer une superficie de plus de 200 milles carrés de villégiature.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a dit que son ministère a tracé les grandes lignes d'un plan directeur de développement des parcs dans la province, prévoyant la construction de routes à l'intérieur du parc du Mont-Tremblant et également des routes qui relient ce parc-ci à d'autres parcs et le rendant accessibles facilement aux citoyens de plusieurs localités, notamment Joliette, Berthier et St-Michel-des-Saints.

M. Bertrand a dit également que "si une réserve de chasse et de pêche a été créée en Mauricie, c'est pour créer demain un parc provincial dans la Mauricie".

Les nouvelles bornes naturelles du parc du Mont-Tremblant le limiteront à 900 milles carrés.

Approuvé en dernière lecture par l'Assemblée législative, le projet de loi concernant le parc du Mont-Tremblant passe maintenant au Conseil exécutif et il deviendra loi quand le lieutenant-gouverneur y aura accolé son sceau.

Le différend à La Presse dans une impasse

Procédures d'arbitrage remises sine die

MONTREAL, (PC) — Les procédures d'arbitrage entre le journal La Presse et les grévistes du Syndicat international des typographes CTC ont été remises à une date indéfinie.

Les 300 typographes ont déclenché la grève le 3 juin, et le journal, qui a le plus fort tirage des journaux de Montréal, n'a pas publié depuis cette date.

Le gouvernement provincial a nommé le juge Roger Ouimet comme médiateur dans le conflit mais celui-ci a suspendu les négociations la semaine dernière. Il a déclaré que les pourparlers pourraient reprendre à la suite d'une "période de refroidissement" si les deux parties en cause désiraient négocier les points du litige.

Au moment de déclencher la grève, les typographes ont déclaré que l'automation dans les ateliers de l'imprimerie constituait le principal point litigieux.

Depuis le début de la grève, d'autres syndicats ont été mêlés à l'affaire, bien qu'ils ne soient pas en grève officiellement.

Un porte-parole du syndicat des journalistes de La Presse a déclaré au début de la semaine que la grève essayait de prolonger la grève afin "d'affamer" les journalistes pour qu'ils acceptent certains points, dont la sécurité de l'emploi, qui faisaient déjà l'objet de pourparlers au moment où la grève a éclaté.

La direction du journal La Presse n'a fait aucune déclaration depuis le commencement de la grève.

Fin d'une grève de six jours

Retour au travail des employés de la Vickers

MONTREAL, (PC) — Les employés de la Canadian Vickers devaient retourner à leur travail à 8 heures p.m. jeudi soir, mettant ainsi fin à une grève de six jours, a déclaré un porte-parole du syndicat.

Les employés ont voté en faveur de l'acceptation d'un nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans qui porte le salaire horaire de base de \$1.79 à \$2.06. Le contrat est rétroactif au 1er janvier.

M. Ted Payne, chargé des négociations pour les 900 employés, et représentant le Syndicat national des ouvriers en métallurgie, a déclaré: "C'est le meilleur contrat qui ait été signé jusqu'ici ou qui le sera jamais à l'avenir par la Canadian Vickers."

Les clauses du contrat regardant les salaires accordent une augmentation de 35.5 cent par heure sur une période de trois ans, dont 24 cents l'heure en salaire et 11.5 cents en bénéfices marginaux.

M. Lussier souligne que la situation est délicate

Du nouveau bientôt au sujet de l'usine d'assemblage Renault

MONTREAL, (PC) — M. Charles Lussier, délégué général du Québec à Paris, a déclaré hier qu'une nouvelle sera communiquée bientôt au sujet de l'établissement possible d'une usine d'assemblage d'automobiles Renault dans la province.

Interviewé à son arrivée de France, M. Lussier a souligné que la situation est "délicate" et qu'il lui est impossible de dire si la nouvelle sera bonne ou mauvaise pour le Québec.

Il a annoncé qu'il fera rapport au gouvernement provincial au sujet de l'usine d'automobiles, des problèmes commerciaux entre le Québec et la France ainsi que de diverses questions se rapportant à l'Expo 1967.

On ignore quand M. Lussier présentera son rapport aux autorités gouvernementales.



Les membres des clubs 4-H, réunis en congrès à Montréal, ont accueilli avec enthousiasme des personnalités du monde religieux, civil et même sportif. On voit ici Maurice Richard en train de signer des autographes pour un groupe de jeunes 4-H.

Pendant 19 ans

Un fonctionnaire fédéral accusé d'avoir accepté \$108,978 en pots-de-vin

MONTREAL, (PC) — Un mandat d'arrestation a été émis contre Lucien J. Prévost, 58 ans, de Montréal, fonctionnaire du ministère du Revenu national, sous l'accusation d'avoir accepté durant une période de 19 ans, des pots-de-vin s'élevant à \$108,978.

Prévost a été suspendu de ses fonctions à la suite d'une enquête conduite par la Gendarmerie royale et le ministère du Revenu sur ses activités depuis 1945 jusqu'au 11 mai dernier. Le juge Claude Wagner, de la Cour des sessions, a émis

le mandat sur des plaintes portées par M. J.-P. Potvin, assistant de l'investigateur en chef du ministère concerné.

Une plainte a été portée sous l'article du code criminel se rapportant à l'acceptation, sans permission, par des fonctionnaires du gouvernement, de cadeaux de la part de personnes faisant affaire avec le gouvernement. Cet article oblige l'accusé à prouver que les cadeaux n'ont pas été reçus en retour de faveurs.

Une seconde plainte a été portée sous l'article relatif à l'abus de confiance.

La bande s'était emparée d'une somme de \$1,400,000

Cinq hommes comparaissent aujourd'hui en marge du vol d'un camion postal

MONTREAL, (PC) — Cinq hommes devront comparaître la région de Montréal. Un ancien policier de Montréal a déjà comparu en cour sur des accusations à la suite d'un vol de \$1,400,000 commis dans un camion du ministère des Postes, à Montréal le 31 mars.

Les accusés ont été capturés par les détectives la semaine dernière au cours de raids dans la région de Montréal. Un ancien policier de Montréal a déjà comparu en cour sur des accusations à la suite d'un vol de \$1,400,000 commis dans un camion du ministère des Postes, à Montréal le 31 mars.

Avant le 31 mars, ils avaient tenté à quelques reprises de commettre leur vol, mais en avait été empêché par la vue des constables des Chemins de fer nationaux en faction à l'entrée de la malles, à la Gare centrale, près du lieu où le vol fut éventuellement commis.

On ne sait pas si la police considère que les cinq hommes présentement détenus constituent la bande au complet. La police a aussi déclaré que

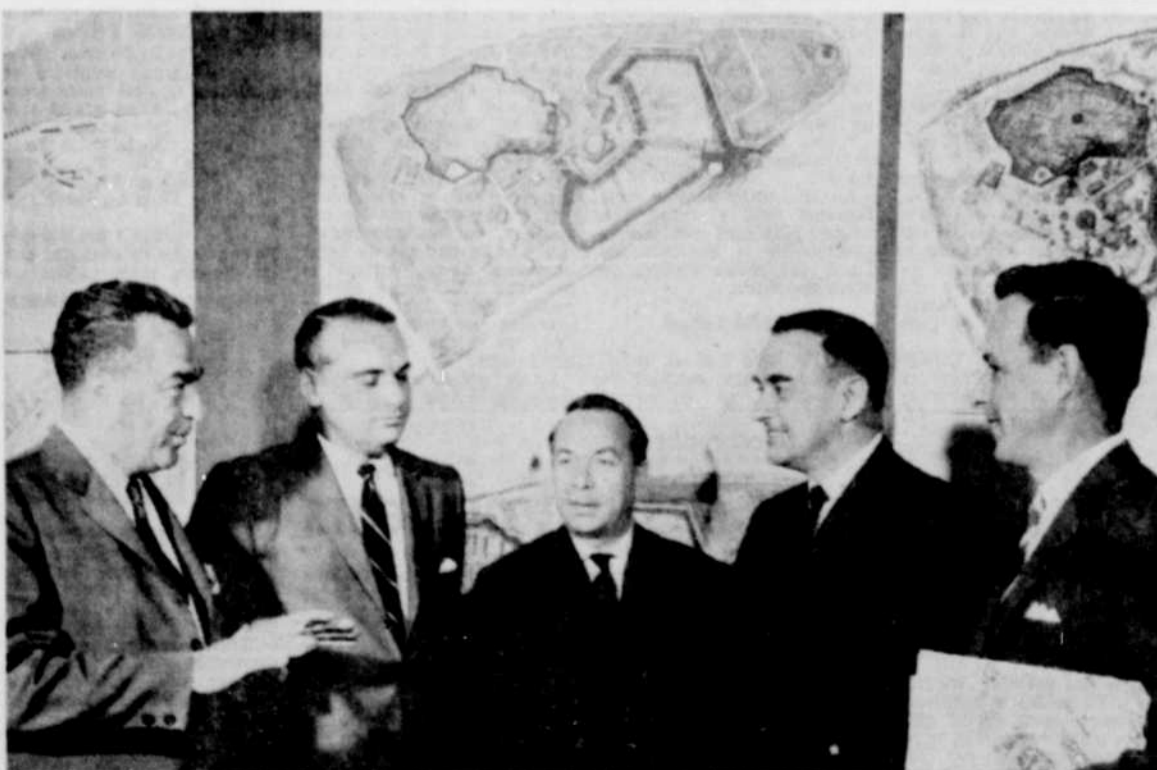
Durant une période de 13 ans

Le propriétaire d'une entreprise accusé d'avoir négligé de déclarer une somme de \$2,800,000 à l'impôt

MONTREAL, (PC) — M. Charles Valiquette, propriétaire de la Provincial Construction Company de Montréal, a été envoyé jeudi à son procès sous des accusations de fraude envers l'impôt. Il aurait négligé de déclarer des revenus s'élevant à \$2,800,000 durant une période de 13 ans. Les accusations prétendent que des revenus annuels s'é-

levant de \$78,500 à \$107,000 n'ont pas été déclarés entre 1947 et 1960.

L'homme d'affaires d'âge moyen a été relâché sans cautionnement après qu'il eut pris l'engagement de se présenter à son procès.



L'architecte en chef de l'Exposition universelle de 1967, M. Edouard Fiset, à gauche, et le président du comité consultatif de l'architecture de l'Expo, M. John C. Parkin, second à gauche, s'entretennent avec les membres québécois du comité, de gauche à droite, M. Claude Beaulieu, de Montréal, M. John B. Bland, de Montréal et M. Gilles Côte, de Québec, qui assistaient hier, à Montréal, à la troisième réunion plénière du comité consultatif de l'architecture de l'Exposition universelle de 1967 afin de formuler leurs recommandations au sujet de l'élaboration des plans et de l'agencement architectural de l'Exposition. Le comité, fondé en janvier dernier, est composé de douze architectes recrutés parmi les plus fameux du pays. Les autres membres du comité sont MM. Guy Desbarats, de Montréal; Walter M. deSilva, de Halifax; Etienne Gaboury, de Winnipeg; K. Izumi, de Régina; Geoffrey Massey, de Vancouver; James E. Secord, de St. Catharines; Douglas Shadbolt; de Halifax et W. C. Stanley, d'Edmonton.

L'uniformisation des manuels scolaires est chose faite

ASBESTOS — L'uniformisation des manuels scolaires est maintenant chose faite à Asbestos. Cette décision de la Commission scolaire catholique d'Asbestos entrera en vigueur dès septembre prochain, pour tous les cours et dans les différentes écoles d'Asbestos.

Cette décision aura pour effet d'éviter des dépenses inutiles aux parents des élèves qui, en cas de déménagement par exemple, doivent changer d'institution ni, pour la Commission scolaire, de supporter un inventaire de livres retranchés de l'enseignement.



Deux morts, un blessé et plus de \$25,000 de dommages. — Tel est le bilan d'un accident survenu mercredi soir sur la route nationale No 1, à St-Paul d'Abbotsford, petite municipalité située à neuf milles à l'ouest de Granby. Sur la photo du haut, nous remarquons le camion-citerne de la firme Fabi et fils Ltée, de Sherbrooke, lequel est monté à l'arrière d'un camion plate-forme (photo du bas) qui a percuté contre un troisième camion lequel a heurté deux hommes debout à l'avant du camion stationné en bordure de la route et qui ont trouvé une mort tragique. Les victimes sont deux chauffeurs américains de l'Etat de Pennsylvanie; il s'agit de MM. Charles Haupt, 32 ans, et Wesley J. A. Redline, 23 ans. Le chauffeur du camion de la maison Fabi et Fils, M. Antoine Trachy, de St-Denis de Brompton a été gravement blessé dans l'accident, mais son état n'inspire aucune crainte. (Photos Roger Roy, p.s.a., Granby)

Deux morts et un blessé dans un tragique accident de la route

Par Roger ROY
GRANBY — Un terrible accident aussi malheureux que ridicule a coûté la vie à deux américains, mercredi soir, vers 10h. 30, sur la route nationale no 1, à St-Paul d'Abbotsford, à quelques pas du garage Robert Bernard.

M. Haupt, 32 ans, demeurant au 224, rue Oak Alley, à Slatington, ville de l'Etat de Pennsylvanie, et M. Wesley J. A. Redline jr., 23 ans, 221, rue St-Jérôme, à Allentown, aussi de l'Etat de Pennsylvanie. Ce dernier est le fils du propriétaire des deux camions américains impliqués dans l'accident.

ment frappés pour ensuite connaître la mort.
Blessé
M. Antoine Trachy, chauffeur du camion de la firme Fabi et Fils a été sérieusement blessé dans l'accident, et il a été transporté à l'hôpital St-Joseph de Granby. Toutefois, son état n'inspire aucune crainte.

A VENDRE
Hôtel licencie, 12 chambres, situé à Notre-Dame-du-Bon-Conseil au centre du village: "Hôtel Bon Conseil". Cause de vente: Maladie.
Pour informations: Tél.: 336-2131



Présentant le nouveau **ARCADIA** DE **ZENITH**
L'APPAREIL DE SURDITE le plus révolutionnaire
Dernier triomphe des ingénieurs de Zenith
Le Circuit MICRO-LITHIC, ouvre de nouveaux horizons dans le domaine des appareils de surdité. ARCADIA a été rendu possible grâce à la technologie de l'âge de l'espace. L'appareil de surdité Zenith est le plus petit, tout en étant le plus puissant. Cet appareil se situe à l'arrière de l'oreille... il donne un rendement de 4 transistors... 50% plus efficace qu'un amplificateur avec circuit électronique conventionnel.
Venez admirer ce nouvel appareil chez:
DONAT DEMERS
Représentant autorisé de Zenith.
333, boul. St-Joseph
Drummondville,
Tél.: GR. 2-5329.

Les faits
Pour bien situer l'accident, il faut mentionner que les deux camions-remorques américains étaient stationnés en bordure de la route; le premier possédait huit feux rouges à l'arrière. Tandis que le deuxième en avait 12. Le premier camion était en panne, un homme était à travailler à l'intérieur de la carlingue du camion pour réparer ou localiser le trouble, tandis qu'il y avait deux hommes (lesquels se sont fait tuer) devant le camion qui regardaient travailler le mécanicien. Il faut ajouter qu'une troisième personne était demeurée assise dans la cabine du second camion.

Le choc
A un certain moment donné, un camion-citerne appartenant à la firme Fabi et Fils, 800, rue King ouest, à Sherbrooke, et conduit par M. Antoine Trachy, demeurant à St-Denis de Brompton se dirigeait vers Montréal, soit dans le même sens que les deux camions, et par une manœuvre que l'on ne peut expliquer, le lourd camion frappa l'arrière du camion américain avec une force inouïe pour ensuite monter sur la remorque qui était vide à ce moment. Sous la violence du choc, le camion américain a percuté sur l'autre camion et les deux hommes qui se trouvaient devant ont été dure-

CHEVALIERS DE COLOMB
Conseil 2383, Magog
Vous êtes priés d'assister avec vos épouses à une messe qui sera chantée en l'église Ste-Marguerite
DIMANCHE, 12 JUILLET,
à 4h. p.m.

Collège Commercial A. Dionne Inc.
230, rue Dorion, C. P. 523, Drummondville
● Cours commercial bilingue complet;
● 8e, et 9e années; cours scientifique et général;
● classe maternelle, enfants de 4 et 5 ans.
Cours de VACANCES
Afin de permettre une révision adéquate en vue des reprises d'examen en août prochain, le Collège A. Dionne Inc. a établi des cours de vacances pendant tout le mois de juillet.
D'autres cours de perfectionnement sur les matières faibles seront également donnés.
Pour informations, GR 2-2866, ou GR. 8-3181

La Cour rejette une action de \$700 contre la Com. scolaire

SHERBROOKE — Un père de famille de Wotton a intenté une action de \$700 contre la Commission scolaire de cet endroit, parce que son fils s'était fracturé une jambe dans la cour de l'école, mais il n'a pas obtenu gain de cause.

Gaston Desmarais, de la Cour supérieure, a mentionné que M. Pinard n'a pas fait la preuve de la négligence, de l'absence de surveillance et de l'incompétence de la part de l'institutrice de cette école.

Jugement
Pour renvoyer l'action, l'hon.

Le juge précise que cet accident n'était pas prévisible et qu'aucune faute n'a été commise par l'institutrice, Mme Aimé Vaillancourt.

Avis de motion en vue de la disparition des taudis à Magog

MAGOG — Un avis de motion pour la préparation d'un règlement en amendant le règlement de zonage et de construction afin d'éliminer les taudis dans la cité de Magog, a été présenté hier, soir, à l'assemblée régulière ajournée.

mandant la démolition complète de la bâtisse en partie détruite par un incendie et appartenant aux Miles Perrier. L'aviséur légal de la cité a demandé aux autorités de présenter un tel règlement avant de prendre des mesures impérieuses. Au cours de l'assemblée d'hier, Mlle Perrier a demandé un délai aux autorités avant que ces dernières procèdent à la démolition.

2 sièges contestés à Rock Forest

ROCK FOREST — Il y aura élections à deux postes, dans la municipalité de Rock Forest, le 13 juillet, et les candidats ont déjà commencé à promouvoir leurs idées auprès des quelque 2,600 votants qu'a dénombrés le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. J. Dubreuil.

Paul-Emile Leblanc, au siège no 1, de M. Jean-Paul Poudrier, au siège no 2, et de M. Lucien Laroche, au siège no 3. Le maire de l'endroit est M. J. Wilfrid Bernier.



Les sièges
Les sièges contestés sont les nos 4 et 6.
On sait qu'à la suite des mises en nomination de lundi, le siège no 4 était, aussi litre mais qu'il a aussitôt été combi par M. Gilles Beauve, élu par acclamation.
Les candidats
Au siège no 4, MM. Anselme Turgeon et Jean-Guy Grégoire font la lutte au conseiller sortant de charge, M. Olivier Bergeron.
Quant au siège no 6, il est l'objet de la lutte que se livrent MM. Georges Carreau et Paul-A. Gosselin, ce dernier étant échevin sortant de charge.
Le conseil
Le conseil de la municipalité se compose maintenant de M.

A Ste-Anne-de-Becupré

WEEEDON, (DNC) — Une délégation de 42 personnes ont fait un pèlerinage à la basilique de Ste-Anne de Becupré. Ce voyage, qui a réuni des citoyens de Weedon, a été organisé par Mme. Fernand Béland, secrétaire des Dames de Ste-Anne de l'endroit.

Nominations. — La compagnie Dominion Textile annonce la récente nomination de M. William Courser au poste de gérant du département des stations d'usine locale de cette entreprise. Né à Montréal, il poursuit ses études au Collège MacDonald à Ste-Anne de Bellevue. M. Courser occupait déjà ce poste à la filiale de Drummondville de la Dominion Textile.



Tous ensemble. — La pluie n'est plus un problème pour les jeunes qui fréquentent les terrains de jeux de la Cité de Sherbrooke, car ils ont maintenant à leur disposition des solles qu'ils peuvent utiliser lorsque c'est nécessaire. Sur cette photo, on voit une partie des quelque 450 jeunes qui ont continué leurs jeux à la salle Ste-Jeanne d'Arc. C'est une innovation de l'OTJ, cette année, et l'expérience a remporté un vif succès auprès des enfants. (Photo La Tribune, par Studio Breton)



Ce n'est pas dans un salon. — Cette photo n'a pas été prise dans un salon ni sur une pelouse, à l'occasion d'un "garden party". Elle a été prise sur la Plaza Wellington, alors que quelques personnes prenaient le thé, dans la rue. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Des milliers de personnes ont défilé, hier, sur la plaza

par Yvon ROUSSEAU

Activités Tout un changement

SHERBROOKE — Des milliers de personnes ont défilé sur la Plaza Wellington et King, hier, au cours de l'avant-midi et de l'après-midi. La température a été élémentaire durant toute la journée, ce qui a permis un trafic encore plus considérable de personnes, qui allaient de magasin en magasin, dont les faces étaient ornées de kiosques, sur le trottoir ou dans la rue. La plaza fait partie des activités du Festival d'été de Sherbrooke.

La foule se rassemblait sur les bancs, installés près de la rue Frontenac, où plusieurs émissions du canal 7 sont réalisées en direct. Les enfants, eux, s'en donnaient à cœur joie à taquiner la truite, dans une piscine installée dans la rue. Il y avait aussi un rucher pour chats et chiens. Les inscriptions ont été nombreuses.

Bref, ce n'est pas la rue Wellington nord qui l'un voit habituellement, avec les clients pressés, qui déambulent à toute vitesse, souvent sans s'arrêter. La clientèle y flâne, regarde partout, s'arrête, traverse la rue, s'assoit, repart. L'acheteur est gai et détendu. Il n'a pas à s'inquiéter du trafic. Il s'amuse à magasiner.

Des millions contre le cancer, la polio et les maladies du coeur

A l'aide
Les femmes semblaient y magasiner à l'aise avec les enfants, qui demandaient une surveillance beaucoup moins soutenue, du fait qu'il n'y avait aucune circulation automobile.

Que fait-on pour guérir les malades sexuels qui menacent la sécurité de nos enfants?

(M. J. E. Hoover)

Des millions de dollars sont dépensés chaque année pour combattre le cancer, la polio et les autres maladies du corps, mais comme nation, on ne fait rien pour guérir les malades sexuels, qui menacent la sécurité de nos enfants.

Rafraîchissements

Certains magasins avaient même pris l'initiative de servir le thé gratis gratuitement, à leurs clients.

Comme à la foire

Il régnait dans la rue une atmosphère de détente et de gaieté, qui y manque habituellement. L'orgue se faisait entendre, couvrant en grande partie les bruits de la foule qui déambulait, ça et là, de kiosque en kiosque.

Aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, de signaler M. Hoover, une personne a été arrêtée à toutes les 28.6 minutes, pour des crimes sexuels, au cours de l'année 1963, alors que ce genre de crimes a atteint un nouveau sommet. Ces statistiques proviennent de 1,174 villes américaines qui font une compilation.

Des frappe l'oeil

Pour le curieux qui déambulait sur la rue Wellington nord, quelques menus détails attirèrent davantage l'attention. Il y voyait d'abord une vieille voiture, un autobus et une multitude de kiosques. Puis ce sont les bancs et les lits de verdure qui attiraient le regard, vers le milieu de la rue. Il y avait ensuite la foule immense, vêtue dans toutes les gammes de couleurs.

Le cas de viol ont augmenté

de 110 pour cent, aux Etats-Unis, depuis 1957, et pour chacun des cas signalés, les policiers savent qu'il s'en trouve plusieurs autres qui ne sont pas signalés aux autorités.

Le devoir des parents est

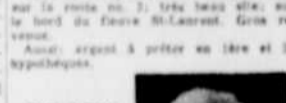
aussi de mettre les adolescents en garde contre les dangers de l'auto-stop, d'ajourner M. Hoover. Les enfants doivent aussi être avertis d'éviter les endroits solitaires, qui sont les terrains de chasse favoris des maniaques sexuels, dit-il.

Des frappe l'oeil

Pour le curieux qui déambulait sur la rue Wellington nord, quelques menus détails attirèrent davantage l'attention. Il y voyait d'abord une vieille voiture, un autobus et une multitude de kiosques. Puis ce sont les bancs et les lits de verdure qui attiraient le regard, vers le milieu de la rue. Il y avait ensuite la foule immense, vêtue dans toutes les gammes de couleurs.

A VENDRE

pour \$2,000,000.00
de valeurs immobilières. Vous pouvez vous procurer à partir de \$10,000.00 à \$100,000.00. Maximo à revenu de \$10,000.00 à \$15,000.00 et de très bonnes conditions.



FLORENT CANTIN

Courtier en immobilier.
50559
4, Boul. Juras Est,
Casier Postal 95 — Victoriaville
Tél.: 752-4848

DEVELOPPEMENT BELISLE INC.
SITUATION: STE-CATHERINE DE KATEVALE
8 milles de SHERBROOKE
TERRAINS pour CHALETS
75 x 100 pieds
Prix \$300, \$400, \$600.
Site montagneux, idéal pour la pêche, la chasse et le ski.
CHALET
Nous construisons votre chalet pour aussi peu que \$1595.
Plus de 100 plans à votre choix.
POUR INFORMATIONS ou RENDEZ-VOUS COMMUNIQUEZ AVEC
ADRIEN BELISLE
TEL.: 842-2400
— \$100.00 —
Coupon applicable sur l'achat d'un terrain.
N. B. un seul coupon par acheteur.

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE INC., 231, rue Sumner, Sheerbrooke, Tél. 568-8225

ABONNEMENT, au Canada, par la poste, sauf endroits desservis par camélateur : Un an \$12.00; 6 mois \$7.00; 3 mois \$4.00

La Tribune est affiliée à la Presse Canadienne, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de l'Association des quotidiens de langue française, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affilié à l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique.

La lumière doit être faite complètement

Ce sont des réunions extrêmement importantes que le comité des privilèges et élections de l'Assemblée législative de Québec tiendra, les 21, 23, 28 et 30 juillet. De fait, ces réunions seront les premières du genre tenues par le comité depuis de nombreuses années.

Les faits sont clairs et précis. Le député de Trois-Rivières, Me Yves Gabbas, accuse le député de St-Maurice, l'honorable René Hamel, procureur général, d'avoir accepté un pot-de-vin de \$1,500 en juillet ou août 1960.

Il s'agit là d'une accusation extrêmement grave portée par un membre de l'Assemblée législative contre un de ses collègues qui se trouve, au surplus, membre du Cabinet. Cette gravité est déterminée non pas tant par l'importance de la somme mentionnée que par l'importance de l'accusé et du poste qu'il occupe dans le gouvernement de la province.

L'accusation apparaît grave encore par l'importance et le sérieux des moyens qu'elle met en oeuvre pour faire éclater la vérité. Avec la réunion du comité des privilèges et élections, c'est

l'Assemblée législative elle-même qui se transforme en tribunal pour juger la conduite de l'un de ses membres.

Il peut en résulter des conséquences très sérieuses pour l'accusé et pour l'accusateur. S'il est reconnu coupable de l'accusation portée contre lui, le procureur général sera destitué de ses fonctions et voué à l'opprobre publique. Si l'accusation se révèle sans fondement, le député de Trois-Rivières se trouvera dans la situation d'un homme qui a porté atteinte à la réputation d'un collègue sans pouvoir fournir des preuves irréfutables de ses avancées.

Il peut aussi arriver, après le renvoi de l'accusation, que subsistent, dans l'esprit d'un certain nombre de citoyens, des doutes sérieux sur l'intégrité du procureur général. La carrière politique de ce dernier pourrait même en subir un tort irréparable.

La lumière doit donc être faite d'une façon complète sur toute cette affaire, de manière à éliminer toute possibilité de doute. La conclusion du comité devra dire clairement si M. Hamel a accepté un pot-de-vin ou si le député de Trois-Rivières a porté une accusation qui ne reposait sur aucun fondement sérieux.

Le cancer recule devant la science

Longtemps considéré comme un mal mystérieux et incurable, le cancer continue encore d'exercer ses ravages, mais les recherches scientifiques intensives ont réussi à percer plusieurs de ses secrets. Aujourd'hui, la lutte contre le cancer permet de nourrir de sérieux espoirs de voir la terrible maladie bientôt vaincue. Des remèdes existent déjà contre certains types de cancer et chaque jour, petit à petit, la maladie est vaincue dans ses derniers retranchements.

La série d'articles dont La Tribune a terminé la publication aujourd'hui permet de faire le point sous ce rapport. L'abondante publicité faite au sujet du cancer et les multiples renseignements communiqués au public ont provoqué la naissance d'un état d'esprit qui, tout en favorisant la prévention et le dépistage de la maladie, expose les citoyens à nourrir de vaines espérances.

Nous en avons un exemple avec l'affaire Naessens. Le mouvement de sympathie déclenché par le décès du jeune René Guynemer, que le sérum Anablast n'a pu guérir de la leucémie, semble vouloir se transposer sur le plan scienti-

fique pour mettre en accusation la médecine officielle. On parle même d'un mouvement populaire qui adresserait des pétitions au gouvernement et aurait commencé à recueillir des signatures de citoyens.

Cette façon de procéder est loin d'inspirer confiance car ce n'est pas au moyen de pétitions et de pressions populaires auprès des autorités politiques que l'on aboutit à des résultats dans un domaine où la solution relève de la recherche scientifique la plus rigoureuse.

Le sérum du biologiste Gaston Naessens s'est révélé totalement inefficace non seulement chez nous mais également en France où il n'a pu provoquer aucune guérison. Nous ne blâmons pas le père d'un leucémique d'avoir tenté une chance ultime alors que la médecine officielle avouait son impuissance, mais on ne saurait partir d'un échec pour entreprendre un battage publicitaire qui risque de faire naître de vaines espérances et de dégénérer en exploitation de la crédulité populaire.

Le cancer ne sera pas vaincu sur les tribunes publiques mais dans le silence des laboratoires.

L'opinion des lecteurs

Nous ne publions que les lettres traitant d'un sujet d'intérêt public et les opinions émises n'engagent en rien la responsabilité du journal. Les lettres doivent être signées du nom de leur auteur, on peut cependant utiliser un pseudonyme à condition de faire connaître son identité.

La politesse et les policiers

M. le rédacteur, J'ai lu un article paru récemment dans votre journal où on disait que certaines personnes étaient impolies envers les policiers de la cité de Sherbrooke. Je crois bien qu'on pourrait aussi dire que certains officiers de la force constabulaire manquent totalement de courtoisie envers les citoyens de la cité.

J'ai fait moi-même un appel téléphonique au poste de police pour porter plainte au sujet d'une bande de jeunes qui font du chahut jusqu'à 11 heures du soir dans certaine rue de mon quartier. Le sergent, (dont je tairai le nom), m'a répondu assez poliment que le règlement de la cité interdit le bruit de 11 heures p.m. à 7 heures a.m. et qu'avant 11 heures p.m. il n'y avait rien à faire.

J'insistai qu'après avertissement, les enfants faisaient quand même beaucoup de bruit et tenaient les gens (surtout les bébés et les jeunes enfants) éveillés jusqu'à une heure avancée. Et je ne suis pas seule à m'en plaindre. Il m'a alors répondu: "C'est le règlement, que voulez-vous qu'on y fasse?" Je lui demandai alors si les jeunes pouvaient faire le chahut et tous les mauvais coups qu'ils voulaient, pourvu qu'ils soient avant 11 heures p.m.

Il m'a répondu: "Oui, madame", et m'a racroché (moins poliment cette fois) un coup de téléphone sonore dans les oreilles. Si la police n'est plus bonne pour maintenir l'ordre, mais seulement utile à surveiller les parcmètres et à coller des "tickets", je ne vois plus tellement son utilité.

Je sais très bien que les règlements municipaux sont faits pour être appliqués, mais je crois que l'on y gagnerait à être un peu plus souples dans leur application. Mettant à part la question du règlement, je crois que certains officiers manquent de tact et de politesse et pourraient en apprendre de personnes moins haut placées.

"Noblesse oblige", a-t-on déjà dit et je ne crois pas que ce dicton soit passé de mode. Citoyenne du quartier Est.

Plus de politique de rapièçage

M. le rédacteur, Dans le Québec, la situation s'aggrave de jour en jour sur le front du travail où les grèves se multiplient et où les attitudes se durcissent impitoyablement entre le patronat et la classe laborieuse.

De leur côté, les cultivateurs amorcent la révolte de la terre. Ils en ont assez d'un revenu de famine et du joug fiscal du gouvernement libéral. Leur marche sur Québec démontre très bien qu'ils ne veulent plus vivre en parias.

Il y a quelques années, le peuple balançait l'Union Nationale dans l'Opposition et elle le méritait.

Dans l'euphorie de sa victoire électorale, notre équipe de grandeur promettait mer et monde, entendait réaliser ce que le régime d'opposition n'avait pu réaliser et poursuivre la révolution économique du Québec pour nous rendre vraiment maîtres chez nous.

Les récentes déclarations de Me Daniel Johnson à Granby au sujet de la précarité actuelle de la situation économique du Québec sont ahurissantes dans leur authenticité. Il s'agit aux yeux de la belle province, tout comme ce magnifique Canada, est devenue la vache à lait de la grosse finance américaine.

Le parti libéral de M. Lesage et l'Union Nationale ne sont plus les partis dont les Canadiens français ont besoin pour la conduite d'une libération nationale dans tous les domaines.

La politique de rapièçage de nos deux partis traditionnels, voilà qui est littérairement incompatible en tant que jeune nation aspirant à un ordre politico-social adulte.

Les classes ouvrière et paysanne doivent se rendre présentement compte que seul le socialisme peut fournir le contenu, les outils et la ligne générale à notre révolution tranquille qui est pourtant bel et bien nationale.

Nous refusons de forger notre destin en compagnie de policiers qui, au Parlement, errent au lieu d'agir. Le socialisme québécois est l'engagement, le contrôle, la participation et la responsabilité du peuple canadien-français à tous les niveaux des grandes décisions économiques, sociales et politiques de l'Etat du Québec.

Il est d'une importance capitale que les militants du socialisme québécois dialoguent avec le peuple. Quand l'opinion populaire verra l'importance que peut jouer le socialisme en terre québécoise, ce sera le moment propice d'unir les forces les plus dynamiques de la nation en vue de la fondation d'un parti politique qui pourra répondre autant que possible aux justes revendications d'une nation s'orientant vers son indépendance totale.

L'ordre politico-social présent est l'opium du peuple. Notre socialisme sera la création quotidienne de la liberté. Henrius LACHANCE, Montréal.

La presse de langue anglaise

Extraits d'éditoriaux

Les Canadiens français à Welland

(Le Evening Tribune, Welland) — Comme cela a été le cas pour le problème du drapeau, la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a rencontré de sérieux obstacles, et a encore une certaine distance à parcourir pour négocier selon la voie qui lui a été indiquée.

On doit manifester de la compréhension à l'égard de la commission qui fait face à une tâche épineuse et difficile. Mais nous devons dire que certaines de ses façons de faire semblent curieuses.

Les habitants de Welland se sont en particulier posés des questions sur le bien-fondé de certaines mesures prises par la commission. Celle-ci envoie en effet à l'étranger des emissaires dans le but d'observer le climat dans lequel des gens de diverses origines raciales cohabitent dans l'harmonie et la compréhension.

Notre perplexité s'explique facilement. Nous avons, à Welland, 7,900 Canadiens français qui vivent en harmonie avec des gens appelés en gros Canadiens anglais, et avec des gens ayant de nombreuses autres origines ethniques.

Cet important groupe canadien-français ne se sent pas inférieur parmi la population totale de Welland, 47,000 habitants. S'ils sont restés derrière d'autres groupes raciaux à certains points de vue, ils ont accepté d'en porter la responsabilité. Et ils ont mis en branle des politiques destinées à mettre fin aux inégalités.

La commission trouverait que l'étude de l'histoire de la colonie canadienne française à Welland, est édifiante, apaisante et, sans aucun doute, réconfortante, si elle décidait de s'y lancer.

Les débats ont été presque hâtifs. Entre 1917 et 1919, environ 20 familles de la région de Montmorency déménagèrent à Welland parce qu'on y trouvait du travail dans l'industrie textile.

Elles furent rapidement mises à l'aise et toute aussi rapidement la Commission des écoles de Welland faisait face à un nouveau problème — l'instruction de 43 enfants francophones.

Sans controverse, la commission des écoles vota en faveur d'une demande au ministre provincial de l'Education autoriserait-on l'établissement d'un enseignement en langue française?

Le ministre répondit que l'article 17 de la Loi sur l'Education, interdisant l'enseignement du français dans les écoles publiques, ne pouvait être modifié. Cependant, pour faciliter les échanges avec les enfants, on autorisa l'emploi d'un professeur bilingue.

Le R. P. Rosario Tanguay, qui vint de Saint-Hyacinthe s'occuper des besoins spirituels des nouveaux arrivants, résolut le dilemme en obtenant qu'on utilise d'anciens baraquements de l'armée pour y donner des cours privés payés par les familles françaises. Ce bâtiment devint une école en même temps qu'une salle paroissiale.

La Commission des écoles de Welland continua de manifester sa sollicitude et de plaider en faveur de l'annulation de la clause 17. Enfin, en 1926, des mesures en ce sens furent prises par le gouvernement provincial.

Les dirigeants de Welland mirent immédiatement en pratique la nouvelle politique et, dès avant 1930, trois instituteurs francophones faisaient leur travail.

Il y avait au début deux classes en français; le progrès, accéléré par un nouvel

afflux de Canadiens français pendant la Seconde Guerre mondiale, a été tel que maintenant il y a 45 classes bilingues comprenant 1,500 élèves...

M. Fair propose qu'on choisisse équitablement un jeune délégué dans chaque circonscription fédérale et que le groupe ainsi formé organise la Chambre des Communes, formant un parlement de la jeunesse en tant que manifestation du centenaire de la Confédération.

M. Fair rapporte que la Commission du centenaire et tous les dirigeants politiques auxquels il en a parlé, sont en faveur du projet et qu'il y a de fortes chances qu'il soit accepté en définitive.

En vertu de ce projet, les jeunes gens choisis se réuniraient en groupes gouvernemental et de l'opposition et feraient des débats sur des problèmes comme celui du développement économique et social du Canada et sur les relations du Canada avec les Etats-Unis, les Nations unies et le Commonwealth. Il y a beaucoup à dire sur cette proposition.

Les 50 prochaines années appartiendront aux jeunes hommes et aux jeunes femmes qui ont actuellement moins de 20 ans. L'intérêt qu'ils manifesteront pour le bien-être du pays et leur dévouement à la cause publique feront partie des bases de construction de l'avenir du pays. La tenue d'un jeune parlement du Centenaire constituerait une reconnaissance du rôle que les jeunes gens d'aujourd'hui joueront dans la formation de l'avenir du Canada... 3 juillet.

Les 50 prochaines années appartiendront aux jeunes hommes et aux jeunes femmes qui ont actuellement moins de 20 ans. L'intérêt qu'ils manifesteront pour le bien-être du pays et leur dévouement à la cause publique feront partie des bases de construction de l'avenir du pays. La tenue d'un jeune parlement du Centenaire constituerait une reconnaissance du rôle que les jeunes gens d'aujourd'hui joueront dans la formation de l'avenir du Canada... 3 juillet.

Le Northern News, Kirkland Lake — Il y a le 24 mai, jour de la fête de la reine Victoria, au 1er juillet, fête de la Confédération.

C'est ce que tous reconnaissent à Kirkland Lake, Ontario où l'on aime particulièrement les congés.

Et dernièrement, cette longue période a donné le temps de penser à une suggestion nouvelle, voulant que l'Ontario interrompe le travail du jour férié, celui de la Saint-Jean-Baptiste.

Les avantages seraient nombreux. L'atmosphère amicale favorisée entre l'Ontario et le Québec par MM. Roberts et Lesage ne pourrait qu'être améliorée si les deux provinces partageaient cette fête.

Et l'atmosphère provinciale pourrait également s'améliorer, les Ontariens qui célébreraient encore indubitablement le terrain pour empêcher une séparation, car ils pourraient perdre ce jour de congé.

Et ce serait un honneur pour la population ontarienne d'origine française. Sa fête serait reconnue officiellement.

Alors, que nos députés fassent quelque chose qui en vaille la peine.

Qu'ils nous voient un autre jour de congé statutaire, 3 juillet.

Parlement de la Jeunesse Le News Chronicle, Port Arthur — Puisque personne ne semble tenir passionnément à notre parlement actuel, il se

La chronique médicale Mouiller son lit

Par le Dr Walter C. Alvarez

Habituellement, il est normal qu'à l'âge de 14 ou 15 ans les jeunes cessent de mouiller leur lit. Occasionnellement, il arrivera toutefois que les adultes mouillent leur lit.

Ordinairement, ces gens sont des personnes particulièrement déprimées; à mon avis seules ces personnes peuvent mouiller leur lit de la sorte à l'âge adulte.

J'ai eu l'occasion de vérifier à maintes reprises que lorsque des jeunes filles mouillent leur lit occasionnellement, lorsqu'elles sont couchées, la difficulté dont elles sont atteintes disparaît quand elles se marient.

Mais, il va sans dire, il est difficile de faire de cette affirmation une loi générale car un cas vient d'être rapporté. C'est celui d'une femme qui est mère d'un garçon de 19 ans déjà. Cette mère, selon les données que je possède sur son cas, mouille encore son lit malgré son âge. Je crois que cette dame ne peut être que très déprimée.

Il est assez significatif toutefois de l'entendre dire que son enfant aussi est atteint de cette même difficulté un peu gênante.

J'ai également à portée de la main la lettre d'une autre personne, une femme, qui me dit mouiller encore son lit malgré son âge déjà respectable. Une affirmation qui me fait réfléchir aussi, lorsque je lis cette lettre, c'est que la fille de cette dame mouille également son lit de temps à autre.

Faiblesse d'esprit Il y a à quelque temps, j'ai eu l'occasion de compléter ma documentation sur le sujet en rencontrant une jeune fille de 18 ans. Cette gentille demoiselle qui aurait dû normalement fait tourner la tête à certains messieurs, mouillait son lit. Il en était de même de sa sœur aînée, âgée de 20 ans.

Dans le dernier cas, ainsi que je le fait se présente souvent, lorsque des membres d'une

Vertical text on the right edge of the page, likely a list of names or a page number indicator.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

Le restaurateur qui a brandi un revolver contre des noirs

Support financier contre l'intégration

Que cela dépasse les frontières d'un seul pays

La politique des E.-U. au Sud-Vietnam: un risque

WASHINGTON, (AFP) — La politique actuelle des Etats-Unis au Vietnam "comporte le risque d'extension des actions militaires au-delà des frontières du Sud-Vietnam", a confirmé M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense, au cours d'une déposition devant la commission sénatoriale des affaires étrangères faite le 23 juin dernier et rendue publique jeudi.

M. McNamara était interrogé par les sénateurs sur les déclarations faites récemment par l'amiral Henry Felt, commandant en chef des forces américaines dans le Pacifique, et le général Paul Harkins, ancien commandant des forces américaines au Sud-Vietnam, selon lesquelles les Etats-Unis devraient se tenir prêts à risquer une guerre contre la Chine communiste afin de préserver l'indépendance du Sud-Vietnam.

Au cours de cette même session de la commission, le sénateur Wayne Morse démocrate de l'Oregon, qui a fréquemment exprimé son opposition à la politique américaine au Sud-Vietnam, a déclaré au secrétaire à la Défense: "Si nous sommes entraînés dans une guerre — et je crois que nous le serons — je soutiendrais cette guerre, mais seulement lorsqu'elle aura commencé. En attendant, mon devoir de sénateur est de faire tout mon possible pour empêcher que mon pays soit entraîné dans une guerre. Je pense que nous allons droit à la guerre."

Critiquant les déclarations des deux officiers supérieurs américains, le sénateur Bourke Kickenlooper républicain a estimé qu'il s'agissait là d'une inférence des militaires dans la politique étrangère du gouvernement. "Qui est le porte-parole de la politique américaine?" demanda-t-il à M. McNamara. Ils font des déclarations qui, à la connaissance de cette commission, ne cadrent pas avec la politique officielle américaine.



Depart de l'hôpital. — Enveloppé comme un morceau de porcelaine très fragile, le jeune sénateur Edward Kennedy a quitté hier l'hôpital Cooley Dickinson pour être transféré dans un autre hôpital de Boston. Sous les yeux de son épouse, le jeune sénateur sourit à la foule malgré l'état dans lequel il se trouve. Ses médecins disent qu'il est dans un état satisfaisant, mais il ne sera pas rétabli avant plusieurs mois. Il avait été blessé dans un accident d'automobile. (Telephoto UPI)

ATLANTA, (PA) — Un restaurateur blanc, qui a levé un revolver contre trois Noirs pour les chasser de son établissement, a déclaré qu'il recevait un support financier dans sa lutte contre l'intégration raciale.

"Encore aujourd'hui, un homme d'affaires est entré et m'a donné \$100," a déclaré Lester Maddox. "Ce ne sont pas les petits commerçants qui m'envoient de l'argent, mais bien plutôt ceux qui vont perdre le plus à la suite de l'intégration."

M. Maddox, qui est âgé de 48 ans, a refusé de dévoiler combien d'argent il avait reçu depuis vendredi dernier, alors que trois Noirs avaient essayé d'être servis à son restaurant.

"Nous ne possédons pas encore beaucoup de fonds, mais tout montre que nous avons un appui magnifique," a-t-il ajouté.

Lorsque les Noirs, des étudiants en théologie ont tenté d'intégrer le restaurant de M. Maddox, il a sorti un pistolet et il a distribué des manches de hache à ses employés et aux clients.

Les Noirs ont quitté les lieux, mais un des étudiants a juré de porter une accusation contre Maddox parce qu'il avait pointé un revolver en sa direction.

Maddox est un ardent ségrégationniste. Il a tenté sans succès de se faire élire maire d'Atlanta et lieutenant-gouverneur de la Géorgie. Il s'attend à ce qu'on tente de nouveau d'intégrer son restaurant.

"J'irai en prison avant d'accepter les Noirs", a-t-il déclaré. "Et je combattrai toute poursuite contre moi jusque devant la Cour suprême pour voir si Lester Maddox a raison ou si la constitution est morte."

Après avoir entendu des témoignages contradictoires affirmant plus ou moins que M. Maddox avait pointé un revolver en direction des étudiants, un juge de la Cour civile de Fulton a déclaré hier qu'il y avait là une cause susceptible d'être soumise à un jury.

BOURSE DE MONTREAL

Nouveau Vice-Président Canado Cement Company



Major General J. P. E. Bernatchez

La Canado Cement Company annonce la nomination du Major-General J. P. E. Bernatchez, C.B.E., D.S.O., C. D., I.L.D., Légion d'Honneur, Croix de Guerre avec palme, US Legion of Merit, comme Vice-Président au siège social à Montréal.

Offres d'achat d'actions

Handy Andy Company a avisé la Bourse de Montréal qu'elle vient de faire une offre d'accepter de ses actionnaires toutes les actions de premier privilège de White Hardware Limited, au prix de \$24 chacune, non admissiblement possédées par Handy Andy. L'offre peut être acceptée en tout temps, avant le 20 juillet, et elle est conditionnelle à son acceptation par au moins 80% des dites actions, qui devront être déposées en acceptation de l'offre. Handy Andy détient présentement au-delà de 45% des actions de premier privilège de White Hardware.



Lawrence McDonough, Gérard Clément, Derek A. Atkins

MONTREAL — D'importantes permutations au niveau supérieur de la direction des filatures de la compagnie Dominion Textile dans les Cantons de l'Est et Montréal sont annoncées par E. F. King, vice-président administratif de la compagnie. En tête du tableau d'avancement apparaît Lawrence McDonough comme gérant de la filature de coton de Magog. M. McDonough était surintendant de la filature de Sherbrooke, poste qu'il sera maintenant occupé par Gérard Clément de Montréal. M. Clément sera remplacé comme surintendant de la filature Merchants, à Montréal par Derek Atkins, surintendant à Magog.

FONDS MUTUEL

Table with columns: Fonds, Ventes, Haut, Bas, Ferm. Titrés. Lists various mutual funds like Diversified Inc B, Dividend Shares, etc.

LAURON

La cité de Lauron, comté de Lévis a adjugé à la Corporation de Prêtes de Québec, une émission de \$60,000 d'obligations à 5 1/2 p.c. échéant en séries en 15 ans, au prix de 98.55 soit un loyer moyen net de 5.7414 p.c.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal hier midi par le ministère fédéral de l'Agriculture: Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra - gros 36 à 37; Agros 34 à 35; A-moyen 30; A-petits 25; B 26; C 22.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix étaient irréguliers et légèrement en hausse cette semaine au marché à bestiaux de la métropole. La demande fut modérée et le commerce assez actif. Les bovins et les veaux su sont vendus à des prix assez irréguliers. Les prix des porcs ont été fermes et 25 en hausse.

BOURSE CANADIENNE

Table with columns: Fermeture hier, Titres, Ventes, Haut, Bas, Ferm. Titrés. Lists Canadian stock market data.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal hier midi par le ministère fédéral de l'Agriculture: Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra - gros 36 à 37; Agros 34 à 35; A-moyen 30; A-petits 25; B 26; C 22.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal hier midi par le ministère fédéral de l'Agriculture: Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra - gros 36 à 37; Agros 34 à 35; A-moyen 30; A-petits 25; B 26; C 22.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix étaient irréguliers et légèrement en hausse cette semaine au marché à bestiaux de la métropole. La demande fut modérée et le commerce assez actif. Les bovins et les veaux su sont vendus à des prix assez irréguliers. Les prix des porcs ont été fermes et 25 en hausse.

COURS DE LA BOURSE DE TORONTO

Table with columns: Fermeture hier, Titres, Ventes, Haut, Bas, Ferm. Titrés. Lists Toronto stock market data.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal hier midi par le ministère fédéral de l'Agriculture: Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra - gros 36 à 37; Agros 34 à 35; A-moyen 30; A-petits 25; B 26; C 22.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal hier midi par le ministère fédéral de l'Agriculture: Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra - gros 36 à 37; Agros 34 à 35; A-moyen 30; A-petits 25; B 26; C 22.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix étaient irréguliers et légèrement en hausse cette semaine au marché à bestiaux de la métropole. La demande fut modérée et le commerce assez actif. Les bovins et les veaux su sont vendus à des prix assez irréguliers. Les prix des porcs ont été fermes et 25 en hausse.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Dividendes

Bruck Mills Ltd, 30 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 14 août.

Rapports financiers

HIRAM WALKER Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1964: \$22,772, soit l'équivalent de \$22,772 l'action au regard de \$20.109, soit \$2.663 par action.

Abonnez-vous à La Tribune

Pat's Chicken Villa Sherbrooke - St-Georges

Le meilleur whisky au monde

la vie féminine

À New York, les couturiers décrètent

- comme couleurs: noir, rouge, jaune
- comme longueur: le genou
- comme style: la fantaisie

Les défilés de mode d'automne présentés cette semaine à New York, s'inscrivaient sous le signe de la gaieté et de la jeunesse. Toutefois, le noir sera la couleur en vedette, et cette préférence s'explique par le choix des jeunes danseuses du "Frog" pour le noir qui donne une allure sophistiquée. Le rouge canberge et le jaune brillant sont également en vogue parmi les jeunes. "Le domaine de la mode exige des modèles plus originaux pour définir la personnalité", a commenté le modéliste Luis Estevez, durant les présentations. Ces qualités se retrouvent dans sa collection, mais beaucoup moins cependant en comparaison du couturier Rudi Gernreich, qui apporte le summum de l'originalité.

L'extrémiste

Alors qu'on s'attendait à la présentation de costumes d'été, à la suite du sensationnel maillot sans corsage, Gernreich a fait voir aux journalistes des modèles "habillants" complètement les mannequins. Mais ses créations étaient certes originales, notamment le costume sport comportant la culotte de tweed, des bas longs et la tunique ceinturée s'arrêtant à quatre pouces en haut du genou.

Dior

La Maison Christian Dior de New York présente des jupes courtes, laissant apercevoir le genou, mais dans un style évoquant la jeunesse, alors que Gernreich donne à ses modèles une allure plus audacieuse. En général, la coupe suit les lignes de la silhouette, et la ceinture est factuelle, ou utilisée parfois pour souligner la taille re-

montée, ou descendante. La surblouse nouée négligemment se porte beaucoup avec les costumes d'automne.

Pronostics

Pour la prochaine saison, il est difficile d'établir formellement les tendances de la mode. Ainsi, par exemple, les vestes de costumes sont de toute s longueurs, depuis la plus courte au modèle qui descend aux hanches. Selon Pauline Trigère, qui se trompe rarement, la jaquette plus longue sera en vedette. Un autre couturier partage cette opinion: c'est Geoffrey Beene, qui a gagné cette semaine l'un des Prix Coty de la haute couture.

Dans la section des mannequins, on verra différents styles pour l'automne, modèles ajustés ou très amples. La silhouette avec mouvement circulaire dans la jupe, fera probablement un retour sur la scène de la mode, de même que le manteau enveloppant.

A l'heure du cocktail et pour le soir, le velours et le satin sont les tissus en vogue.

Les tweeds combinant les tons de grenat, anthracite et chamolli, se prêtent à de ravissantes costumes. La flanelle grise est utilisée dans la plupart des collections, en particulier dans celle d'Oleg Cassini.

On voit aussi le crêpe de laine, même en plus accordeon, pour la jupe du soir pleine longueur, le crêpe de soie très effectif pour le costume de théâtre, le tissage croisé pour les manteaux, et les souples brocarts pour la robe de grand soir.

Le décolleté est toujours plongeant, mais pas davantage que dans les collections des dernières saisons.

NEW YORK — Les acheteurs qui assistaient hier à une présentation de mode Christian Dior de New York, ont paru d'abord stupéfaits en voyant les premiers modèles de la collection. Toutefois, ils se remirent assez vite de leur émotion, en apprenant que ces costumes dont l'ourlet de la jupe descend au mollet, se portent au théâtre ou à la maison, et ne constituent qu'un petit nombre dans la vaste collection.

L'idée de la jupe plus longue n'est pas une nouveauté, car les modélistes Pauline Trigère et Vera Maxwell l'avaient déjà lancée. Apparemment, l'ourlet descendant dans une collection Dior, provoque un traumatisme, même à New York, présenté par un protégé du défunt Christian Dior, Gaston Berthelot, plusieurs années après que le changement radical dans la mode, eut transformé les vêtements du jour au lendemain.

A l'avant-première de New York, organisée à l'intention des acheteurs, un grand nombre de modèles présentaient une silhouette mince aux épaules, droite ou légèrement ceinturée à la taille, étroite aux hanches, et ensuite avec un plissé ou godet descendant au genou.

Pour accompagner les vêtements de jour, on pouvait voir des bas foncés, ou des bas en dentelle de soie, des souliers confortables à talons bas, des résilles ou turbans qui rendent intolérables les visites chez le coiffeur. Des costumes réversibles, allant jusqu'à \$1,000 chacun, peuvent se porter comme deux vêtements de différentes couleurs. La collection Dior de New York comportait un vaste choix de brocarts, tissus rebrodés, et costumes étincelants.



Christian Dior a traduit des lignes classiques dans ce tailleur à veste semi-ajustée réalisé dans un tissu anglais de lainage et mohair aux rayures vert jade, bleu royal et blanches. L'ensemble est complété par un turban de même tissu.

Pour les jeunes



PETIT CHIC — Les créateurs de la mode pour enfants à New York ont subi l'influence parisienne. Cette charmante tunique d'orlon et rayonne au large pli plat à l'avant fait partie de la collection Cendrillon des frères Rosenau.

POILS SUPERFLUS
Enlevés scientifiquement et définitivement
AU
STUDIO D'ELECTROLYSE
240 ouest, rue KING
Sherbrooke — Tél. : 569-5457



Betty Carol a dessiné cette cape mouvante pour sa collection Mam'selle. Les caractéristiques principales de ce manteau sont le tissage à la diagonale et les larges boutons d'ivoire disposés en double rangée.

(Photo UPI)



Nodelle présente cette saison un chapeau en tweed, passe-partout, très pratique pour la ville comme à la campagne, s'accompagne du sac à main en même tissu.

(Photo UPI)

Qui sont les maîtres de la mode?

L'automne dernier, plus de vingt mille Canadiennes ont acheté un tailleur Chanel. Quelques rares femmes ont pu se payer le luxe du modèle original au coût de \$1,500. Les autres n'ont déboursé qu'environ \$19,95, mais elles aussi, à juste titre, pouvaient affirmer être habillées à la Coco Chanel.

Mais comment le modèle parisien de \$1,500, était-il parvenu au Canada et comment pouvait-il se vendre \$19,95? Dans sa livraison de juin, une revue féminine suit à la piste le petit tailleur et aboutit chez l'un des deux cents fabricants de vêtements féminins au Canada. C'est là que le mystère s'explique.

Cependant, il n'y a pas que Chanel, il y a aussi tous les grands noms de la haute couture. Les fabricants avouent que Paris leur fournit l'inspi-

ration, New York, l'adaptation nord-américaine et le Canada, la main-d'oeuvre. Mais ils conviennent qu'ils ne sont pas les maîtres absolus de la mode. Qu'ils le veulent ou non, les femmes exercent sur eux une influence considérable. Ils ne

sont pas près d'oublier la débâcle de la robe sac en 1957. Les femmes réagissent si violemment contre cette mode grotesque, qu'en moins d'un an l'effrayant sac disparaît même du rayon des "décoche-moi ça".

Tour d'horizon

Thé-Bridge

Un thé-bridge aura lieu au club de golf de Lennoxville, samedi le 11 juillet, sous la présidence de Mlle A.-M. de Lesleuc. Les hôtesses seront Mlle Bernadette Bégin, Mmes Arthur Harris et Gérard Blouin, Mlle Jeanne Blouin, Mlle Jacqueline Paradis, Mme Jean Daignault et Mlle Pauline Brassard.

Carnet social

Mariage Hawkins-Lemieux

En l'église de Westwood, Los Angeles, Californie, a été béni le mariage de Mlle Alice Lana Hawkins, à M. Jean-René Lemieux, fils de M. et Mme Mathias Lemieux, de la rue Kingston, à Sherbrooke. La réception a eu lieu à San Francisco, au restaurant Saneta Monica, en Californie.

Mariage Fortin-Larochelle

En l'église de St-Victor était béni le mariage de Mlle Gabrielle Fortin, fille de M. et Mme Napoléon Fortin, de St-Victor, à M. Yves Larochelle, fils de M. et Mme Jean-Louis Larochelle, de St-Judore. L'officiant était M. l'abbé Jean-Paul Labrie, directeur du Séminaire Sacré-Coeur, de St-Victor.

Mariage Roy-Tardif

En l'église de St-Joseph était béni le mariage de Mlle Gilberte Roy, fille de M. et Mme Adrien Roy, de St-Joseph, à M. Lévis Tardif, fils de M. et Mme Thomas Jacques Tardif, du même endroit.

Mariage Fortin-Rodrigue

En l'église de St-Victor de Beauce, M. l'abbé Marcel Bisson bénissait le mariage de Mlle Gaétane Fortin, fille de M. et Mme Hercule Fortin, à M. Patrice Rodrigue, fils de M. et Mme Alfred Rodrigue, de St-Alfred.

Mariage Dansereau-Rouillard

En l'église Notre-Dame-de-Fatima, de Lac-Mégantic, était béni le mariage de Mlle Henriette Dansereau, fille de M. Louis Dansereau et de Mme Dansereau, décédée, à M. Marc Rouillard, fils de M. Daoust Rouillard, décédé, et de Mme Rouillard, de Lac-Mégantic.

— ANNONCE —

Plan d'amaigrissement

Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versen ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Suggestion culinaire

- 1½ tasse de jus de pommes congelé, reconstruit
 - ¼ c. à thé de poivre
 - ¼ c. à thé de sel
 - ¼ c. à thé de poivre de cayenne
 - ¼ c. à thé de moutarde en poudre
 - Une pincée de gingembre
 - 1 c. à table de vinaigre
 - 1 paquet (3 on.) de dessert à la gelée-éclair PICARDIE au citron
- Mélanger tous les ingrédients sauf le dessert à la gelée-éclair

Picardie au citron; amener à ébullition et laisser mijoter de 5 à 7 minutes. Retirer du feu et ajouter graduellement le dessert à la gelée-éclair Picardie au citron, en remuant constamment. Continuer de remuer pendant une minute. Laisser reposer de 2 à 3 minutes ou jusqu'à ce que la glace commence à peine à prendre. Déposer à la cuiller sur les sandwich-canapés et couvrir chacun complètement. Mettre au froid si on le désire (la glace prendra et refroidira sans réfrigération). Cette quantité glacera 8 grands sandwich-canapés.

Courrier de Fernande

Q. — J'avais un ami depuis les fêtes. Nous nous voyions deux ou trois fois par semaine et je l'aimais comme j'en ai. Soudainement, il m'a laissée depuis un mois sans me donner de nouvelles. Je l'ai revu quelques fois et je lui ai demandé pourquoi il m'a laissée, mais il ne veut pas me le dire. Je lui demande de revenir et il répond: "Peut-être", mais il ne revient pas. J'ai bien essayé de savoir pourquoi et, une amie qui le connaît, m'a dit que c'était parce qu'il trouvait que j'avais mauvais caractère. Je fais bien des efforts pour me corriger puisque c'est cela qui m'a fait perdre l'homme que j'aimais. Je crois maintenant avoir réussi et je sais que s'il me revenait il n'aurait plus à me reprocher cela. Pensez-vous qu'il me reviendrait s'il savait que je me suis corrigée, et comment faire pour le ramener?

COEUR TRISTE

Actualités féminines

La femme doit continuer à jouer un rôle important dans la famille, a-t-on déclaré mardi au congrès triennal de la Fédération des organisations féminines du Canada, qui se tient présentement à l'université d'Acadia.

Au cours d'une discussion sur le rôle de la femme dans le foyer, la communauté, la nation et dans le monde, Mme John A. McLean de Eureka, N. E., a déclaré: "Nous devons, dans notre société, retourner à la conception que le rôle de la femme adulte est d'être d'abord mère et fondatrice d'un foyer ce n'est qu'après qu'elle peut poursuivre une carrière".

"Il est trop tôt pour évaluer la portée de l'effet sur nos enfants de tant de mères qui travaillent en dehors du foyer", a-t-elle continué, mentionnant qu'il est improbable qu'on puisse remplacer les mères par l'automatisme.

Population rurale. Au cours de notre propre génération, le mode de vie de la population rurale a complètement changé", a déclaré Mme Elton Armstrong, de Armitage, Ontario.

Mme E. J. Roylance de Greenwood, C. B. présidente nationale honoraire, a déclaré que "les femmes avaient fait l'effort d'établir des organisations dans lesquelles elles pouvaient travailler ensemble". Elle a recommandé aux 520 déléguées de se dévouer pour leur pays et leurs organisations.

R. — Ce garçon ne vous a pas quittée pour les raisons qu'il a données à votre amie; il s'en est servi comme d'une excuse, d'un prétexte pour ne pas déclarer le véritable motif de son abandon. On ne se sépare pas de quelqu'un qu'on aime parce qu'il a des défauts. L'aurait-il vous laissé, vous, ce garçon, parce que vous lui avez découvert des petits défauts. Il devait en avoir une multitude et vous les trouviez charmants. Ce garçon vous a quittée simplement parce qu'il ne vous aime pas. Oubliez-le au plus tôt et trouvez - en un autre qui vous aimera en dépit de vos défauts.

Q. — Je serais depuis près de deux ans avec un garçon que j'aime beaucoup. Nous devions nous marier avant longtemps, mais nous avons rompu à cause de sa famille. Il est parti en disant qu'il m'aimait encore, mais ce sont ses parents qui ne m'aiment pas et toutes sortes d'autres raisons. Je suis bien découragée car il a abusé de ma bonté. Je lui ai pardonné bien des choses qu'il avait fait dans le passé. Il me semble qu'il n'y aura plus jamais de bonheur sur la terre et je n'ai que 20 ans.

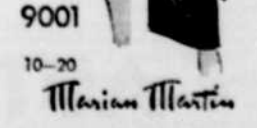
Auriez-vous quelques paroles d'encouragement pour m'aider à supporter mon gros chagrin?

COEUR BRISÉ. R. — On croit toujours que les chagrins d'amour sont éternels, mais soyez certaine qu'ils passent comme tout le reste. D'ailleurs, vous n'avez que 20 ans. Je suis certaine qu'il y a des femmes qui lisent ces lignes et qui voudraient bien se voir à votre place parce qu'elles aussi ont épousé un garçon qu'elles aimaient, bien sûr, mais qui était un peu comme celui qui vous a quittée et que vous pleurez actuellement, un garçon qui a abusé de leur bonté, un garçon qui leur a fait du mal, à qui elles ont dû en pardonner beaucoup et à qui elles doivent en pardonner encore plus. Ces femmes doivent se dire: "Si c'était à refaire".

Vous avez encore l'âge des illusions et vous croyez que, du moment que vous serez avec lui, du moment que vous serez mariée, il cessera d'être l'homme qui a abusé de vous, qui vous a fait de la peine, alors qu'il devient encore plus exigeant, plus égoïste qu'il l'est maintenant. Plus tard, vous réaliserez que la Providence vous a épargnée et que ce qui vous arrive est pour votre plus grand bien. Vous rencontrerez un jeune homme que vous pourriez aimer, et qui vous aimera également. Tâchez d'oublier ce garçon et surtout d'oublier qu'il vous a déjà dit qu'il vous aimerait toujours. Il a dit ça pour se faire regretter plus longtemps. Bonne chance.

Q. — Je n'ai que 16 ans et je pèse 20 livres de trop. Je voudrais savoir comment maigrir?

BALOUNE. R. — Vous devez trop manger, il n'y a très peu d'autres raisons. Commencez par vous priver de manger quoi que ce soit avant les repas. Ne saiez pas trop vos aliments, ne saiez pas vos céréales, les fruits et breuvages, buvez du lait écrémé, mangez beaucoup de légumes verts et faites de l'exercice. Ce n'est rien de garanti, mais c'est un bon départ. Si vous suivez ces conseils, je suis pas mal certaine que vous ne prendrez plus de poids.



Patron 9001 — Un costume très chic avec boutonnage en biais qui se transforme en robe-soleil ou robe à diner selon le tissu employé dans sa confection. Tailles disponibles: 10, 12, 14, 16, 18, 20. Commandez à: Service des patrons, La Tribune, rue Dufferin, Sherbrooke. Prix: \$0.50.

POILS SUPERFLUS
Enlevés scientifiquement et définitivement
AU
STUDIO D'ELECTROLYSE
240 ouest, rue KING
Sherbrooke — Tél. : 569-5457

humour A QUEBEC

par Claude Dery

"LA TRIBUNE va-t-elle émigrer à Toronto?" La question fut adressée, avec un sourire, par le député de Stanstead, hier, au Parlement. A 1 h. 20, un télégramme informait la tribune de la presse parlementaire, à Québec, qu'une grève était déclinée dans les trois quotidiens de Toronto. A ce moment, M. Georges Vaillancourt, député de Stanstead, présent à la galerie de la presse, s'exclama: "J'ai demandé à un Montrealais, venu au parlement ce matin, ce qu'il lisait depuis la grève de 'La Presse', à Montréal, et il m'a répondu qu'il achetait 'La Tribune'. Mais à Toronto... ça prendrait peut-être une édition bilingue..."

Coup de théâtre inattendu des ministériels, hier après-midi, à l'Assemblée législative, quand Me Yves Gabias (T-Rivières) soumit cinq motions convoquant des témoins devant le comité des comptes publics qui siègera le 11 juillet (mardi prochain).

Hon. Jean Lesage: "Je suggère, M. le Président, que vous prenez la motion en délibéré pour que nous puissions en discuter demain. Je demande l'ajournement de la discussion à demain..."

Me Daniel Johnson (Bagot): "C'est la première fois que j'entends dans cette Chambre, un député faire une telle suggestion... pour éviter le vote..."

Hon. Lesage: "Je ne comprends pas l'attitude du chef de l'opposition. Il exige toujours du gouvernement que nous lui donnions avis des jours à l'avance, des motions et des législations que nous désirons présenter et, sur une motion insérée de trois pages et demie, il voudrait que nous soyons en mesure de nous prononcer immédiatement sur la forme et le fond?"

Me Johnson: "Le premier ministre nous avertit d'avance qu'il va enterrer cette motion?"

Hon. Lesage: "Ce n'est pas le chef de l'opposition qui dirige la Chambre, c'est le premier ministre..."

Me Johnson: "Oh, ça paraît..."

M. Gérard Cadieux (Beauharnois): "Une chance que c'est comme ça!"

Me Yves Gabias (T-Rivières): "Autre motion: que la Chambre envoie un message au Conseil législatif priant ce dernier de permettre à l'hon. Philippe Brais de venir déposer devant le comité des comptes publics..."

Hon. Jean Lesage: "Est-ce que le député de T-Rivières a des motions pour assigner l'hon. Gérard Martineau et Mlle Auréa Cloutier?"

M. Maurice Bellemare (Champlain): "Ça va coûter moins cher..."

Me Yves Gabias: "Quand l'hon. premier ministre a fait en sorte que l'hon. Martineau soit poursuivi, il n'a pas eu le courage..."

Choeur libéral: "A l'ordre!"

M. Richard Hyde (Président): "A l'ordre! Il n'y a pas de débat à ce moment-ci..." (C'est le charivari complet des voix...)

Devant le comité des comptes publics

Sept motions pour amener les témoins sont remises au lendemain

QUEBEC, (PC) — Sept motions présentées jeudi après-midi à l'Assemblée législative par M. Yves Gabias UN - Trois-Rivières en vue de l'assignation de témoins devant le Comité des comptes publics, ont été remises au lendemain pour discussion. Le Comité doit reprendre ses séances le mardi 14 courant.

La remise a été décidée sur division, l'opposition s'opposant à la proposition du premier ministre Lesage de différer le débat sous réserve des points de règlement qu'il pourrait soulever à la reprise.

M. Gabias souhaite entendre des témoins au sujet du paiement de commissions sur les polices d'assurance du gouvernement.

Au nombre des bénéficiaires, l'Union nationale a déjà mentionné, en Chambre comme ailleurs, mais sans jamais réussir à engager de débat, les noms de M. Vital Cliche, père du ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche, et M. Victor Larue, cousin du chef de cabinet du premier ministre, M. Alexandre Larue.

Dans son intervention consécutive à la première des sept motions de M. Gabias, M. Lesage a soutenu que le député de Trois-Rivières aurait dû inscrire sa motion au feuillet en donnant l'avis réglementaire. Il a aussi soumis qu'il appartenait au comité lui-même de décider quels témoins il désirait entendre.

Pour les mêmes raisons que le premier ministre, le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, et le procureur général René Hamel ont demandé l'ajournement du débat à mesure que M. Gabias proposait chacune de ses six autres motions.

M. Cliche, père, ne figure pas parmi les sept témoins dont M. Gabias réclame l'assignation. Les deux MM. Larue sont du

nombre, de même que M. Charles Faure, contrôleur des assurances au ministère des Finances; M. Marcel Henault, gérant général de la compagnie d'assurance l'Union canadienne; M. Hector Caron, courtier en assurances de Montréal; M.

Etienne Crevier, président de la compagnie d'assurance La Prévoyance; et le conseiller législatif libéral Philippe Brais, ce dernier pour être interrogé sur les paiements de la Prévoyance au bureau de M. Cararons.

Le bill des entrepreneurs en plomberie Une attaque au principe de la liberté d'entreprise

QUEBEC (PC) — C'est le principe même de la liberté d'entreprise au Québec qu'attaquait le bill 90 soumis par les entrepreneurs en plomberie et chauffage de la province et qu'a examiné jeudi, toute la journée et dans la soirée, le comité des bills publics. Aussi le comité a-t-il imposé aux promoteurs du bill plusieurs amendements qui ont supprimé des dispositions que le comité estimait trop rigides.

Dans sa rédaction originale le bill 90 tendait à permettre aux plombiers de la province réunis en corporation de forcer des techniciens de discipline différente de celle des plombiers, de s'incorporer à eux. Le bill visait notamment les entrepreneurs en réfrigération et les techniciens habilités à installer des gicleurs automatiques dans des édifices et maisons pour la protection contre l'incendie. Ces deux groupes présentaient chacun leur bill — 109 et 113 — pour demander en défense de leurs intérêts de maintenir le statu quo, bills qui ont été examinés conjointement avec le bill des plombiers.

Prolongeant ses délibérations jusqu'à 10h30 soit une demi-heure passé l'heure habituelle de l'ajournement, le comité devait adopter en soirée les deux projets de loi précités. Au total, les trois touchent quelque 2.000 personnes. Leur étude a aussi causé un précédent dans la routine législative: le premier ministre a fait siéger le comité en même temps que l'Assemblée législative poursuivait ses travaux ordinaires. Il s'y était déjà refusé malgré les fortes insistances de l'opposition en vue d'accélérer la marche de la session.

Un premier effet du bill 90 sera de changer le nom des plombiers du Québec qui s'appelleront désormais "maîtres-mécaniciens en tuyauterie".

Les porte-parole des plombiers ont fait valoir devant le comité des bills publics qu'actuellement au Québec, plusieurs plombiers forment compagnie assumant la direction des travaux d'installation de systèmes de réfrigération et de climatisation de même que de gicleurs automatiques. Ils demandaient par leur bill d'interdire à toute personne n'étant pas membre de leur corporation d'assumer la direction de ces travaux.

Les amendements proposés par le comité, par la voix de son président, M. Lesage, écartent ces dispositions rigides, laissant aux entrepreneurs, réfrigération et aux entrepreneurs en protection contre l'incendie le champ d'action que leur mérite leur compétence particulière.

TELEGRAMMES de la Chambre

par Claude DERY

Complexe sidérurgique

QUEBEC, (DNC) — D'ici quinze jours environ, le comité intergouvernemental de la sidérurgie devrait remettre au conseil des ministres son rapport sur les structures financières et le caractère de la production de la future aciérie d'état que l'on promet (toujours) d'établir à Bécancour comté de Nicolet. Et d'ici peu, prévoit-on, à Québec, le gouvernement aura à se prononcer sur le projet dont le coût d'aménagement se situe dans les \$250 millions. Par ailleurs on prévoit que l'achat de 297 lots, propriétés de 92 cultivateurs de la région de Bécancour, sera complété bientôt et que la Société générale de financement possèdera ses terres prises sous options par le Trust Général du Canada, au coût de \$2.500.000.

Production déficitaire

Dans l'étude de "la situation économique du Québec" le ministère du Commerce et de l'Industrie, admet que l'an dernier n'a pas apporté des accroissements de la valeur de production et des revenus que d'autres secteurs d'activité humaine ont connus. L'agriculture québécoise a atteint une valeur productrice de \$654.200.000 en 1962 contre \$651 millions en 1961. La production végétale fut déficitaire de \$3 millions.

Assurance-santé

Après l'assurance-hospitalisation, le Québec serait doté prochainement de l'assurance-santé. L'hon. Alphonse Couturier vient de révéler que son ministère de la Santé scrute la proposition en compagnie du Collège des médecins et même qu'un comité cherche la formule pour venir en aide aux patients qui n'ont pas les moyens financiers de solder leurs comptes médicaux ou le médecin. Pour les douze prochains mois, l'assurance-hospitalisation coûtera \$116.328.500 à la province sans compter que les subventions pour les hôpitaux se chiffrent à \$29 millions environ.

Artificielle

Le gouvernement n'a pas contribué à créer de la pluie

QUEBEC (PC) — Le gouvernement provincial n'a participé à aucun programme d'ensemencement des nuages en vue de provoquer artificiellement de la pluie.

C'est ce qu'un porte-parole du ministère des Richesses naturelles a affirmé, hier, en commentant une plainte de la Fédération de l'Union catholique des cultivateurs du Saguenay.

L'organisme prétend que ces expériences amènent une hausse de la précipitation et cette situation serait susceptible de causer aux cultivateurs des torts considérables.

L'UCC demande au gouvernement de mener une enquête sur les effets de ces expériences.

Le porte-parole du ministère a précisé que le ministre fédéral des Transports s'est livré à des expériences du genre en 1960 mais il ignore s'il y en a eu d'autres récemment.

Le gouvernement du Québec a déjà manifesté son opposition à de telles expériences, a dit le porte-parole.

Il a ajouté qu'en 1960 le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy, a recommandé à son ministre la formation d'un comité d'enquête.

Toutefois, un ingénieur du ministère, ayant fait une étude de la situation, la formation de ce comité a été jugée inopportune. Les résultats d'une telle enquête seraient trop aléatoires, a conclu l'ingénieur.

Il semble que l'ensemencement ne peut provoquer que des hausses de 10 à 15 pour cent dans la précipitation. Une telle augmentation ne prêterait à aucune conséquence, a dit le porte-parole.

A l'Assemblée législative

En un an, les accidents de travail ont coûté \$30,078,953 12

Fortin demande une coopération pour prévenir les accidents

Par Claude DERY

QUEBEC — L'hon. Carrier Fortin, ministre du Travail, lance un appel auprès des chefs d'entreprises et des mouvements ouvriers pour obtenir d'eux une coopération intense en faveur d'un programme conjoint concernant la prévention des accidents de travail.

Selon les documents déposés hier, au parlement, il appert que les contribuables et plus particulièrement les industriels à ces chiffres, 137,178 rapports ont été assurés durant 1963 à un coût de \$30,078,953 12, au cours de l'année dernière. Les accidents de travail ont coûté 11,8 millions de plus qu'en 1962, atteignant un nouveau record pour ce qui concerne les accidents de travail. Les accidents de travail ont coûté 11,8 millions de plus qu'en 1962, atteignant un nouveau record pour ce qui concerne les accidents de travail.

On doit constater, cependant que la moyenne des jours de travail perdus a diminué l'an dernier, par suite des accidents de travail, se totalisant à 1,367, 548 jours, soit une moyenne de 40,4 jour par cas compensable, ce qui établit la progression à 121,2 en 1963, comparativement à 127,4, en 1962.

Il résulte des accidents enregistrés l'an dernier, que l'on a complié 196 décès, 23 cas d'incapacité totale permanente, 4, 053 cas d'incapacité partielle permanente et 29,566 d'incapacité totale temporaire, soit un total de 33,838 cas où les accidents de travail ont eu des suites plus ou moins graves.

Comparativement aux \$30 millions consentis aux accidents de travail, au cours de 1963, la Commission avait avancé \$28 millions en 1962. De plus, on accusa 135,586 réclamations, en à faire remarquer certains faits:

- La rente ou pension est maintenue, après l'âge de 18 ans, pour les enfants poursuivant leurs études scolaires;
- Une augmentation du calcul du salaire est accordée dans les cas d'aggravation de l'état de santé de l'accidenté;
- Une augmentation est versée sur l'indemnité consentie pour les frais funéraires;
- Et la période d'attente pour les réclamations est réduite de 5 à 3 jours.

DEUX CHAMPIONS! GENERAL ELECTRIC



Lessiveuse Automatique Filter-Flo Capacité de 11 lbs — Épargne 1 charge sur 3 — 3 cycles de lavage — Système de lavage Filter-Flo — Économiseur d'eau pour petites charges — Choix de température de l'eau du lavage et du rinçage — Lavage à l'eau chaude et rinçage à l'eau froide ou lavage à l'eau tiède et rinçage à l'eau froide — Rinçages par jet et activés en profondeur — Desus d'équipage incliné — Filtrage indéfectible — Équilibre automatique de charge — Portail pour rangement encastré — Récepteur dispositif pour détendeur — Dispositif de lavage "Flexo" panier et cuve en émail porcelaine — Système pour rinçage à l'eau savonneuse 37" (W). Dimensions: Largeur 27" Profondeur 35" Hauteur 55" Hauteur totale 61 1/2".

Séchoir Ultra-Rapide Capacité charge complète de lessive — Système de séchage ultra-rapide — Sélecteur variable de chaleur — chaud, moyen ou modéré, et froid pour asséchement — Cycle de séchage Super's 190 minutes — Détrousseur de symétriques — Interlocuteur de sécurité prévenant tout départ accidenté — Porte à l'aspect magnifique — Dessus et panier en émail porcelaine — Tissage pour le mousser en fil métallé — Porte ouvrant à pleine largeur — Fonctionnement sur 115 ou 120 volts — Portail pour rangement encastré. Dimensions: Largeur 27" Profondeur 35" Hauteur du cabinet 50" Hauteur totale 61 1/2".

\$259. \$169.

E. MORIN & FILS INC.

2630 OUEST, KING — SHERBROOKE — 569-5548

3 AU CHOIX

LES GAGNANTS SE PARTAGENT

\$3000

CHAQUE MOIS

LA COMBINAISON CHANCEUSE DE CE MOIS-CI:

15 16 27

Félicitations aux amis qui ont acheté notre produit, pris part à notre concours et gagné.

SE PARTAGENT \$2,000 :

- M. E. Frenette, Rouyn
- M. J. E. Guay, Shawinigan
- M. W. Caron, Champ Neuf, Co. Abitibi Est.
- Mme M. Fauthier, Val Barrette, Co. Labelle
- M. V. Harvey, Port Alfred, Co. Chicoutimi
- Mme R. Ouellette, Dolbeau, Co. Roberval.
- M. A. Paguin, Malartic

SE PARTAGENT \$1,000 :

- M. R. Gagné, Neufchâtel
- M. F. Rousseau, Baie des Sables, Co. Matane
- M. X. Ross, St-Angele, Co. Rimouski
- M. G. Bouchard, St-Félix d'Oris, Co. Chicoutimi.
- M. J.B. Parent, Cap-Chat, Co. Gaspé
- M. E. Morneau, Amqui, Co. Matapédia
- M. A. Quirion, St-Georges, Co. Beauce
- M. L. Laluphe, St-Vallier, Co. Bellechasse
- M. A. Doré, Gérardville, Co. Roberval
- M. C. Héon, Sherbrooke.

Jouez à ce tout nouveau et excitant "3 au choix". Soyez parmi les gagnants le mois prochain. Faites parvenir autant de formules de participation que vous le desirez. Une seule enveloppe suffit.

ROSE QUESNEL SPORTSMAN CRAVEN "A" LES TABACS

LA PLAZA-FIESTA CHEZ NAULT



IL N'Y A QU'UN SEUL MAGASIN NAULT MAGASINEZ SUR "LA PLAZA" dans une atmosphère gaie et invitante MAGASINEZ chez NAULT

Commissions de surveillance de la trêve

Le Canada non désireux de continuer en Indochine si son travail est inutile

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin a déclaré hier que le Canada n'est pas désireux de continuer sa participation aux commissions de surveillance de la trêve en Indochine si l'on juge qu'elles sont inutiles ou qu'elles ont atteint leur but.

Il a déclaré devant le comité des affaires extérieures que les 14 nations qui ont procédé à l'établissement de ces commissions à Genève en 1964 en arrivaient à la conclusion que les commissions de surveillance de la trêve au Laos, au Vietnam et au Cambodge étaient inefficaces. Le Canada ne serait pas intéressé à maintenir sa participation à ces organismes.

Il a également noté que les deux autres nations représentées au sein de ces trois commissions, l'Inde et la Pologne n'avaient pas toujours accordé leur entière collaboration.

D'autre part, le ministre a vigoureusement appuyé les efforts de pacification de l'ONU et la participation canadienne à ces opérations.

"L'ONU est un instrument parfait, a-t-il ajouté mais les sommes fixées par ce moyen ne suffisent pas à couvrir les souffrances inutiles de la patience et la retenue de la part de ceux qui y sont directement impliqués."

La mise en place des instruments de paix est une tâche plus noble que de tenter de rétablir la paix alors que la situation est à ce point trouble.

Les efforts tentés en vue de gagner la paix par la voie de négociations et de compromis "engendrent parfois la frustration, la colère et quelquefois même l'humiliation".

"Cependant, si nous pouvons atteindre le but que nous nous sommes fixés par ce moyen, sans effusion de sang et sans autres les plus émouvants des efforts de l'humanité en vue de trouver les moyens de prévenir la guerre."

qui constituent une bien piètre rançon".

Le gouverneur de la Pennsylvanie, M. William Scranton, a tenté une dernière fois de convaincre le comité de programme républicain de rejeter les éléments extrémistes de la politique de Barry Goldwater et de désigner nominalement la John Birch Society. En vain.

Selon le correspondant de la Presse Canadienne à San Francisco, M. Harold Morrison, les partisans de Scranton formés surtout des modérés des Etats du Nord - Est, ont applaudi

Qui refuse de rejeter les éléments extrémistes de Goldwater

Echec de Scranton au comité républicain

PC et AFP

SAN FRANCISCO — Le gouverneur de la Pennsylvanie, M. William Scranton, a tenté une dernière fois de convaincre le comité de programme républicain de rejeter les éléments extrémistes de la politique de Barry Goldwater et de désigner nominalement la John Birch Society. En vain.

Selon le correspondant de la Presse Canadienne à San Francisco, M. Harold Morrison, les partisans de Scranton formés surtout des modérés des Etats du Nord - Est, ont applaudi

water, une fois élu pour porter le modéré Scranton son second comme candidat à la vice-présidence.

A la vice-présidence

Les yeux se portent maintenant sur le représentant au Congrès William Miller, de New York, âgé de 50 ans, avocat et père de quatre enfants. Les tacticiens de Goldwater croient que Miller, président du comité républicain national, est dans le Nord-Est où Goldwater est le plus faible. Goldwater est à la lutte au communisme.

Le comité du programme présentera son rapport lundi. Les adeptes de Goldwater, assurés de la victoire, se disent prêts à accepter n'importe quel programme mais ne veulent pas que Miller, président du comité républicain national, soit fait mention dans le Nord-Est où Goldwater est le plus faible. Goldwater est à la lutte au communisme.

Pour l'est du Canada

Etablissement d'une agence de grains de provende réclamée à nouveau par M. Clément Vincent



M. Clément Vincent

OTTAWA (PC) — Le député progressiste-conservateur de Nicolet-Yamaska a de nouveau réclamé hier soir l'établissement d'une agence de grains de provende pour l'est du Canada.

M. Clément Vincent a souligné que le Comité sur l'agriculture avait déjà étudié la question mais n'avait pas recommencé ses travaux à la présente session.

M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts, a fait savoir que le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, avait déjà annoncé le 22 août 1963 que les études de l'ouest seraient entreprises dans l'Est grâce à des subventions du gouvernement et qu'il serait en mesure, comme il l'a annoncé en Chambre plus tôt, de faire une déclaration sur la politique que le gouvernement entend suivre à ce sujet, la semaine prochaine.

Le dernier d'une série de trois articles

Le cancer n'empêcherait plus tout espoir

NEW YORK, (PA) — Il se pourrait qu'un jour on prenne une pilule quotidienne pour ne pas avoir de cancers importants. Et qu'on reçoive des vaccins contre la leucémie, tout comme on le fait contre la polio.

Ce sont des buts poursuivis par certains chercheurs, tandis que d'autres cherchent les moyens de renforcer les défenses naturelles de l'organisme contre le cancer.

Le Dr Charles Huggins, de l'Université de Chicago, a été le premier à mettre à jour le rôle des hormones pour combattre certaines formes de cancer. Il a découvert, avec ses collaborateurs, des pilules qui empêchent la formation de cancers des mamelles chez la rate.

Les rates ont toujours un cancer des mamelles trois semaines après avoir absorbé un plat contenant un produit chimique cancérogène, le DMBA. Mais elles sont protégées contre la maladie si elles absorbent la pilule un jour avant d'ingérer le DMBA.

Protection

Ces pilules sont composées de quelques microgrammes de naphthalène et d'azobenzène. Le Dr Huggins pense que ces produits enrobent l'ADN des cellules vivantes, les protégeant ainsi contre le DMBA.

L'ADN est l'abréviation de l'acide déoxyribonucléique. On pense que les gènes qui commandent la destinée des cellules sont composés de molécules ADN.

Le Dr Huggins a déclaré: "Il se pourrait que dans 10 ans sous forme de pilules à prendre chaque jour pour nous protéger contre les formes de cancer causées par les hydrocarbures". Le DMBA est un hydrocarbure que les êtres humains absorbent dans la fumée du tabac dans certains produits alimentaires et dans les insecticides, entre autres.

Au sujet du tabac, le Dr Huggins déclare que le fumeur de cigarettes "sait que le fait de fumer cause vraiment le cancer du poumon", mais prend des risques. Il pense également que de petites quantités de produits cancérogènes dans la fumée peuvent protéger contre le cancer, à moins que l'individu soit particulièrement sensible aux produits cancérogènes ou qu'il en absorbe une dose trop forte. C'est ainsi que s'expliquent, selon ce savant, le fait que la plupart des fumeurs n'ont pas de cancer du poumon, tandis qu'un nombre croissant d'entre eux en soient atteints.

La leucémie

Il se pourrait qu'on trouve un vaccin contre la leucémie et peut-être d'autres formes de cancers par certains produits chimiques. Le Dr James T. Grace, du Roswell Park Memorial Institute à Buffalo, New York, déclare à ce sujet: "Je pense vraiment que le ou les virus causant la leucémie chez l'homme seront bientôt isolés, si ce n'est déjà fait. Il se pourrait que ce soit un virus très courant, dont la plupart des gens sont porteurs, mais dont seulement quelques personnes deviennent victimes. On pourrait alors créer un vaccin contre cette forme de cancer."

Ce vaccin créerait des anticorps empêchant le virus de la leucémie de modifier les molécules ADN. Le problème pourrait être plus compliqué si, par exemple, ce virus faisait déjà partie du mécanisme génétique. Même alors, on pourrait créer des anticorps pour empêcher cette partie des molécules ADN d'entrer en action.

Le Dr Sidney Farber, du Children's Hospital, à Boston, estime pour sa part que, si certains virus causent la leucémie, rien ne prouve qu'ils soient contagieux. La plupart des gens n'ont jamais de cancer très nets, et seuls un petit nombre de gens en sont victimes. On a pensé que la plupart des individus avaient des débuts de cancer ou plusieurs fois pendant leurs vies, et que les défenses naturelles arrivaient à vaincre les quelques cellules cancéreuses indépendantes et se mettaient à se multiplier.

La puissance de ces défenses naturelles expliquerait également les quelque 250 cas officiels de "guérisons spontanées" du cancer.



Nos sièges s'inclinent devant votre besoin de confort

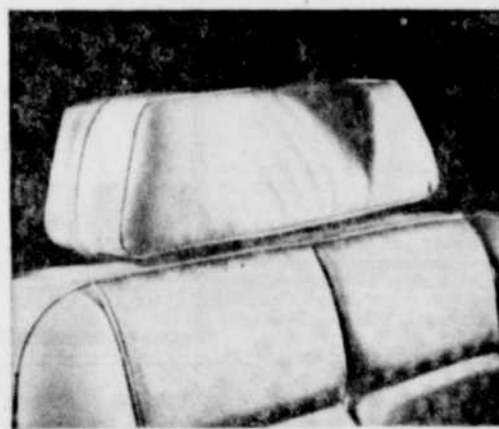
Comme toutes les caractéristiques de la Rambler, nos sièges inclinables exclusifs ont été conçus en vue du "maximum d'utilité pour l'utilisateur". En effet, ce ne sont pas que de simples sièges: ils sont construits vraiment pour améliorer votre confort.

Vous ne pouvez pas être calme et alerte si vous êtes mal assis. Or les sièges qui ne peuvent qu'avancer et reculer permettent seulement le confort des jambes. Chacun de nous a une posture naturelle: c'est pourquoi Rambler construit des sièges inclinables qui peuvent s'adapter à la posture de chacun. Grâce à leurs ressorts à boudin, ils vous supportent avec fermeté. En même temps, ils sont assez hauts pour vous permettre de bien voir la route.

Cette caractéristique Rambler est la plus remarquable du point de vue confort. Mais il y en a beaucoup d'autres. C'est précisément l'attention que nous portons aux détails qui fait de la Rambler la voiture la plus avantageuse au Canada.

Nos sièges s'inclinent vers l'arrière... mais Rambler va toujours de l'avant. Rendez-vous chez le concessionnaire Rambler: vous y passerez une heure agréable à examiner les toutes récentes caractéristiques de la Rambler.

Autres caractéristiques Rambler qui assurent votre confort



APPUI-TÊTE C'est un avantage facultatif offert par peu d'autres marques. D'installation peu coûteuse, ils donnent un surcroît de confort et de sécurité.



PLAFOND ISOLÉ C'est une caractéristique standard de la Classic et de l'Ambassador. L'isolant de fibre de verre protège contre le froid en hiver et contre la chaleur en été. Il réduit aussi le bruit dans une proportion de 30%.



DOUBLES BOURRELETS AUTOUR DES PORTIÈRES Une exclusivité Rambler. Des doubles bourrelets à chaque portière vous protègent davantage contre les courants d'air et la poussière... et les vitres latérales bombées permettent une plus grande liberté de mouvement.



Rambler

UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

La Rambler Classic 770, modèle hardtop

VOYEZ L'ÉCONOMIQUE AMERICAN 6... LA POPULAIRE CLASSIC 6 OU V8... LA LUXUEUSE AMBASSADOR V8 - CHEZ UN CONCESSIONNAIRE RAMBLER

P. CHICOINE AUTOMOBILES INC.

1089 SUD, RUE WELLINGTON — TEL.: 569-9689 — SHERBROOKE

ASBESTOS: ASBESTOS AUTO ELECTRIC ENR.

EASTERN MOTORS LTD.

2222 OUEST, RUE KING — TEL.: 569-3694 — SHERBROOKE

VICTORIAVILLE: GUY ST-PIERRE AUTO INC.

WARWICK: LAROCHE AUTOMOBILE ENR.

CONCOURS DE HALAGE (CHEVAUX DE TRAIT)

ST-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

(Ancienne piste d'aviation)

DIMANCHE LE 12 JUILLET — 1:00 P.M.

● AUSSI ÉQUIPE: — HOMMES vs CHEVAUX

● 3 ÉQUIPES PARTICIPERONT A UN

CONCOURS DE SOUQUE A LA CORDE!

Des trophées seront distribués aux gagnants

CORDIALE BIENVENUE A TOUS

(Cet événement est sous les auspices de l'organisation du Terrain de Jeux de St-François-Xavier-de-Brompton)



En P-O-T-I-N-A-N-T

M. J.D. Loignon, président de la ligue provinciale de l'Est, nous a communiqué officiellement hier que la joute d'étoiles opposant son circuit à la ligue provinciale de Québec aura lieu le 25 juillet, et ceci sur le terrain du stade municipal de la ville de l'Amiante, soit Theford Mines. Le circuit Drouin a fait connaître tout récemment son alignement pour cette joute d'étoiles, et le président Loignon nous a expliqué hier en quelques mots la façon dont il aimerait que le choix des joueurs qui représenteront son circuit soit fait afin de rendre "justice" à tout le monde.

Naturellement, les rédacteurs et commentateurs auront un petit "mot" à dire dans le choix de l'équipe d'étoiles, mais le président Loignon aimerait que l'amateur de baseball apporte lui aussi sa collaboration en formant un club d'étoiles qui devra compter cinq joueurs de chaque club. Les amateurs pourront adresser leurs choix au signataire de cette chronique, qui par la suite remettra au président les choix des amateurs.

Le tournoi de tennis annuel du parc St-François s'ouvrira officiellement demain, et le promoteur, Jacques Lebrun, nous a laissé savoir que les simples masculin et féminin seront les premières compétitions au programme. "Plus tard, nous procéderons à la présentation du double mixte, et du double masculin", d'ajouter Lebrun. Les intéressés peuvent communiquer avec le responsable à 562-7242, le plus vite possible afin de permettre à ce dernier de préparer un "draw".

André Jetté, voltigeur gaucher des Castors d'Acton Vale, a selon une source d'information une "dent" contre le département des sports du journal La Tribune. En effet, André a laissé savoir à Mme Réjean Plourde, épouse de l'artilleur des Castors, et qui nous communique le rapport de chaque joute locale d'Acton, qu'elle ne fait que parler de son mari, et qu'elle passe par-dessus les performances des Castors. Tu es dans l'erreur André, car Mme Plourde ne cesse de prononcer ton nom dans les rapports. Nous l'encourageons à continuer à prendre la vedette avec les Castors, et un "jour" la photo sera dans le journal... sans rancune.

Gordon Brown, populaire commentateur sportif de CKTS, a roulé un magnifique "79" hier au Sherbrooke Country Club, et ce dernier a laissé savoir qu'il sera en très grande forme pour participer au tournoi annuel de la FAMILLE ROUSSEAU. Gordon a roulé tout récemment un "77", et cet habile golfeur semble être "impatiente" de voir sa prochaine carte de handicap. En parlant de golf, nous avons appris que Jean-Maurice Bilodeau sera au nombre des participants à Waterloo. "Il s'agira peut-être de ma seule "partie" de golf cette année, car je suis très occupé", d'ajouter en terminant ce sympathique confrère qui a le don en compagnie de René "Tréfle" Guellette de faire "enrager" certaines personnes au programme de radio "de bonne heure, de bonne humeur".

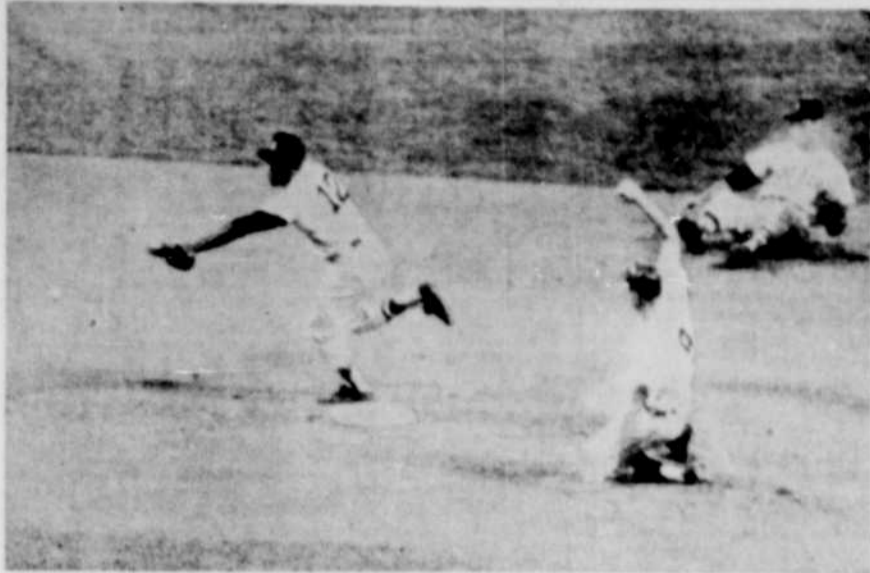
Gérard Pelletier, vice-président des Alouettes, a laissé savoir hier que la direction des Alouettes de Sherbrooke organise une soirée "monstre" au stade de la rue du Parc pour mardi, le 14 juillet lors de la visite des Canadiens de Coaticook. Aussi incroyable que cela puisse paraître, le "PERE NOEL" sera sur les lieux pour remettre aux jeunes des cadeaux. Gérard Pelletier, responsable des promotions des Alouettes, nous donnera de plus amples informations au début de la semaine prochaine.

Gilles Rousseau, professionnel au club de golf de Waterloo, nous a laissé savoir tout dernièrement que les préparatifs en vue du cinquième tournoi annuel de la FAMILLE ROUSSEAU, qui aura lieu à Waterloo le 22 juillet, vont bon train, et que les honneurs du tournoi seront chaudement disputés. Selon un informateur, Guy, des Barons de Cleveland, pratique régulièrement afin de pouvoir se mériter les grands honneurs, et le trophée Oscar Rousseau accordé au meilleur "brut".

L'AUTO CLUB SHERBROOKE présentera lundi le 13 juillet courant, dans les cadres du Festival d'été de Sherbrooke, une épreuve chronométrée d'habileté au volant qui suscite un immense intérêt auprès des conducteurs d'une voiture sport ou de promenade. André Lachance, président du club a laissé savoir que les autos des concurrents devront subir une rigoureuse inspection technique, et il invite la population à venir assister aux différentes épreuves qui sauront sans aucun doute vous intéresser.

Denis Cormier, publiciste des Braves de Plessisville, n'était pas d'une humeur à "rire" jeudi soir, alors qu'il nous a transmis de Québec le résultat des deux joutes que les Braves ont disputé aux Indiens de l'endroit. Non pas du fait que les Braves ont encaissé deux défaites, mais à cause de la façon d'agir d'Ernie Drolet lors de la joute de mardi soir à Plessisville contre les Mineurs de Theford Mines. Drolet a refusé de se présenter au monticule contre les Mineurs, dans le but unique de décrocher deux gains contre les Indiens de Québec. Le pilote Maxtin a utilisé un "junior" pour débiter la joute de mardi, et ceci n'a pas plu au plus grand supporter des Braves, Denis Cormier.

Tom Seminara, président de la ligue des Copains, a laissé savoir hier que son circuit, poursuivra sa visite de "bonne entente" à East Angus, alors que le Super Marché Paradis se mesurera à une équipe de la ligue commerciale de l'endroit. Cette joute est prévue pour 8 heures, et les dirigeants de la ligue commerciale ont annoncé qu'un tirage aura lieu au cours de la soirée pour venir en aide "financièrement" au circuit.



Detroit! — Ed Bressoud, des Red Sox de Boston, à droite, glisse sur son arrière-train après avoir réussi à arrêter partiellement un dur coup de Gates Brown, des Tigers de Detroit. La balle, qui avait rebondi, n'a pas été assez rapidement par Felix Montillo (12) pour le retrait de Jerry Luna (9). Detroit l'a emporté 4-2. (Téléphoto UPI)

les sommaires du... BASEBALL LIGUE NATIONALE LIGUE AMERICAINE

Table with columns for team names and scores. Includes Cincinnati, Philadelphia, St. Louis, New York, etc.



Bo Belinsky, des Angels de Los Angeles, est celui qui a offert la meilleure tenue chez les lanceurs, hier, en limitant les White Sox de Chicago à 2 maigres coups sûrs. Los Angeles l'a emporté 3-0.

Poirier et les Rough Riders s'entendent

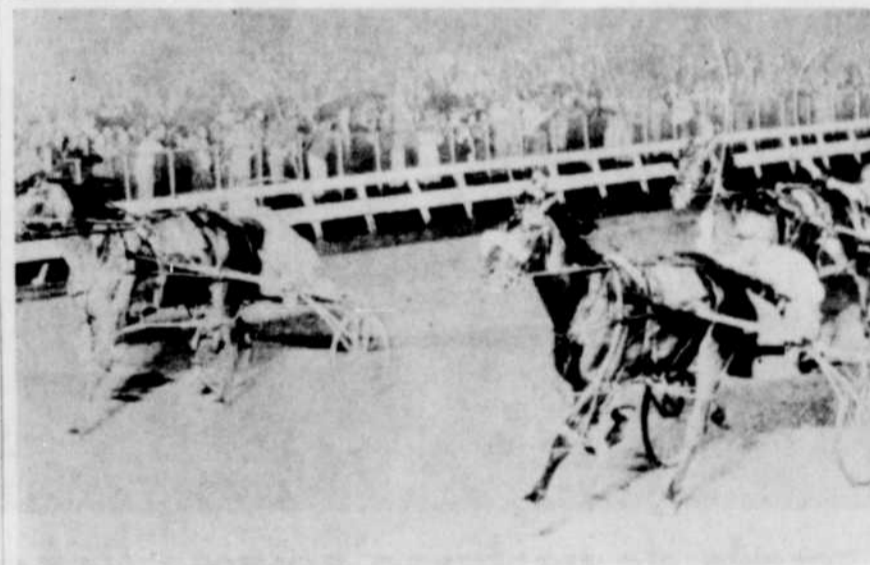
OTTAWA (PC)—Le demi-arrière canadien Joe Poirier et les Rough Riders ont finalement mis un terme à leurs différends qui durent depuis des semaines. L'équipe, membre de la conférence de football de l'est, a annoncé que Poirier, joueur de défense de grande valeur avec les Riders l'automne dernier, a signé son contrat pour 1964, de même que cinq autres membres de l'équipe de l'an dernier. Les joueurs de l'équipe 1963 qui devaient renouveler leur contrat ont donc à peu près tous signé maintenant.

Les Royaux de Drummondville blanchissent les Alouettes

DRUMMONDVILLE — Le champ centre Chuck Esté a claqué deux circuits et un double hier au stade de la rue Cockburn, pour conduire les Royaux de Drummondville à une seconde victoire d'affilée sur les Alouettes de Sherbrooke, cette fois au compte de 7-0. Le jeune artilleur gaucher, Andy Occhiniera, a pris la vedette en espaçant quatre coups sûrs seulement aux Alouettes avec sa première victoire dans l'uniforme des Royaux. Ce jeune artilleur a de plus aidé sa propre cause avec deux coups sûrs. Marcel Caron a débüté la joute au monticule pour les Alouettes, mais a cédé son poste à Paul Legendre à la cinquième manche, alors que les Royaux ont croisé le marbre à deux reprises pour prendre une avance de 4-0. Les Royaux de Drummondville ont réussi un total de onze coups sûrs, et seul Russ Ayoub a été tenu en échec au cours de la joute. Lacasse et Benoit ont réussi des triples, tandis que Guy St-Vincent y est allé de deux simples, et Michel Sawyer d'un double. Fernand Dubé a été le meilleur dans le camp des Alouettes avec deux simples, tandis que les autres sont la propriété de Jacques Monette et Gilles Robichaud. Les Alouettes ont utilisé les jeunes André Boisvert et Normand Tessier au cours de la rencontre d'hier, et le pilier Jean-Pierre Roy s'est dit satisfait du travail accompli par les jeunes. Prochaine joute Les Alouettes de Sherbrooke sont inactifs en fin de semaine mais Jean-Pierre Roy a souhaité hier soir que son équipe tiendra une pratique demain soir au stade de la rue du Parc afin de bien se préparer à recevoir la visite des Canadiens de Coaticook qui seront les visiteurs mardi, le 14 juillet. A cette occasion, la direction des Alouettes en collaboration se...

Une 2e défaite pour Coaticook

ACTON VALE — Les Castors d'Acton Vale ont croisé le marbre à trois reprises dans la huitième manche hier, et ainsi se méritent un gain de 5-2 sur les Canadiens de Coaticook. Une foule de plus de 500 personnes a été témoin de cette seconde victoire des Castors sur les Canadiens en autant de jours, et à nouveau la lutte est serrée pour l'obtention de la première position du circuit J.D. Loignon. Trois simples, une erreur et un "coup retenu" a permis aux Castors d'Acton Vale de se mériter trois points à la huitième manche hier, et ainsi briser une égalité de 2-2 qui existait depuis la fin de la troisième manche. Les Canadiens ont débüté la joute avec deux points, mais ont été opportunistes hier contre les Canadiens de Coaticook, mais l'artilleur Henri Corbeil a apporté lui aussi sa collaboration dans cette victoire de 5-2. Corbeil n'a alloué que cinq coups sûrs aux dangereux cogneurs des Canadiens tout en retirant dix frappeurs sur des prises. Sa performance domine celle de Johnny Knox qui a encaissé la défaite pour les Canadiens. Les Castors d'Acton Vale sont toujours à une demi-partie de la première place du circuit appartenant aux Royaux de Drummondville, qui eux aussi ont remporté la victoire sur les Alouettes de Sherbrooke. Henri Corbeil tient le coup Les Castors d'Acton Vale ont...



Country Don (1), à gauche, conduit par Lucien Fantoine, n'a pu résister à la poussée d'Overtrick (2), qui a terminé premier. Armbrø Dale (9) a fini troisième dans la course Empire Pace à Yonkers, N. Y., d'une bourse de \$32,400. (Téléphoto UPI)

Le secret de la réussite de Scotty Bowman: la discipline!

MONTREAL (PC) — Le mot le plus important pour Scotty Bowman, en tant qu'entraîneur, est discipline. Le nouvel entraîneur des Canadiens junior de Montréal déclare en effet que la discipline améliore les bons joueurs de hockey et transforme des équipes de hockey fortes en grandes formations. William (Scotty) Bowman, célibataire de 29 ans, basé sa foi en la discipline en partie sur le fait qu'il en a expérimenté lui-même les bienfaits comme joueur, entraîneur et éclairer sous les ordres de Sam Pollock, nouvel administrateur général des Canadiens de la Ligue nationale de hockey. Sa foi a été renforcée quand il a remarqué que la discipline apporte le succès à l'organisation des Canadiens. Rien de facile Il déclare à ce sujet: "Le facteur essentiel du succès des Canadiens depuis des années réside dans une discipline stricte. Dans le hockey junior, les Canadiens partent du principe qu'il ne faut pas rendre les choses faciles trop tôt pour les joueurs. Nous découvrons quels sont les joueurs vraiment intéressés, les jeunes gens qui s'accrochent et qui peuvent supporter les coups durs." Conformément à la définition du dictionnaire, qui fait de la discipline une formation mentale et morale, ainsi qu'un entraînement physique, même la présentation compte. "Lorsque nos joueurs junior paraissent en public ou pénètrent dans un hôtel, ils doivent être vêtus correctement. Nous leur enseignons une forme stricte de discipline du corps. On ne leur permet pas d'avoir leurs propres voitures, de fumer ou de boire en public." Bowman a goûté pour la première fois à la discipline des Canadiens alors que, jeune homme, il jouait au hockey dans de petites ligues autour de Montréal. Pollock surveillant de près. Il a joué avec les Canadiens junior de 1949 à mars 1951, date à laquelle sa carrière a été stoppée par une blessure. Lors d'une éliminatoire contre Trois-Rivières, l'allier gauche Bowman fut intercepté et il fut atteint à la tête par le bâton de Jean-Guy Talbot, qui se joignit par la suite aux Canadiens Senior. Suspension de J.G. Talbot Talbot fut suspendu, puis rétabli lorsque Bowman fut guéri de sa blessure. Scotty déclare: "Ce fut une terrible expérience pour Jean-Guy et pour moi." Par la suite, Bowman ne se sentit jamais "à l'aise" en jouant. Les Canadiens lui permirent de suivre un cours commercial et il se mit à travailler comme représentant pour une entreprise de peinture de Montréal. Pollock le persuada de se joindre à lui pour entraîner les Canadiens junior en 1956, alors que l'équipe se trouvait à Hull et Ottawa. Scotty rappelle à ce sujet: "Cela ne m'intéressait pas d'abord, mais Sam Kidd m'incita à accepter. Je ne m'en suis jamais repenti." L'association Pollock Bowman amena les Canadiens junior à la Coupe Memorial en 1957-58. En 1961, Bowman devint entraîneur des Canadiens pour l'est du Canada. La saison dernière, Bowman fut entraîneur dans la Ligue métropolitaine de Montréal. Maintenant, Bowman est responsable des Canadiens junior, qui jouent dans la Ligue junior de l'Association ontarienne de hockey. L'équipe a perdu Yvon Cournoyer et André Boudrias, atteints par la limite d'âge, 21 ans. Bowman déclare que 10 pour cent des joueurs de hockey deviennent leurs succès à leurs talents naturels, tandis que 90 pour cent réussissent grâce à leur courage, leur détermination et leur sens de la discipline. Ce sont ces 90 pour cent qui intéressent surtout Bowman.

Advertisement for Old Vienna beer featuring a large glass of beer and the text 'Old Vienna... la bière légère par excellence'.

Advertisement for 'ANKING CAFE' featuring a list of menu items like 'ATMOSPHERE ORIENTALE', 'REPAS COMPLET POUR HOMMES D'AFFAIRES', and 'COMMANDES A EMPORTER'.

les courses a...



Jeu, le 9 juillet

Première course: \$1.500 à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs — \$1.400

Light Flint	POIDS NC PD	STR FIN	JOCKEY	COTES
Light Flint	110 4 6 3 4 3 1 1/4	J. Parnell	6.50	
Swallow	108 4 6 3 4 3 1 1/4	E. Johnson	12.50	
Kimble	113 7 6 3 4 3 3 1/4	J. Parnell	15.50	
Thane Nora	113 7 6 3 4 3 3 1/4	T. Johnson	2.50	
Acadian	111 3 2 1 2 2 2 1/4	D. Elliott	4.50	
Escador Turkey	113 9 3 3 3 4 4 1	R. Colby	14.50	
Amelia B Wise	114 2 1 4 7 7 7 1	H. Walsh	1.50	
Arlet	120 4 7 8 8 8 8 8	E. Johnson	80.50	
Cover Star	112 9 3 9 9 9 9 9	V. McCutcheon	12.50	
4-Light Flint	15.80	TEMP: 34.4 - 30.4 - 1.30.2		
4-Bowling	14.40	Plate rapide		
7-Kimble	25.90			

Deuxième course: \$1.500 à réclamer, 3 ans et plus, 6 1/2 furlongs — \$1.400

Kaiser Roman	POIDS NC PD	STR FIN	JOCKEY	COTES
Kaiser Roman	106 2 2 1 1 1 1 1/4	A. Coy	6.75	
Star Skipper	115 1 1 2 2 2 2 1/4	R. Eastman	1.50	
Powder	120 4 3 3 3 3 3 1/4	R. Young	42.50	
Li Pung	116 4 7 7 7 7 7 1/4	S. Gabriel	47.15	
Whizzbang	116 4 7 7 7 7 7 1/4	G. Gubbins	17.75	
Ducky New	116 4 3 3 3 3 3 1/4	R. Johnson	43.75	
Cloaker Tom	113 7 4 4 4 4 4 1/4	R. Young	8.80	
2-Kaiser Roman	2.50	DOUBLE: (4) 542.50		
1-Star Skipper	3.50	TEMP: 34.2 - 30.4 - 1.14.2 - 1.21		
4-Powder	4.80	Plate rapide		

Troisième course: \$1.500 à réclamer, 3 ans et plus, 1-1/16 mille — \$1.500

Bravly	POIDS NC PD	STR FIN	JOCKEY	COTES
Bravly	108 4 3 1 1 1 1 1/4	A. Coy	1.35	
Sunny Cutie	113 4 3 3 3 3 3 1/4	P. Phillips	1.25	
Marietta Lady	111 4 3 3 3 3 3 1/4	R. Young	42.50	
Bainbridge	111 4 3 3 3 3 3 1/4	S. Gabriel	20.10	
Alton Miss	113 7 4 4 4 4 4 1/4	T. Johnson	7.40	
Miss Edgar	113 7 4 4 4 4 4 1/4	R. Johnson	43.75	
Vietnam	113 7 4 4 4 4 4 1/4	J. Parnell	7.40	
4-Bravly	4.70	TEMP: 35 - 30 - 1.16.3 - 1.44.1		
1-Star Skipper	2.50	Plate rapide		
3-Marietta Lady	3.70			

Quatrième course: \$1.500 à réclamer, 3 ans et plus, 6 1/2 furlongs — \$1.400

Chief Scout	POIDS NC PD	STR FIN	JOCKEY	COTES
Chief Scout	116 7 2 2 1 1 1 1/4	A. Coy	2.30	
Indian Scout	116 4 1 1 2 2 2 1/4	J. Parnell	2.80	
Powder	120 4 3 3 3 3 3 1/4	R. Young	1.90	
Acadian Lady	111 3 3 3 3 3 3 1/4	R. Young	42.50	
Quadrant	116 4 7 7 7 7 7 1/4	H. Walsh	6.45	
Compteur Boy	116 4 7 7 7 7 7 1/4	R. Johnson	11.50	
Alert Alex	111 2 6 6 7 7 7 1/4	P. Phillips	9.80	
7-Chief Scout	4.40	TEMP: 34.1 - 30 - 1.10.4 - 1.24.4		
1-Indian Scout	2.40	Plate rapide		
1-Lucky R	2.40			

Cinquième course: \$1.500 à réclamer, 4 ans et plus, 1-1/16 mille — \$1.500

Grand Year	POIDS NC PD	STR FIN	JOCKEY	COTES
Grand Year	119 1 6 1 1 1 1 1/4	J. Steer	1.55	
Gratuity	119 9 8 7 7 7 2 1/4	S. Gabriel	6.90	
Navy Watch	122 4 3 4 4 4 3 1/4	T. Johnson	14.50	
Col	117 7 4 3 3 3 4 1/4	P. Phillips	18.50	
Lokamp	122 4 3 4 4 4 3 1/4	A. Coy	2.40	
Harold	122 4 1 5 5 5 5 1/4	R. Young	4.60	
Jack B Quick	119 2 2 2 2 2 7 1/4	J. Parnell	14.30	
Eur Student	116 7 8 8 8 8 8 1/4	G. Gubbins	24.90	
1-Grand Year	4.90	QUINELLA: (1) 9 81.80		
1-Gratuity	4.90	TEMP: 35 - 30.4 - 1.42.4 - 1.40.3		
8-Navy Watch	4.90	Plate rapide		
		Retiré: Poetry In Motion		

Sixième course: \$1.500 à réclamer, 4 ans et plus, 6 1/2 furlongs — \$1.400

Quête Blue	POIDS NC PD	STR FIN	JOCKEY	COTES
Quête Blue	117 3 2 1 1 1 1 1/4	T. Johnson	2.30	
Moon Fama	120 3 2 1 1 1 1 1/4	A. Coy	1.55	
Round Baby	117 7 3 4 3 3 3 1/4	J. Parnell	3.25	
Blue-Coin	114 2 3 1 4 4 4 1/4	P. Phillips	14.40	
Moon Romance	117 4 3 3 4 3 3 1/4	H. Walsh	22.40	
Now Lane	114 4 4 3 3 4 4 1/4	S. Gabriel	6.90	
Cameo Flight	114 3 6 7 7 7 7 1/4	G. Gubbins	37.60	
1-Quête Blue	4.40	TEMP: 34.1 - 30.4 - 1.13.4 - 1.22.4		
1-Moon Fama	2.40	Plate rapide		
7-Round Baby	2.40			

Septième course: 3 et 4 ans, 5 furlongs — \$1.700

Launch Out	POIDS NC PD	STR FIN	JOCKEY	COTES
Launch Out	115 2 1 1 1 1 1 1/4	T. Johnson	8.50	
Bay	115 4 3 3 3 3 3 1/4	J. Parnell	6.40	
Mr. Maxim	115 1 2 2 2 2 2 1/4	A. Coy	4.35	
Berwyn	115 7 4 4 4 4 4 1/4	A. Nash	8.50	
Thana Fair	111 2 5 6 6 6 5 1/4	S. Gabriel	20.25	
Mary Miss	106 3 4 3 3 3 6	E. Simpson	20.15	
1-Launch Out	19.50	TEMP: 32.4 - 28.3 - 38		
1-Lady Jewel	2.50	Plate rapide		
3-Mr. Maxim	2.20	Retiré: Snooky Prude		

Huitième course: \$1.500 à réclamer, 4 ans et plus, 6 1/2 furlongs — \$1.400

Sumerian	POIDS NC PD	STR FIN	JOCKEY	COTES
Sumerian	115 1 6 5 5 1 1 1/4	T. Johnson	16.60	
Gun Shot Jr.	120 4 2 2 2 2 2 1/4	G. Gubbins	0.50	
Bay Fay	115 4 3 3 3 3 3 1/4	A. Coy	2.70	
Father Christmas	120 9 3 4 4 4 4 1/4	R. Young	29.85	
Princess Teddy	111 6 8 7 7 7 6 1/4	V. McCutcheon	37.15	
Solway Maid	108 7 8 8 8 8 8 1/4	J. Parnell	11.45	
Wild Flash	120 3 4 3 3 3 7 1/4	P. Phillips	41.35	
1-Sumerian	39.30	EXACTA: (1) 8 7 1 8		
1-Gun Shot Jr.	2.40	TEMP: 34.3 - 30.2 - 1.16.3 - 1.23.1		
4-Bay Fay	2.40	Plate rapide		
		Retiré: Ticky Tambo		

ASSISTANCE: 7.000 personnes MUTUEL: \$348.824
(Tous droits réservés Daily Racing Form)

Lema prend les devants à St. Andrew's

ST-ANDREWS, Écosse (PA)— Tony Lema, accomplissant un exploit rarement vu sur le parcours de St-Andrews, qu'il voyait pour la première fois lundi dernier a réussi hier un 68, soit quatre coups sous la normale, prenant ainsi les devants à l'in-

ue de la deuxième tournée de l'annuaire britannique. Le golfeur de Californie possède une fiche de 141, soit deux coups de priorité sur Harry Weetman, d'Angleterre. Lema, qui est sorti vainqueur de trois tournois américains le

Retour des ambleurs et trotteurs, le 17

Le parc Richelieu se prépare à son 'plus remarquable meeting'

MONTREAL — En prévision du meeting d'été de trot et amble qui débute jeudi, le 17 prochain, au parc Richelieu, le secrétaire de courses Georges Giguère nous fait parvenir une liste de quelques-unes des puissantes écuries qui se disputent les généreuses bourses mises à l'enjeu.

- Del MacTavish, 19 chevaux;
- Ferné Del Rosa, 13;
- Real Bardier, 15 chevaux;
- Roger White, 23 chevaux;
- Campbell Wannamaker, 8;
- Russ Caldwell, 20 chevaux;
- Jean Jodoin, 14 chevaux;
- Ecurie Ayers, 10 chevaux;
- Pem Caldwell, 18 chevaux;
- Jack Kopas, 6 chevaux;
- Roger Lareau, ferme Lapinière, 18 chevaux;
- Hervé Filion, 20 chevaux;
- Claude Watters, 5 chevaux;
- Ferné Richelieu, 16 chevaux;
- Ecurie Drummond, 16;
- Keith Waples, 8 chevaux;
- Claude St-Jacques, 12;
- Charlie Poulin, 4 chevaux;
- Rogation Savignac, 8;
- Albert Hanna, 15 chevaux;
- Ferné des frères Miron, 16 chevaux.

Giguère a ajouté que le meeting commencerait en lion, c'est-à-dire par la présentation de la première des trois tranches de la série RICHELIEU pour ambleurs de trois ans. Ces trois courses serviront en quelque sorte de prélude pour le richissime Amble Castor de \$15,000 qui sera présenté le 16 août prochain.

Voulant sans doute mettre l'eau à la bouche des amateurs de bonnes courses, Giguère annonce les noms de quelques-uns des bons ambleurs de trois ans, de propriété canadienne, qui participent au Richelieu: Armbro Elaine, Cloverland Direct, Coeur de Lion, Drummond Chief, Empire à Haven, Monsieur Richelieu, Ray Mir,

Le tournoi annuel Invitation du Club de Drummondville

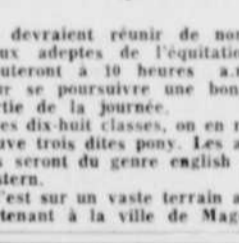
DRUMMONDVILLE — Voici la liste des golfeurs inscrits dans la classe "A" au tournoi annuel Invitation du Club de golf de Drummondville, lequel sera disputé en fin de semaine. Les golfeurs dont les noms suivent prendront le départ dimanche. Ceux des classes "B" et "C" partiront demain. La liste des inscrits pour ces deux classes a été publiée dans notre édition de jeudi.

- Dimanche, le 12 juillet
- 9.00: Y. Pépin, R. Grégoire et Massé, de Dr'ville.
 - 9.15: Jim Innes, R. Bélanger et B. Autotte, de Dr'ville.
 - 9.30: M. Thibodeau, B. Payette et S. Néllise, de Dr'ville.

Même s'ils ont travaillé fort pour que tout fonctionne sur des roulettes dimanche, les membres du Club d'équitation ont été très actifs ces dernières semaines. Ils ont participé en effet à trois excursions. Le 31 mai, plusieurs membres se sont rendus au Forum de Montréal pour voir le spectacle sensationnel du "The Spanish Riding School of Vienna", qui groupe les meilleurs chevaux dressés du monde.

Concours hippiques, dimanche à Magog

SHERBROOKE — Le deuxième concours annuel "horse show" du Club d'équitation des Cantons de l'Est (The Trail Riders and Saddle Club) sera présenté dimanche le 12 juillet à Magog. L'été dernier, ces épreuves hippiques avaient remporté un succès qui avait littéralement renversé les organisateurs. Ces derniers espèrent que ce sera la même chose dimanche. Les compétitions de dimanche, qui devraient réunir de nombreux adeptes de l'équitation, débuteront à 10 heures a.m. Pour se poursuivre une bonne partie de la journée. Des dix-huit classes, on en retrouve trois dites pony. Les autres seront du genre english et western. C'est sur un vaste terrain appartenant à la ville de Magog



COURSES sous HARNAIS
Mercredi 800, \$5. — Samedi 1000, \$5. —
Dimanche 800, \$5.
TERRAIN de L'EXPOSITION SHERBROOKE
LE MERCREDI, soirée des dames
DAMES admises \$5.
ADMISSION GEN. \$1.00

sur les VERTS
par Michel LORRAIN

Duke Doucet Jr., de Windsor, défend aujourd'hui son titre de champion junior des Cantons de l'Est au tournoi qui se dispute sur le parcours enchanteur mais difficile du mont Orford. Les meilleurs golfeurs juniors de la région sont en lice pour ce tournoi de 27 trous et Doucet devrait avoir une forte compétition.

Le trophée en jeu est une gracieuseté de Pepsi Cola.

A Sherbrooke, lundi

Lundi, un autre tournoi junior aura lieu dans la région. Il se déroulera sur le parcours du Sherbrooke Country Club. Ouvert aux filles et garçons, ce tournoi est organisé par l'Association de golf du Québec avec les fonds recueillis lors de la semaine nationale du golf.

En fin de semaine

Plusieurs tournois sont prévus pour la fin de semaine:

Samedi

Acton Vale — Tournoi Bernard Fontaine
Granby-St-Paul — Finale tournoi du championnat du club.
Drummondville — Drummondville fielday ABC

Dimanche

Drummondville — Drummondville fielday ABC
Granby-St-Paul — Deuxième Calcutta
Waterloo — Tournoi de la famille Rousseau
D'autres tournois auront probablement lieu dans les autres clubs de golf de la région mais l'absence de publicité nous force à ignorer ce qui se passe dans ces clubs.

Un trou d'un coup

Un jeune golfeur coaticookois, Claude Savard, 18 ans, a réussi, hier après-midi, le quatrième trou d'un coup du Club de Coaticook et le deuxième à être réussi cette année.

Claude Savard, jouait en compagnie de l'assistant-pro, Conrad Jacob, et l'exploit a été vu par plusieurs spectateurs qui se trouvaient alors sur la galerie du chalet du club.

Le trou d'un coup a été réussi sur le parcours no 9, avec un fer no 9. Ce parcours est d'une longueur de 117 verges et est à normale 3. Selon les témoins, la balle est tombée sur le coin supérieur avant du vert, pour faire deux petits bonds et rouler ensuite dans le trou. Ceci a permis au golfeur de terminer une ronde de 41.

Claude Savard est un junior qui joue du golf depuis trois ans à peine et possède un handicap de 13.

ORCHID HOUSE
Essayez notre suggestion spéciale.
2 egg roll
Chicken Chow Mein
Dry Spareribs
Chicken Fried Rice
Biscuits chinois plus livraison gratuite
\$2.00
ou 5% de réduction sans livraison
Jack W. Lee, gérant
225 SUD, RUE WELLINGTON
SHERBROOKE
Tél. 569-5144

Abonnez-vous à La Tribune

VOYEZ LES CANTONS DE L'EST D'UNE ALTITUDE DE 2.800 PIEDS

télésiège mt-orford
EN FONCTION TOUS LES JOURS de 11h. am. à 8h. p.m.

les provisions pour le chalet

il ne faut pas oublier ma Molson

avertir les Tremblay qu'on part à 8 heures demain matin

ne pas oublier la glace pour la glacière

ne pas oublier la glace pour la glacière

Pour la fin de semaine faites bonne provision de la fameuse bière MOLSON la bonne bière de chez nous

34 FERMES A VENDRE

FERME 5 milles de Soré, 72 arpent, avec maison, salle de bain, électricité 220, poulailler, garage, grange.

35 TERRAINS A VENDRE

TERRAINS POUR CHALETS sur le bord du lac Assomoi, Gaspésie (longue portée), vaste terre de R. Ca...

36 TERRES A VENDRE

UNE des plus belles terres de la région, située à Greenway, face Windsor à arpent de large sur 40 de haut...

37 TRACTEURS A VENDRE

TRACTEUR "Ferguson" 200L, bonnes conditions, prix exceptionnel \$500

38 DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNTERAIS \$4,000 sur propriété d'une valeur de \$13,000 pour 3 ans

39 ARGENT A PRETER

En première, 2% hypothèque, ville ou campagne.

40 FEMMES DEMANDEES

FILLE DE BUREAU DEMANDEE

DACTYLO nécessaire et connaissance du travail général de bureau. Doit être parfaitement bilingue.

G. T. ARMSTRONG & SON LTD.

100, Burlington — Sherbrooke

STENO-DACTYLO BILINGUE

demandée pour travailler dans la région de Montréal. Très bon salaire à la candidate choisie.

DOMINION LIME LTD.

C. P. 550, St-Bruno, Co. Chambly

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SCHEFFERVILLE DEMANDE

Bibliothécaire bilingue, Professeur bilingue, éducation physique

L'HOTEL MOUNT ROYAL

Rue Peel — Montréal

POSITIONS présentant un défi dans une usine de produits chimiques, en voie d'expansion, située à Valleyfield.

INGENIEUR EN PROJECTION (Entretien)

Le travail comprendra la surveillance de divers projets, le remplacement et l'installation d'équipements de fabrication...

PROJECTION D'ENTRETIEN

Cette position requiert la responsabilité de la projection détaillée, la préparation d'une échelle et l'estimation du coût d'un programme d'entretien acceptable.

CONTREMAITRE PREPOSE A L'ENTRETIEN

Requis pour surveiller un groupe de mécaniciens expérimentés, dans un programme continu d'entretien.

Department Du Personnel

ALLIED CHEMICAL CANADA, LTD.

1155, Boul. Dorchester Ouest — Montréal 2, Qué.

39 ARGENT A PRETER

PRETS pour DEPENSES D'ETE. Aprouvé par R. A. Bernard. 569-5537

COMMUNITY FINANCE CORP.

77 Ouest, rue King — suite 103

40 PRETS HYPOTHECAIRES

PRETS HYPOTHECAIRES lière à 7 1/2%

HORACE CARON

Courier en Immeubles

PRETS HYPOTHECAIRES

HERCULE & RONALD MARCOUX ENR.

45 DEMANDE A ACHETER

ACHETERAIS acheter un piano usagé, en bon état

46 AGENTS DEMANDES

VENDEUR agréé demandé pour Barnston, Daville, Montpelier, St-Hermé

49 FEMMES DEMANDEES

49 FEMMES DEMANDEES

Croyez-le ou non!... Ripley



James Ripley (1885-1944) de Collington, Angleterre, fut élu au Parlement à l'âge de 15 ans.

51 HOMMES DEMANDES

HOMME DEMANDE

avec expérience dans épicerie, pour entrepôt. Age environ 25 ans. Se présenter.

ARMSTRONG CASH & CARRY

100, Burlington — Sherbrooke

INGENIEURS DEMANDES

Une industrie métallurgique employant plus de 600 hommes requiert les services de deux ingénieurs bilingues, diplômés en mécanique.

OPERATEURS de FRAISEUSE — TOUR — RECTIFIEUSE.

S'adresser : WESTHILL INDUSTRIES LTD

52 HOMMES, FEMMES DEMANDES

PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE DEMANDES

La Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke demande des professeurs (homme et femme) d'éducation physique pour les classes du secondaire.

APPARTEURS DEMANDES

La Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke demande des jeunes gens et des jeunes filles, ayant terminé au moins un 12e année scientifique ou l'équivalent, comme aides dans la préparation du matériel de laboratoire dans les écoles secondaires de la Commission.

55 INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICE demandée, classe de 6e année. Salaire suivant convention. Tél. 562-2301. La Patrie, Co. Com.

56 PROFESSEURS DEMANDES

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SCHEFFERVILLE, QUEBEC invite des professeurs qualifiés à faire demande pour la position de PRINCIPAL

L'HOTEL MOUNT ROYAL

Rue Peel — Montréal

56 TRAVAIL DEMANDE

STENO-DACTYLO Bilingue, avec expérience, demande travail de bureau, disponible immédiatement. Tél. 562-2301

56 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

56 TRAVAIL DEMANDE

DAME garderait jeunes enfants, à la campagne. Endroit tranquille à la campagne. Certificat médical. Tél. 562-2301

59 DIVERS

ATTENTION

Manutention des automobiles et camionnettes. Tous travaux mécaniques sous spécialité dans le freinage.

PAVAGE D'ASPHALTE

Entrées de cours, maltrépassés, autres travaux sur demande.

ATTENTION

Si vous prévoyez de vous faire construire un BUNGALOW

LAFLEUR & FRERE

Tel. 846-2718 ou 569-5714

GARAGE C. ROBERT

Mécanique en général

TAILLEUR

Habits et costumes faits sur mesure.

ANNONCES COMMERCIALES

SERVICES SANITAIRES SHERBROOKE INC.

Spécialistes en entretien d'édifices publics

PRETS HYPOTHECAIRES

Construction nouvelle

Vincent Scallon

230 ouest, King, Sherbrooke — 569-9039

MAISON A VENDRE

QUATRE LOGEMENTS 4 PIECES

Revenu mensuel \$310, paiements \$180. — Située 327, Langlois

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Linda Belle

SPECIAL PISCINES

Vous pouvez maintenant installer vous-même dans votre cour une piscine en aluminium

ROLL UP ALUMINUM CO. LTD.

1035, Panneton — Sherbrooke — 562-8509

GRANDE VENTE

AUSTIN 850 STATION WAGON A PARTIR DE \$495.00

COMPTANT \$1.00

Rousseau automobiles Inc.

2059 ouest, rue King — Sherbrooke — 567-3931

58 VENDEURS DEMANDES

GOLD BOND — Compagnie internationale de timbres requiert les services d'un vendeur 27-45 ans, ayant fait ses preuves dans la vente, pour vendre dans Sherbrooke et environs.

58 TRAVAIL DEMANDE

POUR terrasses, balais de chemin, arboriculture, etc. — R. Lapierre, 913, Woodward, Tél. 569-8227

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

JEUUNE fille demandée dans maison privée. Signale: 562-8145

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

58 TRAVAIL DEMANDE

DAME demandée travail de jour ou garderie enfants pendant les vacances. S'adresser : J.A. Pélissier, sec. tréas. 562-2301

60 DIVERS

ATTENTION

Manutention des automobiles et camionnettes. Tous travaux mécaniques sous spécialité dans le freinage.

PAVAGE D'ASPHALTE

Entrées de cours, maltrépassés, autres travaux sur demande.

ATTENTION

Si vous prévoyez de vous faire construire un BUNGALOW

LAFLEUR & FRERE

Tel. 846-2718 ou 569-5714

GARAGE C. ROBERT

Mécanique en général

TAILLEUR

Habits et costumes faits sur mesure.

ANNONCES COMMERCIALES

SERVICES SANITAIRES SHERBROOKE INC.

Spécialistes en entretien d'édifices publics

PRETS HYPOTHECAIRES

Construction nouvelle

Vincent Scallon

230 ouest, King, Sherbrooke — 569-9039

MAISON A VENDRE

QUATRE LOGEMENTS 4 PIECES

Revenu mensuel \$310, paiements \$180. — Située 327, Langlois

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Linda Belle

SPECIAL PISCINES

Vous pouvez maintenant installer vous-même dans votre cour une piscine en aluminium

ROLL UP ALUMINUM CO. LTD.

1035, Panneton — Sherbrooke — 562-8509

GRANDE VENTE

AUSTIN 850 STATION WAGON A PARTIR DE \$495.00

COMPTANT \$1.00

Rousseau automobiles Inc.

2059 ouest, rue King — Sherbrooke — 567-3931

59 HOMMES DEMANDES

HOMME marié, pour ferme, \$150 par mois, logé, chauffé, lait fourni, électricité. Tél. 562-1081, Laurent Coteur R. R. No 1, Sweetwater, Qué.

59 HOMMES DEMANDES

ON demande mécanicien avec expérience en automobile. Emploi à l'année. S'adresser à la Direction des Services de la Ville de Sherbrooke, 38, Principale, Magg.

59 HOMMES DEMANDES

HOMME d'expérience pour la réparation de moteur 110 volts et de petite armoire électrique. Insc. 422, rue d'Iberville, Montréal.

59 HOMMES DEMANDES

HOMME marié demandé pour travail général de ferme latière, logement inclus. Tél. 562-1081.

59 HOMMES DEMANDES

HOMME marié, pour ferme, \$150 par mois, logé, chauffé, lait fourni, électricité. Tél. 562-1081, Laurent Coteur R. R. No 1, Sweetwater, Qué.

59 HOMMES DEMANDES

ON demande mécanicien avec expérience en automobile. Emploi à l'année. S'adresser à la Direction des Services de la Ville de Sherbrooke, 38, Principale, Magg.

59 HOMMES DEMANDES

HOMME d'expérience pour la réparation de moteur 110 volts et de petite armoire électrique. Insc. 422, rue d'Iberville, Montréal.

59 HOMMES DEMANDES

HOMME marié demandé pour travail général de ferme latière, logement inclus. Tél. 562-1081.

59 HOMMES DEMANDES

HOMME marié, pour ferme, \$150 par mois, logé, chauffé, lait fourni, électricité. Tél. 562-1081, Laurent Coteur R. R. No 1, Sweetwater, Qué.

59 HOMMES DEMANDES

ON demande mécanicien avec expérience en automobile. Emploi à l'année. S'adresser à la Direction des Services de la Ville de Sherbrooke, 38, Principale, Magg.

59 HOMMES DEMANDES

HOMME d'expérience pour la réparation de moteur 110 volts et de petite armoire électrique. Insc. 422, rue d'Iberville, Montréal.

59 HOMMES DEMANDES

HOMME marié demandé pour travail général de ferme latière, logement inclus. Tél. 562-1081.

59 HOMMES DEMANDES

HOMME marié, pour ferme, \$150 par mois, logé, chauffé, lait fourni, électricité. Tél. 562-1081, Laurent Coteur R. R. No 1, Sweetwater, Qué.

59 HOMMES DEMANDES

PRIX COUTANT

Comptant \$1.00
Balance 36 mois

sur les
voitures usagées.

EASTERN MOTORS Ltd.

SAVIEZ-VOUS QUE :

L'ACHAT d'une bonne automobile usagée représente une grosse économie par rapport au prix que vous payez une auto neuve. Toutes les voitures chez Claude, de \$1,000. et plus portent une GARANTIE écrite d'une durée raisonnable et UN MOIS D'ESSAI. Les prix de Claude ne sont pas soufflés au cas où vous arrivez avec un échange. Les voitures portant la garantie ci-haut mentionnée sont reconditionnées de A à Z, avant d'être mises en vente. Le choix varie présentement de \$100. à \$5,250. comprenant des H. T., des sedan, 5 décapotables, dans les marques populaires telles que Chev., Pont., Ford, Buick, Olds., Volks., Comet, Valiant, etc.

CLAUDE ETHIER AUTO ENR.

26, Belvédère Sud — Tél.: 569-8222

"Fred" Thibault, Jean Ethier, Marcel Patry,
vendeur, 569-1551, gérant, 562-4115, vendeur, 562-8249

SPECIAUX DE JUILLET
AUCUN COMPTANT REQUIS

54 Chevrolet, spécial à	\$2850.	62 Mercury Station Wagon, tout équipée	\$2350.
61 Cadillac sedan de ville	\$3,975.	61 Oldsmobile F-85	\$1775.
61 Vauxhall	\$ 495.	63 Studeaker sedan, V-8	\$1850.
61 Pontiac station wagon, SAFARI	\$1450.	62 Chrysler H. T. 2 p., équipée	\$2595.
59 Oldsmobile	\$1195.	62 Chevrolet "pick up", boîte 6'	\$1350.
59 Meteor sedan	\$ 950.	58 Chevrolet Station Wagon	\$ 850.

Aussi 60 autres modèles à votre choix.

Brouillard
AUTOMOBILE LTEE

Vendeur autorisé pour : Chevrolet — Chevelle — Chevy II — Corvaire — Oldsmobile — F-85 — Envoy — Cadillac — Camions

Voyez un de nos vendeurs : Larry Drouin, Ronaldo Bergeron, Onil Bilodeau, Normand Cormier, Earl Coombs, J. P. Vincent, Johnny Mercier, Eldon McGee, Gerry Denault, Normand Baron, Willie Doyon, Raymond Bégin.

Len Chartier, Claude Savoie
Gérant général des ventes, Gérant département des autos usagées

345, WELLINGTON SUD, SHERBROOKE — TEL.: 569-9941

1963 Meteor station wagon, sedan, radio, 8 cylindres, voiture pratique.	1963 Mercury sedan, custom, entièrement équipée, belle qualité
1962 Mercury hard top, deux portes, autom., servo-freins et direction, radio.	1962 Mercury décapotable, équipée de A-Z, beige, intérieur beige, vrai bijou.
1962 Pontiac sedan, Laurentian, 8 cylindres, couleur noire, intérieur rouge.	1962 Ford Galaxie, coach, 8 cyl., autom., radio, servo-freins et direction.
1963 Anglia coach, de luxe, bas millage, comme neuf.	1961 Comet coach, de luxe, 27,000 milles. Faut voir.
1961 Mercury sedan, Monterey, équipée de A-Z, garantie écrite.	1961 Chevrolet sedan, de luxe, 6 cylindres, autom., radio, l'essayer c'est l'acheter.
1961 Anglia coach, de luxe, radio, très propre. Voiture économique.	1961 Zéphir sedan, de luxe, radio, 6 cylindres, bleu, intérieur gris.
1960 Pontiac sedan, 6 cylindres, deux teintes, radio, un seul propriétaire.	1960 Volkswagen de luxe, radio, pneus blancs. Faut voir.
1960 Envoy sedan, de luxe, Super, housses, spécial cette semaine.	1960 Mercury sedan, custom, entièrement équipée, belle qualité.
1960 Meteor sedan, Rideau 500, 8 cyl., autom., radio, rouge et blanc.	1961 Meteor sedan, Rideau, 8 cyl., autom., radio, blanc, intérieur bleu.
1959 Pontiac sedan, Laurentian, 6 cyl., radio, deux teintes, très propre.	1959 Meteor sedan, 6 cylindres, bleu et blanc, très belle apparence.
1959 Chrysler sedan, Windsor, autom., radio, servo-freins et direction.	1959 Meteor sedan, 8 cyl., autom., radio, deux teintes.
1959 Chevrolet sedan, 6 cyl., repeint à neuf, bonne mécanique.	1959 Buick sedan, Electra, hard top, équipée de A-Z, prix fantastique.
1958 Meteor sedan, Niagara, 6 cylindres, radio, bleu et blanc.	1958 Chevrolet sedan, 6 cylindres, pneus blancs. Vrai bijou.

Consultez un de nos vendeurs : Robert Delorme, Léon Taschereau, Philippe Dorais, L.G. Raiche, Armand Boulay, Robert (Bob) Provencher, Denis Cloutier.

Gérant des ventes : Normand Labrecque

CYR AUTOMOBILES LTEE

735, King Est — 569-5981 — Sherbrooke

Dépositaire des somptueuses Mercury, des grandes Meteor et des splendides Comet.

Juillet et août sont les mois de vacances!

Les garages dont l'annonce paraît dans cette page vous offrent des voitures neuves et usagées, toutes reconditionnées et prêtes à prendre la route.

JOUISEZ DE VOS VACANCES AVEC UNE BONNE VOITURE USAGÉE

GRAND CHOIX D'AUTOS USAGÉES

toutes les marques!
tous les modèles!
toutes les couleurs!
...offertes à des prix

de réduction

63 FALCON	sedan, comme neuf, superbe.	
63 PONTIAC	Partisienne, hard top, 3 portes	\$2795.
63 FORD	sedan, propre, comme neuf	\$2295.
62 VALIANT	sedan, automatique	\$1595.
62 FORD	Galaxie, automatique	\$1895.
62 CORVAIR	bleu poudre	\$1695.
62 ACADIAN	propre, comme neuf	\$1595.
61 CHEVROLET	sedan, 4 portes	\$1595.
61 FORD	rouge et blanc	\$1495.
60 CHEVROLET	sedan, brun, très propre.	\$1295.
60 PONTIAC	h. t., 3 portes, vrai bijou	\$1495.
59 METEOR	sedan, 4 portes, pneus blancs	\$ 995.
59 PONTIAC	automatique, 4 portes, sedan, très propre.	\$ 995.
59 CHEVROLET	Bel air, automatique	\$1095.
58 CHEVROLET	(8), automatique.	\$ 795.

Termes faciles — Ouvert le soir

RABY AUTOMOBILE INC

2021, King O., Sherbrooke — 569-9443, 569-4061

Consultez un de nos vendeurs : Jacques Mathieu, Robert Rodrigue, Claude Duchesne, Edgar Cameron, gérant des ventes : Fern Frégeau

1964 Chevrolet Imp., h.t., V-8, auto.
1964 Meteor 600, station.
1963 Mercury Meteor, sed., V-8, auto.
1962 Pontiac Paris, h.t., 4, auto.
1961 Chrysler Windsor, h.t.
1961 Chevrolet Imp., h.t., V-8, auto.
1961 Chevrolet Imp., h.t., 4, auto.
1961 Chevrolet, sedan, V-8, auto.
1961 Pontiac Laurentian, h.t., 4, auto.
1961 Pontiac sedan, 6, auto.
1961 Dodge sedan, V-8, auto.
1961 Volvo de luxe chauffeurie.
1961 Mercury Comet, sedan.
1960 Pontiac Paris, sed., V-8, auto.
1960 Pontiac 88, V-8, auto.
1960 Mercury sedan, 1 prop.
1960 Chevrolet coach, 6, ord.
1959 Ford sedan, V-8, auto.
1959 Ford coach, 6 cyl. ord.
1959 Dodge custom Royal, h.t.
1958 Pontiac coach, V-8, auto.
1957 Buick, h.t., très propre.
1957 Chevrolet Belair, 6, ord.
Et plusieurs autres de \$10. à \$300.

Votre vendeur autorisé "DATSUN"

TALBOT AUTO ENR.
1681, Denault — 569-7965

AUCUN COMPTANT REQUIS ET AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE CHEZ

ALBERT HENRI INC.

1961 Chevrolet sedan
1960 Envoy comme neuve.
1963 Chevrolet sedan, autom.
1962 Comet toute équipée
1961 Falcon moteur flamant neuf.
1959 Karmenghia sport.
1959 Volkswagen de luxe.
1967 Volkswagen custom.
1959 Chevrolet Belair, sedan
1962 Mercury sedan.
1960 Corvaire coupe sport
1956 Pontiac sedan, radio.
1960 Thames Van, vitré
1954 Meteor hard top.
1955 Dodge décapotable
1956 Meteor sedan, radio.

TEL. : 567-6418

Chemin St-Elie, 200 pieds de la rue King Ouest, face à Lowney's

TELEPHONE 569-3659

DOMON AUTOMOBILE INC.

62 Plymouth décapotable, tout équipée	62 Valiant.
60 Buick.	60 Cadillac.
59 Chrysler Saratoga, tout équipée.	59 Plymouth station wagon, tout équipée.
62 Pontiac Station Wagon.	59 Chevrolet Belair, 2 p., h.t.
62 Volkswagen.	62 Corvaire Monza.
60 Austin 850.	61 Chevrolet Biscayne, 4 p., autom.
63 Chevrolet Impala, V-8, h.t., 2 p., tout équipée.	61 Vauxhall Veaux, autom., (6)
58 Chevrolet Belair, h.t., 2 p., V-8.	58 Chevrolet 4 portes, sed. (6), autom. radio.

Et plusieurs autres modèles d'autos usagées

75 voitures à votre disposition.

Gaston Dion, Maurice Longpré
Gilles DUGAL, East Angus.

Chemin Gail Est — Tel. : 567-5052



63 Chevrolet décapotable, V-8, autom., servo-freins, servo-direction, radio, sièges électriques, comme neuve.	\$3195.
63 Studebaker hard top, V-8, automatique, servo-direction et freins, radio, bas millage.	\$2495.
63 Galaxie 500, 4 portes, V-8, autom., servo-freins et direction, radio.	\$2895.
62 Buick LeSabre, 4 portes, V-8, autom., radio, servo-freins et direction. Un seul prop.	\$2495.
62 Chevrolet 4 portes, (6), trans. ord. un seul prop. Un vrai bijou.	\$1995.
62 Mercury 4 portes, V-8, trans. ord., très propre.	\$2095.
61 Thunderbird décapotable, tout équipée incluant vitres et sièges électriques, très propre	\$3595.
62 Meteor 4 portes, V-8, autom., bas millage	\$2495.
63 Falcon 4 portes, (6), autom., garantie 12 mois	\$2295.
62 Fairlane 4 portes, V-8, autom., radio, très propre.	\$2295.

En plus 50 autres voitures de différentes marques disponibles, en très bon état.
Voyez un de nos vendeurs : Réal Duquette, Raoul Pilote, Aey Cloutier, Jean-Claude Bérubé, Burt Hill, Adrien Froulx et Gérard Côté, Gaston Cinq-Mars, gérant des ventes.
Votre dépositaire : FORD — FALCON — FAIRLANE — CAMIONS FORD — GALAXIE — T-BIRD

Val Estrie AUTOMOBILES LTEE
2615, KING QUEST — SHERBROOKE — 569-9093

405, BELVEDERE SUD SHERBROOKE

AUTOS USAGÉES

1962 Imperial Crown 4 h. t.	1962 Imperial Custom, 4 h. t.
1961 Imperial Crown, 4 h. t.	1962 Chrysler Saratoga, 4 h. t.
1962 Chrysler Saratoga, 2 h. t.	1962 Chrysler Saratoga 4 p.
1961 Chrysler Windsor, 4 p.	1961 Chrysler Windsor, 4 p.
1962 Rambler 6, 4 p.	1961 Plymouth Savoy 6, 4 sub.
1961 Dodge Phoenix 8, 4 p.	1961 Plymouth Savoy 6, 2 p.
1960 Dodge Polara 8, 4 p.	1960 Buick LeSabre, 4 p.
1960 Pontiac Laurentian, 4 p.	1960 Ford Custom 6, 4 p.
1961 Comet 6, 4 sub.	1958 Chrysler Windsor, 4 p.
1958 Buick Special 4 h. t.	1959 Chevrolet Biscayne 6, 4 p.
1958 Chevrolet Biscayne 6, 4 p.	1959 Plymouth Savoy, 6, 4 p.
1959 Dodge Regent 8, 2 p.	1957 Plymouth Belvedere 8, 4 p.
1957 Plymouth Savoy 6, 4 p.	1961 Peugeot 4 portes.
1961 Vauxhall 4 portes.	1957 Volkswagen 2 portes.
1956 Chrysler 4 portes.	1956 Meteor custom, 4 p.
1956 Ford custom 4 p.	1955 Meteor custom 4 p.
1956 Plymouth Savoy 8, 4 p.	

CAMIONS USAGÉS

1962 Fargo D-100	1961 Dodge D-100
1960 Fargo D-600	1960 Estafette
1950 Dodge "pick up".	

MARTIN MOTOR SALES LTEE

VOUS RIREZ DURANT VOS VACANCES SI VOUS AVEZ EU LA BONNE IDÉE DE VOUS PROCURER UNE VOITURE PROVENANT DE :



VOICI QUELQUES SPECIMENS :

1964 FORD Fairlane 500, 2 portes, toit rigide, V-8, automatique, radio.	1963 RAMBLER modèle American, 4 portes, sedan, (6), transmission ordinaire.	1964 FORD servo-freins, servo-direction.	1963 BUICK Electra 225, 4 portes, modèle Riviera, servo-freins, servo-direction, vitres électriques, radio, garantie 12 mois.
1962 VOLKSWAGEN coach, radio, peinture neuve.	1962 CHEVROLET Impala, décapotable, V-8, automatique, radio, servo-freins, servo-direction.	1962 ENVOY Spécial, station wagon, 4 portes.	1962 MERCURY Monterey, 4 portes, sedan, peinture neuve, servo-freins, servo-direction, radio.
1962 CADILLAC coupé, de ville, 2 portes, h.t., équipé au complet, radio, (wonder-bar), extérieur noir, intérieur blanc et noir.	1962 BUICK 4 portes, h.t., servo-freins, servo-direction, radio, pneus flanc blanc.	1961 OLDSMOBILE Super 88, 4 portes, sedan, servo-freins, servo-direction, radio.	1961 CHRYSLER sedan, Windsor, tout équipée, servo-freins, servo-direction, etc.

SI VOTRE CREDIT EST ETABLI
aucun comptant exigé, jusqu'à 36 mois pour payer

TOUTES NOS VOITURES PORTENT LA GARANTIE

Aubaines sans précédent sur nos modèles 1964. — Nous avons besoin de voitures usagées modèles 1956 à 1963. — Nous allouons les plus grosses allocations d'échange.

Voyez un de nos représentants :

Rodolphe Bourbeau, Claude Leblanc, Marcel Roy, Roland Lafaille, Vital Lemire, Carl Camirand, Larry Labere, Lionel "Taby" Thérberge, Claude Beaulieu.

MARCEL MAHEU, gérant des ventes.

BUREAU : 1567 OUEST, RUE KING — TEL. : 569-9351

LOT D'AUTOS USAGÉES :

1667 OUEST, RUE KING — SHERBROOKE



Four des résultats rapides Utilisez cette formule pratique DE COMMANDE POUR ANNONCES CLASSEES DANS LA TRIBUNE

Ecrivez votre annonce ici (Un mot par ligne)

Un mot classé compte pour deux mots - "Échange" du No de téléphone compte pour un mot.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

15 MOTS (minimum) (payable avant publication)

1 jour \$ 1.00 3 jours \$ 2.70 1 semaine \$ 5.00 1 mois \$19.00

16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

25 MOTS (payable avant publication)

1 jour \$ 1.60 3 jours \$ 4.32 1 semaine \$ 8.00 1 mois \$29.00

26 27 28 29 30

30 MOTS (payable avant publication)

1 jour \$ 1.90 3 jours \$ 5.13 1 semaine \$34.00 1 mois \$ 9.50

31 32 33 34 35

35 MOTS (payable avant publication)

1 jour \$ 2.20 3 jours \$ 5.94 1 semaine \$11.00 1 mois \$39.00

Publiez jours (nombre)

Commençant le

Montant inclus \$

NOTE: Ces annonces doivent être payées comptant Location d'un casier 50c en plus. Toutes insertions doivent être consécutives.

NOM

ADRESSE

VILLE

TEL:

Adresse à:

LA TRIBUNE

DEPARTEMENT DES ANNONCES CLASSEES

215, rue Dufferin, Sherbrooke

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE SHERBROOKE AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC Règlement no 1426

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 6 juillet 1964, le conseil municipal de la ville de Sherbrooke a adopté le règlement no 1426 des règlements municipaux de la ville de Sherbrooke, concernant les taxes des lots nos 342 et partie de 246, quartier centre, hémionnés par la cité de Sherbrooke.

Le règlement entrera en vigueur le 25 juillet 1964.

H. P. Emond, Greffier.

ENCAN pour la succession de feu Mme Lillian Pierce, Melbourne, Qué.

Seront vendus: 1 téléviseur Fluorocube comme neuf; moulinet de charbonnier; aspirateur électrique; Karesa comme neuf; bricoleuse; grande quantité de vêtements de carapelle; grande quantité de tapis; horloges antiques; lampes de grand et de table; miroirs; commode en bois; 2 fauteuils; machine à coudre; armoire; plusieurs chaises; d'occasion et tables; grande quantité de pièces antiques; lit en bois; 2 berceaux sur plateforme; machine à laver; réfrigérateur G. E.; poêle électrique comme neuf; poêle de cuisine en email; buffet de cuisine antique; bureau à dessus plat; table et chaises de salle à dîner; armoire à porcelaine; 2 casses antiques; 2 horloges antiques; chaises antiques; poêle à bois; 2 escabeaux; grande quantité de vaisselle et d'articles de cuisine; nombreux de nouveaux articles; voiture sur pneus de caoutchouc; voiture sur roues de métal; harnais pour chevaux; sacs à déchets; fer à repasser; outils de jardin; quantité d'autres articles qu'il serait trop long à énumérer ici; tout doit être vendu pour régler la succession. Termes: comptant.

ART BENNETT, encanteur Tel.: 889-2272 - Sherbrooke 6-8-10 juillet

GERARD LAFRANCE encanteur licencié

bilique ville et campagne DANVILLE, TEL. 9-2975.

QUALITE - BAS PRIX Tél.: 864-4043

Service PRIXUS et CAMPING GAZ

LOUIDA PAYEUR INC. votre distributeur

CASE ET ALLIS-CHALMER INDUSTRIEL pour Sherbrooke et Cantons de l'Est (chemin Ascot) Numéro de téléphone 569-7484

VENDEURS-LIVREURS \$4,000.

Homme demandé pour le temps des vacances ou à plein temps. Professeurs, étudiants ou autres personnes intéressées. Compagnie internationale à besoin d'agents pour Magasin et Sherbrooke. Très haute rémunération en 5000\$ par mois, garantis par contrat. Entraineement donné par la compagnie et chance d'avancement pour les agents à plein temps.

Présente-vous à L'HOTEL WELLINGTON vendredi le 10 juillet, à 2:30 et à 6:00 p.m. précises, demandez le salon 104.

COMPTABLE DEMANDE TRAVAIL: Sous surveillance, voir à la tenue de livres, approuver crédit de clients, préparer rapports de taxe de vente fédérale et provinciale. Vérifier feuilles de dépenses, etc.

QUALIFICATION: 4 ou 5 ans d'expérience dans travail similaire, bon jugement. Salaire selon qualifications. Faire demande par écrit à L. E. Presseault, C. A. FORANO Limitée, Pleissville, P. Q.

Des débris humains projetés à une distance considérable

Un turbopropulseur Viscount explose et s'écrase près de Newport: 39 morts

NEWPORT, Tenn. (PA) — Un avion Viscount des United Air Lines s'est écrasé sur les contreforts des Smoky Mountains, hier soir, apparemment à la suite d'une explosion en plein vol, et 39 personnes ont perdu la vie.

L'appareil, qui était parti de Philadelphie à destination de Huntsville, Ala., s'est écrasé à huit milles au nord-est de Newport, près de la frontière de la Caroline du Nord. Une femme a raconté avoir vu l'avion faire explosion et tomber en débris non loin de sa maison.

Le turbopropulseur avait fait escale à Washington; il était à 40 milles de Knoxville, où il devait faire un autre arrêt, quand il a fait explosion. Le ciel était clair.

Les débris brûlants encore quand les équipes de sauvetage sont arrivées, ils jonchaient le sol sur une vaste étendue; on a retrouvé un morceau de moteur à 1,000 pieds du fuselage.

De même, les corps calcinés étaient très éloignés les uns des autres.

Explosion en vol

Un policier de Parrottsville, municipalité voisine, a raconté avoir vu l'avion voler très bas, laissant derrière lui une traînée de fumée. L'appareil a fait explosion avant de frapper le flanc d'une colline et a fait explosion de nouveau.

La direction des United Air Lines a déclaré que l'avion était en retard, mais n'a pas donné de raison. Il y avait 35 passagers et quatre membres d'équipage.

C'est la quatrième fois en 15 jours qu'une catastrophe aérienne a lieu aux Etats-Unis. Les trois autres sont responsables de la mort de 28 soldats.

C'est la première tragédie aérienne des United Air Lines depuis le 21 novembre 1962, United a demandé au FBI de faire enquête.

Le pilote, le capitaine Oliver Sabatkem de Washington, avait fait savoir par radio, 13 minutes avant l'écrasement, qu'il changeait son plan d'envol par instrument, en envolée visuelle. Le plafond était de 4,000 pieds, la visibilité de 30 milles et il y avait quelques nuages.



Ecrasement. — Les volontaires examinent les débris fumants d'un appareil "turbo-jet" des United Airlines qui s'est écrasé avec 35 passagers et 4 membres d'équipage. Hier soir, 22 cadavres avaient déjà été retrouvés sur les lieux de la tragédie. (Téléphoto UPI)

DÉCÈS

Les Serres Janelle Fleuriste et Pépiniériste Boulevard Bourque Bur. 864-4174 — 864-4373

Mme Adélarde Leroy

REMERCIEMENTS ROUSSEAU — Mme Léon Rousseau et ses enfants remercient bien amicalement toutes les personnes qui, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, cartes de sympathie, fleurs, visites à la chambre mortuaire ou de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de MONSIEUR LEON ROUSSEAU et les prient d'accepter ce témoignage de leur gratitude.

PROJET "AFRIQUE 64" 18 professeurs canadiens iront en Afrique

QUEBEC (PC) — Un dirigeant de la Canadian Teacher's Federation, M. Walter Sargent, a annoncé hier soir que l'organisme enverra cette année encore 18 professeurs canadiens en Afrique.

Cet envoi fait parti du projet intitulé "Afrique 64" et intéressera plus précisément les pays de l'Uganda et du Kenya.

Hier, dans une conférence de presse, M. Sargent a souligné qu'en tentant de hausser le niveau professionnel des professeurs indigènes, la Canadian Teacher's Association favorise un climat de bonne entente entre les nations.

Venant de la Colombie Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Québec, les 18 professeurs élus suivront un entraînement particulier au lac Beauport, près de Québec, la semaine prochaine, où se déroulera simultanément le congrès de la fédération.

Le projet Afrique fut créé en 62. Cette année-là, deux professeurs furent envoyés en Nigeria; l'an dernier 18, au Nyassaland et en Libérie.

Les syndicaux ne doivent pas devenir des groupes de pression (Paul VI)

CITE DU VATICAN (Reuter) — Le Souverain Pontife a adressé aux participants de la 51e Semaine Sociale des catholiques français, qui s'est ouverte hier à Lyon, une lettre dont le texte a été publié à Rome.

Dans cette lettre, datée du 25 juin et signée au nom du pape par le cardinal Cicognani, secrétaire d'Etat du Vatican, le Souverain Pontife précise que les syndicaux ne doivent pas devenir des "groupes de pression" mais doivent "essayer de surmonter la mentalité de classe".

La 51e Sociale des catholiques français a pour thème: "Le travail et les travailleurs dans la société contemporaine" et la lettre du pape souligne l'immensité de la tâche à laquelle font face les associations professionnelles dans la société contemporaine.

La lettre précise qu'il n'est plus question pour les syndicaux de consacrer uniquement leurs efforts "à la défense des droits légitimes et des revendications nécessaires" au sein d'un système "soi-disant libéral" dans lequel la victoire revient au plus fort. Les syndicaux doivent maintenant participer à l'édification de la société, en collaboration avec les autres groupements.

La lettre souligne également qu'une politique de plein emploi ne devrait jamais atteindre le stade "où les libertés fondamentales de l'esprit sont subordonnées aux lois de la productivité".

Helicoptères canadiens (L'Agence Presse Associée) rapporte que des pourparlers militaires se poursuivent à Londres entre les délégués britanniques, canadiens, australiens et néo-zélandais au sujet du genre d'appui que peut fournir le Commonwealth. La PA annonce que le Canada aurait offert des hélicoptères à la Malaisie.

Entretiens à Londres (L'Agence Presse Associée) rapporte que des pourparlers militaires se poursuivent à Londres entre les délégués britanniques, canadiens, australiens et néo-zélandais au sujet du genre d'appui que peut fournir le Commonwealth. La PA annonce que le Canada aurait offert des hélicoptères à la Malaisie.

Revue de la situation internationale

Sanctions réclamées contre l'Afrique du Sud à la conférence de Londres

LONDRES (PC) — Des sanctions contre l'Afrique du Sud ont été réclamées, hier, à la conférence des premiers ministres du Commonwealth où les chefs de gouvernement de l'Asie, de l'Afrique et des Indes occidentales ont passé en revue la situation internationale.

On a signalé également des attaques contre la politique raciale de la Rhodésie du Sud notamment de la part du premier ministre du Ghana, M. Kwame Nkrumah. Le débat se serait toutefois déroulé dans une atmosphère amicale.

Le premier ministre du Sierra Leone, M. Albert Margai, a souligné qu'il est essentiel que les principaux membres du Commonwealth adoptent une attitude plus ferme vis-à-vis l'apartheid pratiqué en Afrique du Sud, s'ils veulent conserver la

confiance des pays africains en voie de développement.

M. Margai a critiqué la Grande-Bretagne de s'être opposée à des sanctions.

Ont pris la parole en plus de MM. Nkrumah et Margai: Mme Bandaranaike, de Ceylan; M.D. Sangster, vice-premier ministre de la Jamaïque; sir Abubakar Tafawa Balewa, du Nigeria et M. Ayub Khan, du Pakistan.

Cconciliation nécessaire Le service de presse de la conférence a refusé de fournir des détails précis sur les déclarations des divers orateurs. Cependant, un porte-parole de M. Margai a dit que les problèmes qu'affrontent le Commonwealth en Malaisie, à Ceypre et au Cachemire démontrent la nécessité d'instituer "un mécanisme de conciliation au sein du Commonwealth".

De son côté, un porte-parole de la délégation de Ceylan a révéle que Mme Bandaranaike a demandé aux grandes puissances de limiter leur intervention en Asie du sud-est afin d'empêcher les conflits mineurs de dégénérer en guerre mondiale.

Elle a fait également appel à ses collègues afin qu'ils participent à une médiation du Commonwealth dans les conflits au Laos, au Vietnam, ainsi qu'en l'Indonésie et la Malaisie.

Mme Bandaranaike ne semble pas avoir adopté une attitude favorable à la Malaisie, un pays du Commonwealth impliqué dans des opérations de guérilla avec l'Indonésie dans les jungles du nord de Bornéo.

Le premier ministre de la Malaisie, Abdul Rahman, a demandé hier au Commonwealth d'aider son pays dans la lutte contre l'Indonésie.

Entretiens à Londres (L'Agence Presse Associée) rapporte que des pourparlers militaires se poursuivent à Londres entre les délégués britanniques, canadiens, australiens et néo-zélandais au sujet du genre d'appui que peut fournir le Commonwealth. La PA annonce que le Canada aurait offert des hélicoptères à la Malaisie.

Entretiens à Londres (L'Agence Presse Associée) rapporte que des pourparlers militaires se poursuivent à Londres entre les délégués britanniques, canadiens, australiens et néo-zélandais au sujet du genre d'appui que peut fournir le Commonwealth. La PA annonce que le Canada aurait offert des hélicoptères à la Malaisie.

Entretiens à Londres (L'Agence Presse Associée) rapporte que des pourparlers militaires se poursuivent à Londres entre les délégués britanniques, canadiens, australiens et néo-zélandais au sujet du genre d'appui que peut fournir le Commonwealth. La PA annonce que le Canada aurait offert des hélicoptères à la Malaisie.

Entretiens à Londres (L'Agence Presse Associée) rapporte que des pourparlers militaires se poursuivent à Londres entre les délégués britanniques, canadiens, australiens et néo-zélandais au sujet du genre d'appui que peut fournir le Commonwealth. La PA annonce que le Canada aurait offert des hélicoptères à la Malaisie.

Entretiens à Londres (L'Agence Presse Associée) rapporte que des pourparlers militaires se poursuivent à Londres entre les délégués britanniques, canadiens, australiens et néo-zélandais au sujet du genre d'appui que peut fournir le Commonwealth. La PA annonce que le Canada aurait offert des hélicoptères à la Malaisie.

Entretiens à Londres (L'Agence Presse Associée) rapporte que des pourparlers militaires se poursuivent à Londres entre les délégués britanniques, canadiens, australiens et néo-zélandais au sujet du genre d'appui que peut fournir le Commonwealth. La PA annonce que le Canada aurait offert des hélicoptères à la Malaisie.

Mme Arsène Scalabrini et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui soit par offrandes de messes, trésors spirituels, cartes de sympathie, visites à la chambre mortuaire ou de quelque manière que ce soit leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. ARSENE SCALABRINI et les prient d'accepter ce témoignage de leur gratitude.

Pour placer une ANNONCE CLASSÉE DANS LA TRIBUNE TELEPHONEZ 569-9331

LA PLAZA-FIESTA CHEZ NAULT



IL N'Y A QU'UN SEUL MAGASIN NAULT MAGASINEZ SUR "LA PLAZA" dans une atmosphère gaie et invitante MAGASINEZ chez NAULT

A la Chambre des communes

Aux prises avec de sérieuses difficultés

Les cultivateurs de l'Est peuvent retarder leurs remboursements au crédit agricole

OTTAWA, (PC) — Le ministre de l'Agriculture a fait savoir aux Communes hier qu'il avait fait parvenir une lettre au ministre de l'Agriculture du Québec, M. Alcide Courcy, informant les cultivateurs de

l'Est, aux prises avec de sérieuses difficultés, qu'ils pouvaient retarder leurs remboursements à la Société du crédit agricole.

M. Gilbert Rondeau (créditiste-peine de visiter aussi les cultivateurs de l'Est afin de se rendre compte de leurs conditions d'annoncer cette mesure pour de vie.

M. Louis-Joseph Pigeon (PC—Joliette—L'Assomption—Montcalm) a signalé à son tour au ministre que les producteurs de tabac de son comté avaient enregistré des pertes de l'ordre d'un million de dollars, par suite

Perte de \$1,000,000

M. Hayes a répondu que c'était dans son programme de visiter sous peu l'est du Canada.

M. P. A. Boutin (créditiste—Dorchester) a de son côté, demandé à M. Hayes, qui revient d'une tournée dans l'ouest du pays, quand il se donnerait la peine de visiter aussi les cultivateurs de l'Est.

M. Hayes a répondu que c'était dans son programme de visiter sous peu l'est du Canada.

Depuis le début de la crise de Chypre

Le Canada n'envoie plus d'armes à la Grèce et à la Turquie

(M. Paul Martin)

OTTAWA, (PC) — Le ministre des Affaires extérieures a fait savoir hier que le Canada avait cessé ses envois d'armes à la Grèce et à la Turquie.

M. Paul Martin a précisé que ces deux pays étaient membres de l'OTAN et, qu'à ce titre ils avaient droit au programme d'aide mutuelle mais que la décision de ne plus envoyer d'armes avait été prise dès le début de la crise de Chypre, mettant en cause ces deux pays.

Le chef néo-démocrate, M. H. T. C. Douglas avait demandé à M. Martin si les Etats-Unis avaient consulté le Canada avant de livrer des CF-104 de fabrication canadienne à la Grèce et à la Turquie.

M. Martin a répondu que plusieurs pays, dont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, avaient consenti à des contributions volontaires.

Le ministre a promis de répondre plus tard à cette question.

Le Canada, la Grande-Bretagne et l'Irlande défraient le coût de leurs propres dépenses à Chypre, s'attendant d'être remboursés par l'ONU plus tard, si la chose devient possible.

La compagnie Canadair de Montréal produit 194 CF-104 pour ce programme d'aide mutuelle pour lequel les Etats-Unis versent \$130,000,000 et le Canada \$50,000,000.

M. Vincent a demandé au ministre si, le 6 décembre 1962, le Québec n'avait pas signé une entente pour la tenue d'une étude, au montant de \$185,000, dans le comté de Mégantic.

M. Douglas a repris que les Etats-Unis n'avaient certainement pas envoyé ces appareils sans le consentement du Canada.

M. Sauvé a fait savoir qu'il s'informerait et répondra plus tard à la question.

Plus tôt, M. Diefenbaker avait accusé le gouvernement d'agir en Père Noël en ce qui a trait au financement des opérations de l'ONU à Chypre.

M. Sauvé a fait savoir qu'il s'informerait et répondra plus tard à la question.

M. Martin a également précisé que si le Canada n'avait pas décidé d'envoyer des contingents à Chypre, le 13 mars, il n'y aurait peut-être pas eu de force de l'ONU.

M. Sauvé a fait savoir qu'il s'informerait et répondra plus tard à la question.

Il a ajouté qu'il était regrettable de voir que d'autres pays membres n'avaient pas respecté la charte mais que ce n'était pas une raison pour le Canada d'agir ainsi.

M. Sauvé a fait savoir qu'il s'informerait et répondra plus tard à la question.



M. Paul Martin



M. Harry Hayes

ARDA, a signalé à M. Clement Vincent (PC — Nicolet-Yamaska) que le Québec avait concédé des accords généraux avec l'Ontario, en 1962, et des accords particuliers en 1963.

M. Vincent a demandé au ministre si, le 6 décembre 1962, le Québec n'avait pas signé une entente pour la tenue d'une étude, au montant de \$185,000, dans le comté de Mégantic.

M. Sauvé a fait savoir qu'il s'informerait et répondra plus tard à la question.

Enfin, répondant à M. Alvin Hamilton (PC — Qu'Appelle), M. Sauvé a précisé que le Québec avait manifesté l'intention de maintenir son accord avec l'Ontario au sujet du plan conjoint de l'ARDA.

A ce sujet, M. Sauvé, qui a rencontré M. Courcy la semaine dernière à Mont-Joli, a signalé que le ministre québécois avait exprimé sa satisfaction dans ce domaine.

Diefenbaker demande une conférence pour permettre de sauvegarder la Confédération

OTTAWA, (PC) — Le chef de l'opposition a demandé hier aux Communes la tenue d'une conférence à laquelle participeraient des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provin-

ciaux, de même que de tous les partis politiques du Canada, afin de trouver le moyen de sauvegarder la Confédération.

Parlant durant deux heures sur une résolution du gouvernement relatif aux ententes fiscales fédérales-provinciales, M. John Diefenbaker a suggéré que cette conférence se tienne à huis clos, loin des médias de publicité, "afin d'en arriver à des décisions positives intéressant l'avenir de notre pays".

Selon M. Diefenbaker, "si nous brisons le pays en sections, nous détruirons non seulement les espoirs des Pères de la Confédération, mais également notre propre espoir de faire du Canada un pays digne de notre héritage".

Le chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, parlant à la suite de M. Diefenbaker, a aussi émis l'idée que cette conférence pourrait s'avérer utile pour mettre fin aux dangers qui menacent la Confédération.

La conférence proposée par le chef de l'opposition "ne serait pas une rencontre de deux jours, mais une conférence où les participants viendraient avec l'idée d'en arriver à des décisions intéressant l'avenir de notre pays".

Le chef de l'opposition conservatrice a déclaré qu'il ne voyait pas le Canada comme étant une association d'Etats souverains, mais comme étant un pays uni où Canadiens anglais et Canadiens français seraient des partenaires égaux.

Une telle conférence, selon M. Diefenbaker, ferait ce qu'aucune commission royale d'enquête ne peut faire, parce que toute commission d'enquête siège, écoute, soumet un rapport qui est finalement remis aux représentants élus du peuple.

"Je ne conçois pas un Canada différent de celui que voyaient Cartier et Macdonald", a déclaré M. Diefenbaker. "Ces hommes ont relevé un défi et ils ont trouvé la coopération dont ils avaient besoin. Ils n'ont pas rêvé d'un Canada multiple, divisé, incertain."

Il en reste trois autres en plus de la résolution sur le drapeau. Les conservateurs ont déjà menacé de faire durer le débat sur le drapeau tout l'éte s'il le faut.

Le bill S 17 est adopté en troisième lecture

La limite de pêche des eaux territoriales portée à 12 milles

OTTAWA (PC)—Les Communes ont adopté hier le bill S17 en troisième lecture.

Le bill sur la défense et celui sur les allocations familiales aux jeunes étudiants de 16 et 17 ans.

Le but de cette loi, déjà approuvée par le Sénat, est de porter de trois à 12 milles la limite de pêche des eaux territoriales canadiennes.

Deux autres ont été adoptées, soit le bill sur la défense et celui sur les allocations familiales aux jeunes étudiants de 16 et 17 ans.

Le bill avait été lu pour la deuxième fois mercredi après-midi. Il devra maintenant recevoir la sanction royale.

Il en reste trois autres en plus de la résolution sur le drapeau. Les conservateurs ont déjà menacé de faire durer le débat sur le drapeau tout l'éte s'il le faut.

Etant unilingue

M. Alex Small ne pourra pas diriger les débats en français

(M. Maurice Côté)

OTTAWA (PC) — M. Maurice Côté (créditiste — Chicoutimi) a signalé hier au président de la Chambre que M. Alex Small, nommé récemment directeur des débats et des journaux des Communes était un fonctionnaire unilingue et qu'il ne saurait diriger les débats français.

Le président a souligné que c'était la procédure à suivre et a invité M. Girouard à soumettre son cas par écrit s'il le désirait.

M. Alan Macnaughton a suggéré à M. Côté de rédiger son grief par écrit et de le remettre au président de la chambre lui-même, responsable des employés travaillant dans cette enceinte.

M. Gérard Girouard (PC — Labelle) a demandé à son tour à M. Macnaughton pourquoi il fallait soumettre ce grief par écrit et ainsi empêcher la Chambre de connaître la réponse.

"A l'intention d'accorder un congé à M. Small pour lui permettre d'apprendre le français", a demandé le député.

M. Douglas souligne, de son côté, que le plus grand problème est d'ordre fiscal alors que les provinces ont à faire face à de lourdes responsabilités et qu'elles manquent de revenus.

M. Caouette réclame, aux Communes

Des conditions de travail plus humaines pour les traducteurs

OTTAWA (PC) — Le chef du Ralliement des créditistes a réclame hier des conditions de travail "plus humaines" pour les interprètes de la Chambre des communes.

M. Douglas souligne, de son côté, que le plus grand problème est d'ordre fiscal alors que les provinces ont à faire face à de lourdes responsabilités et qu'elles manquent de revenus.

M. Reul Caouette a signalé que ces interprètes, qui font la traduction simultanée soit de l'anglais au français ou du français à l'anglais, aux Communes, travaillaient dans des réduits où il n'y a pas d'air climatisé et durant des périodes de 40 à 50 minutes l'heure.

M. Douglas souligne, de son côté, que le plus grand problème est d'ordre fiscal alors que les provinces ont à faire face à de lourdes responsabilités et qu'elles manquent de revenus.

"Le secrétaire d'Etat peut-il nous dire quand il traitera ces employés comme des personnes humaines et non comme des bêtes de somme?"

M. Douglas souligne, de son côté, que le plus grand problème est d'ordre fiscal alors que les provinces ont à faire face à de lourdes responsabilités et qu'elles manquent de revenus.

M. Maurice Lamontagne a fait remarquer qu'il n'était pas responsable des conditions de travail des employés de la Chambre des communes.

M. Douglas souligne, de son côté, que le plus grand problème est d'ordre fiscal alors que les provinces ont à faire face à de lourdes responsabilités et qu'elles manquent de revenus.



M. Reul Caouette

vaillaient dans des réduits où il n'y a pas d'air climatisé et durant des périodes de 40 à 50 minutes l'heure.



VOUS POUVEZ GAGNER VOUS AUSSI!

"Le secrétaire d'Etat peut-il nous dire quand il traitera ces employés comme des personnes humaines et non comme des bêtes de somme?"



M. Maurice Lamontagne a fait remarquer qu'il n'était pas responsable des conditions de travail des employés de la Chambre des communes.

Avec les représentants du Québec

M. Drury refuse de faire part de ses entretiens

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie a refusé hier de faire part à la Chambre de ses entretiens avec les représentants du Québec au sujet de la venue dans cette province des industries françaises Renault et Peugeot.

Montréal, Qué.: Mlle Thérèse Bolduc, 4209, rue De Lorimier, reçoit de M. Gilles Latour, représentant de PETER JACKSON, le prix PETER JACKSON de \$1,000 en argent. En effet, Mlle Bolduc a trouvé un des certificats de \$1,000 qui ont été insérés dans des paquets de PETER JACKSON King Size à bout filtré. Achetez-en un aujourd'hui même, vous aussi vous gagnerez peut-être \$1,000.

M. Raymond Langlois (créditiste-Mégantic) avait demandé à M. C. M. Drury s'il pouvait informer la Chambre à ce sujet.

"Non", a répondu le ministre. "Le ministre peut-il alors nous dire quand il pourra nous soumettre un rapport?"

"Non", a simplement répondu M. Drury une autre fois.

Peter Jackson KING SIZE BOUT FILTRÉ UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1901

PAS DE GANTS BLANCS!

voilà pourquoi la

XXX

est si différente!



Parce que la bière XXX a habituellement peu de "collet". Elle est idéale pour ceux qui aiment une bière peu mousseuse, mais ceux qui préfèrent une bière avec un "collet", ne doivent pas "prendre de gants blancs"... ils doivent la verser brusquement! Essayez la bière XXX, vous aimerez son goût différent.

La bière XXX... c'est dans les 3 X!

LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE